

LES DEUX
NEVEUX

ESQUISSES POPULAIRES

PAR URBAIN
OLIVIER



SAMIZDAT

Les deux neveux: esquisses populaires par Urbain Olivier (1810-1888) fut publié initialement en 1857. Les italiques proviennent de l'édition originale et à moins d'avis contraire, il en est de même des notes. [NdE = Note de l'Éditeur]

Issu d'une famille protestante de La Sarraz et d'Eysins, **Urbain Olivier** est né le 3 juin 1810 à Eysins. Il épouse en 1832 Louise Prélaz, fille de médecin, sa cousine germaine. Mobilisé, il écrit un *Journal de la campagne de Bâle* (1831). Il fut également clerc de notaire (1832) et syndic d'Eysins (1838). Régisseur du domaine des Saint-Georges, à Changins et Duillier (1839-1861), il s'installe à Givrins en 1842, où sa femme a hérité d'un petit domaine. Il prend part à la guerre du Sonderbund (1847) et rédige un nouveau *Journal*. De 1854 à 1887, il publie trente-cinq romans et nouvelles, édités dès 1857 par Georges-Victor Bridel. Il décrit son pays natal et ses habitants. Le vif succès populaire de ses œuvres lui permet de vivre de sa plume après 1861, modestement toutefois. Urbain Olivier est décédé le 25 février 1888 à Givrins.

Source : GoogleBooks (domaine public), avec révisions.

La licence GoogleBooks précise : *Make non-commercial use of the files : We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.*

Avertissement : ce document est interdit de revente.

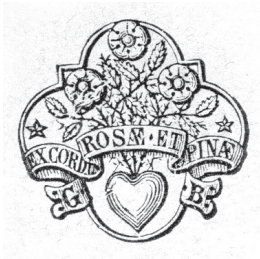
Ebook Samizdat 2014

*«Supposons que cette personne commence par observer les activités chrétiennes qui sont, en un sens, orientés vers le monde actuel. Il trouverait que, sur le plan historique, cette religion a été l'agent par lequel a été conservé une bonne part de la civilisation séculière ayant survécu la chute de l'Empire romain, que l'Europe y doit la sauvegarde, dans ces âges périlleuses, de l'agriculture civilisée, de l'architecture, les lois et de la culture écrite elle-même. Il trouverait que cette même religion a toujours guéri les malades et pris soin des pauvres, qu'elle a, plus que tout autre, béni le mariage, et que les arts et la philosophie tendent à se développer sous sa protection.»**

(CS Lewis — Some Thoughts — 1948)

*«Il serait possible d'affirmer que dans un sens les âges à qui nous devons notre civilisation chrétienne estimaient moins que nous la civilisation. Sans doute ils ne la sous-estimaient pas, mais lui donnaient simplement une place secondaire. On pourrait dire que cette civilisation a été engendrée comme le sous-produit d'une chose bien plus estimée encore.»**

(John Baillie — What is Christian Civilisation? — 1945)



Ne sois point de ceux qui frappent dans la main, ni de ceux qui cautionnent les dettes. PROVERBES XXII, 26

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre Premier Aubergiste et cousins.	1
Chapitre II L'Oncle.	6
Chapitre III Israélites sans fraude.	9
Chapitre IV La belle Ester.	12
Chapitre V La tranche de bœuf.	13
Chapitre VI Nouvelles des neveux.	16
Chapitre VII Marc Imbert et André Duparc.	19
Chapitre VIII Correspondance de Guillaume Presson.	23
Chapitre IX La mise de bois	26
Chapitre X Lendemain.	30
Chapitre XI Lit de mort.	34
Chapitre XII Un héritier.	38

Chapitre XIII	
Quelques portraits et autre chose.	41
Chapitre XIV	
Autre chose encore.	45
Chapitre XV	
Un règlement de compte.	50
Chapitre XVI	
Deux visites.	53
Chapitre XVII	
Le Billet à ordre.	59
Chapitre XVIII	
Journée à Genève.	63
Chapitre XIX	
Un parti à prendre.	66
Chapitre XX	
Surprise considérable.	69
Chapitre XXI	
Réflexions !	74
Chapitre XXII	
Soirée à quatre.	78
Chapitre XXIII	
Du réel et du positif.	81
Chapitre XXIV	
Preliminaires.	86

Chapitre XXV	
La journée des noces.	89
Chapitre XXVI	
Gourmandise et dureté de cœur.	94
Chapitre XXVII	
Tentation.	98
Chapitre XXVIII	
Départ.	102
Chapitre XXIX	
L'appartement de Madelon.	104
Chapitre XXX	
M. Rectal et Marc Imbert aux prises.	107
Chapitre XXXI	
Tout ce qui brille n'est pas or.	111
Chapitre XXXII	
La belle jument noire.	114
Chapitre XXXIII	
La famille affligée.	117
Chapitre XXXIV	
Une ancienne connaissance.	120
Chapitre XXXV	
Un terrible secret.	123
Chapitre XXXVI	
Écroulement.	127

Chapitre XXXVII	
Nouvelles bases.	130
Chapitre XXXVIII	
Désolation.	134
Chapitre XXXIX	
Un prétendant.	138
Chapitre XL	
Le nouveau facteur.	140
Chapitre XLI	
Retour.	144
Chapitre XLII	
Nouvelles de M. Rectal.	148

CHAPITRE PREMIER

AUBERGISTE ET COUSINS.



Je ne peux pas vous en donner davantage, Jacques-César ; c'est déjà bien assez cher : *soixante-sept francs*.

— Non, non, Baptiste : nous disons *septante-deux*. Le bois est beau, bien *suivi* et de bonne qualité.

— Je ne vous dis pas que le bois ne soit pas beau ; je vous dis qu'il est assez cher, ami Jacques-César : *soixante-sept francs*, c'est déjà bien de l'argent !

— Si vous ne voulez pas mettre les *septante-deux*, il faut au moins m'amener un char de branches et de débris devant chez moi.

— Ne restez pas là au froid, Jacques-César ; montez toujours là-haut pendant que je vais tirer une bouteille : je vous rejoindrai tout de suite.

Le personnage qui donnait ce conseil à Jacques-César était un homme coiffé d'un bonnet blanc, tout droit, comme un pain de sucre. À voir sa face luisante et marquée de petite vérole, son air *prospérant*, de petits yeux gris ombragés par d'épais sourcils, des semblants de boucles d'oreilles, mais surtout en remarquant une enseigne suspendue à un bec d'aigle qui se terminait en un vaste arceau fixé dans le mur de la maison, il était facile de supposer que Baptiste devait être le propriétaire, ou tout au moins le fermier de l'auberge dans le corridor de laquelle venait d'avoir lieu la conversation que nous avons rapportée.

En effet, M. Baptiste Clouet (mais personne ne prenait la peine de lui donner son nom de famille), M. Baptiste était le propriétaire de l'auberge du *Jean-le-blanc*, bonne et solide maison, bien plantée au bord de la grande route, ayant des hangars pour abriter les chars des rouliers, et des écuries assez vastes pour les chevaux. Ce n'était pas en vertu d'un droit positif qu'il tenait auberge, comme les communes

le possédaient à cette époque-là; Baptiste avait obtenu du gouvernement de son pays ce qu'il nommait une *concession*, c'est-à-dire, une sorte de patente mixte, qui devait être renouvelée tous les quatre ans, et pour laquelle il payait une assez forte somme. Malgré cela, ses affaires n'étaient point en souffrance. Il menait son petit train d'une manière habile et beaucoup mieux, dans tous les cas, que le fermier du *Corbeau-Noir*, à la Maison-de-Ville, chez qui le vin n'était pas souvent pur et dont les manières passaient, en général, pour être peu avenantes. À côté de son principal métier, Baptiste en exerçait encore deux ou trois autres petits, lesquels ne laissaient pas de lui procurer quelques beaux écus à la fin de l'année. Ainsi, dans la saison où les habitants des villes font leur provision de salé frais, Baptiste achetait des porcs gras dans les environs et les expédiait à Genève, à Lausanne, et même plus loin, dans une grande caisse en planches ouverte par le haut, afin que ces animaux eussent de l'air et pussent se tenir debout pendant leur triste voyage. Baptiste achetait aussi, en commission, les écorces de chêne fabriquées dans les taillis voisins; il ne dédaignait même pas de faire une pacotille de peaux de chevreaux, sur lesquelles il réalisait parfois un bénéfice considérable. Enfin il achetait volontiers les morcels de foyard que leurs propriétaires ne voulaient ou ne pouvaient exploiter eux-mêmes dans la montagne. Peut-être est-il nécessaire d'expliquer ici ce qu'on entend par *morcels* ou *toches* de foyard. Les uns disent fuyard, foyard, d'autres disent du *hêtre*; c'est tout un. — Une commune possédant quelques cents arpents de forêts, distribuait alors chaque année à ses ressortissants, mariés ou établis dans le village, un petit lot de bois sur plante, portant un numéro et calé tout autour afin qu'il n'y eût pas d'empiétement sur le lot voisin. Au jour fixé pour la distribution générale de ces morcels, chaque lot est crié à l'enchère, car ils ne peuvent être tous d'une égale valeur. Chaque ayant-droit en mise un, puis, lorsque tous les lots sont expédiés, on établit la moyenne des prix, et chacun paie ou reçoit immédiatement la différence en plus ou en moins du prix auquel il a obtenu son lot. Cela s'appelle encore aujourd'hui faire la *répartition*.

Baptiste Clouet sollicitait donc Jacques-César de lui céder son numéro, quel qu'il fût, pour la somme de soixante-sept francs. On a vu ce que celui-ci lui répondait et comment il entendait que le marché eût lieu.

Au bout d'une heure passée à l'auberge, le vieux Jacques-César descendit péniblement l'escalier du Jean-le-blanc. Quand il fut dans la rue, il rencontra un passant qui lui dit:

— Vous venez de l'auberge, cousin germain ?

— Oui, que j'en viens; mais je n'y suis pas resté longtemps.

— Je pense que vous me gardez votre toche de foyard; vous n'irez pas la vendre à Baptiste pour un morceau de pain, comme vous l'avez fait l'année dernière?

— Ah! voilà comme tu es: tu dis toujours les choses quand c'est trop tard.

— Vous la lui avez déjà promise?

— Pas seulement promise; je l'ai vendue.

— Vous avez fort bien fait; je vous remercie: alors, quand vous n'aurez point de bois cet hiver, et plus d'argent, où irez-vous pour vous chauffer? chez moi, sans doute!

— Il me donnera un char de branches.

— Oui, une vingtaine de fascines et quelques morceaux de bois mort. Je ne comprends pas, cousin germain, que vous puissiez vous conduire d'une pareille manière, à l'âge que vous avez: combien vous donne-t-il en argent?

— Le même prix qu'à Pernette Ciseau, répondit d'un ton moitié fâché le vieux Jacques-César, — soixante-huit francs: c'est un beau prix!

— Alors, mon cousin, vous vous contentez à si bon marché! Pécloret a vendu le sien huitante-cinq francs et cent cinquante fascines. Il faut rendre les arrhes à Baptiste.

— Oh! rendre, rendre! ce n'est pas tant facile, comme tu crois, cousin Guillaume.

— Et pourquoi donc? lui deviez-vous quelque chose, par hasard?

Le vieux Jacques-César ne répondit rien, mais il prit le chemin de sa maison, tout doucement et d'un air triste. En y arrivant, il dit à haute voix, quoiqu'il fût seul: «Bien sur que je lui devais quelque chose; ne m'avait-il pas avancé cinquante francs, il y a trois mois!»

Pauvre Jacques-César! en entrant dans la cuisine, sa domestique ne lui tendit pas même une chaise pour qu'il put s'approcher du feu; il fut obligé de la lui demander:

— Donne-moi donc une chaise! tu vois bien que j'ai de la peine à en prendre une: eh! que c'est une chose pénible, à l'âge que j'ai, d'être si mal servi!

La domestique se nommait Madelon; elle était sujette à des accès de mauvaise humeur, de temps en temps. On pouvait bien les lui pardonner quand on connaissait sa position et la triste vie qu'elle menait; elle ne pouvait souffrir, d'ailleurs, que son vieux maître allât à l'auberge.

— Vous n'avez qu'à payer mes gages, lui répondit-elle, et je m'en irai. Vous serez alors servi comme il faut par quelqu'un d'autre.

— Tes gages, tes gages! as-tu peur de les perdre? mes neveux te récompenseront.

— Oui, vous dites bien. En attendant, mon argent ne rapporte point d'intérêt; et quand je ne pourrai plus travailler, où prendrai-je du pain?

— Va voir qui frappe à la porte.

La domestique revint bientôt et prononça d'une manière assez dédaigneuse le nom d'un parent éloigné de Jacques-César: il entra presque en même temps qu'elle.

— Bonjour, bonjour, cousin! dit le nouvel arrivant: comment va la santé? toujours bien portant et frais comme une rose.

— Ah! pour ça non, mon pauvre cousin. Et vous, comme va-t-il? quelle bonne nouvelle m'apportez-vous?

— Tout de bonnes nouvelles. On vous salue bien à la maison. La campagne est superbe. Quels beaux blés vous avez par ici! j'ai vu, en passant, le vôtre du Champ-profond: ah! quelle feuille! il n'est pas vert, il est presque noir; il est vraiment trop beau.

— N'est-ce pas, au moins, qu'il est magnifique? — Madelon! va tirer une bouteille de salvagnin, pour le faire goûter au cousin.

— Ne faites pas attention, je vous en prie; je n'ai besoin de rien.

Jacques-César insista, et pendant que Madelon allait à la cave, le visiteur dit rapidement à son vieux parent:

— Cousin, je suis venu pour vous demander un petit service, que je vous rendrai quand vous voudrez. J'ai dû faire un *rembours* de deux mille et quatre cents francs, et je voulais vous prier de me cautionner. Ce n'est que pour un an.

— Puisque ce n'est que pour une année, je puis bien faire cela pour vous; on sait qu'il n'y a rien à risquer.

— J'ai pris le billet avec moi; si vous vouliez le signer...

En disant ces mots, il mettait déjà la main dans sa poche et en sortait le papier, lorsque la domestique reparut: il le recacha promptement.

— Nous parlerons de cela dans un moment, à la chambre, dit Jacques-César. — Madelon! porte le pain et le fromage à la chambre.

— Mais, notre maître, il me semble que vous seriez mieux ici, vers le feu: je mettrai la petite table de sapin.

— Fais toujours ce que je dis: ce n'est pas honnête de recevoir les gens à la cuisine.

Madelon ne répondit rien; elle ouvrit la porte de la chambre, mit une nappe blanche sur la table, deux assiettes de faïence à bordure bleue et à bouquet rose au milieu, deux petits verres pointus à cannelures profondes, et la table étant servie, Jacques-César et son hôte vinrent s'y asseoir. Ce dernier eut soin de fermer la porte après lui.

— Voilà donc le papier, cousin, dit-il. Voulez-vous signer pendant que nous sommes seuls ?

— Si ce n'est réellement que pour une année, je signerai; mais pas pour plus longtemps, à cause de mon âge.

— Peut-être que dans six mois j'aurai déjà pu le rembourser.

— Avez-vous remboursé le précédent billet de mille francs que j'ai signé comme caution, il y a quatre ans ?

— Non; j'ai voulu le faire; je l'ai même offert au créancier: il a préféré me laisser son argent.

— Oh! je sais bien qu'il n'y a rien à risquer avec vous; mais également je ne veux signer que pour un an.

En ce moment, la domestique entra subitement.

— Qu'est-ce que tu veux ? lui dit son maître quasi courroucé: tu ne peux pas nous laisser un moment tranquilles ?

— Mais, je viens chercher mon ouvrage, qui est resté sur cette chaise.

En même temps, Madelon put voir le grand papier timbré tout ouvert dans les mains de Jacques-César; elle soupira profondément et sortit. Peu de minutes après, la signature était donnée, et les mots : *Bon pour la somme de deux mille quatre cents francs* écrits en toutes lettres d'une manière encore assez nette et lisible.

— Ah! comme vous avez la main ferme, cousin Jacques-César! C'est un plaisir de vous voir tenir la plume et écrire sans lunettes.

— Vous trouvez!... Dans ma jeunesse, on disait que j'avais la plus belle écriture de tout le village. À votre santé, cousin, et faites-moi le plaisir de vous servir.

Le bon apôtre ne se fit pas prier; il vanta le pain et le fromage, mais le vin surtout lui parut délicieux:

— Il est excellent, parfait, disait-il; il a bien le goût de poisette, comme dans les bonnes années. En avez-vous à vendre ?

— Oh! pour ça, non. Je l'avais promis à Baptiste plus de trois mois avant la récolte; je n'en ai gardé qu'une mâconnaise pour mon usage.

— C'est dommage. J'en aurais bien acheté cinquante pots pour le boire avant les grandes chaleurs.

Quand l'étranger fut suffisamment restauré, il salua son hôte et la brave domestique, en leur souhaitant longue vie et prospérité. Puis, vers le coin de la maison, il alluma un cigare et disparut bientôt dans les sentiers qui conduisaient à son village.

CHAPITRE II

L'ONCLE.



e que nous venons de raconter dans le premier chapitre de cette histoire, ne donnerait au lecteur qu'une idée insuffisante de Jacques-César; il est donc absolument nécessaire de compléter, en aussi peu de mots que possible, le portrait de ce vieillard.

Jacques-César Têtuan vivait seul avec Madelon, dans une sombre et triste maison, se composant d'un appartement à bise, d'une grange au milieu et d'une écurie au midi; cette dernière, naturellement, jouissait de la chaleur et de la vue. Vieux garçon, Jacques-César se trouvait donc sans famille et dépendant de sa domestique pour les moindres soins. Riche dans sa jeunesse, c'est-à-dire, ayant reçu de ses parents un assez bel héritage en prés, champs, vignes et bois, outre la vieille maison, il se voyait aujourd'hui, à soixante dix-huit ans, embarrassé dans ses affaires au point d'emprunter de temps en temps quarante ou cinquante francs de son voisin Baptiste. Il possédait encore de belles propriétés, bien situées et d'un sol excellent; mais il les administrait fort mal, prenant toujours sans rien donner, vendant les fourrages, et, faute de bœufs ou de chevaux, laissant bien souvent ses champs en friche. Les clôtures empiétaient partout sur le fonds, de telle sorte que les haies finissaient par avoir une grande toise de largeur, là où moins de la dixième partie eût été suffisante. Et quant à ses champs, en particulier, au lieu d'être nettoyés, ouverts et dégorgés le long des chemins ou des fossés, ils présentaient ici des renflements considérables, tout remplis de ronces traînantes et de hauts chardons. Jacques-César, depuis vingt années au moins, ne tenait point de domestique homme, et jamais on n'avait pu le décider, ni à vendre quelques-uns de ses fonds de terre, ni à les affermer.

— Non, non, disait-il à son cousin germain, beaucoup moins âgé

que lui, — non, je ne veux pas *amodier* mon terrain, ni le vendre. Je sais bien ce qu'il vaut. D'ailleurs je veux laisser mon bien à mes neveux.

Et l'autre lui répondait:

— Vous ne leur laisserez que des embarras et des mauvaises herbes. D'ailleurs, vous savez que je vous ai cautionné pour trois mille et neuf cents francs vers M. Trabaud, et je n'entends pas me trouver dans le cas de payer cette somme à votre place, après votre mort. Il faut me donner une *gardance de dams* sur votre pré de la Mâchaire, sans quoi je veux me *déporter* de caution.

— Mais, as-tu donc peur, cousin Guillaume? Est-ce que je n'ai pas assez de bien pour tout payer et laisser encore quelques beaux mille francs à mes neveux? je ne dois pas grand'chose, au fond.

— Je ne connais pas vos affaires; mais vous n'avez jamais le sou, et j'ai peur que vous ne vous laissiez aller à cautionner.

— Oh! on y regarde à deux fois avant de cautionner; je t'ai pourtant cautionné une fois, toi aussi.

— Je le sais bien, pour mille francs seulement, et vous n'avez rien à craindre: tout mon bien ne doit rien, tandis qu'il y a probablement des hypothèques sur une partie du vôtre.

— Et quand même il y en aurait! N'aie pas peur que tu doives les payer; dors seulement sur tes deux oreilles.

— Je n'ai pas peur de payer les *hypothèques*, mais je ne veux pas payer le cautionnement.

— Eh! que j'ai de malheur sur mes vieux jours! Mes propres parents, au lieu de m'aider, me jettent la pierre et veulent me faire mourir de chagrin. Vaut-il la peine, à l'âge que j'ai, de vendre mon terrain ou de l'amodier, dis? est-ce qu'on ne croirait pas que je suis réduit à la dernière?

Et Jacques-César, outré de l'insistance du cousin germain, ne disait plus rien ou rentrait chez lui péniblement affecté. Guillaume Presson s'y prenait, en effet, fort mal: au lieu de lui parler avec affection et bonté, on a vu déjà deux fois que c'était sous forme de remontrance dure et acerbe qu'il lui donnait des conseils. Le vieillard les repoussait, soit par orgueil, soit par entêtement, et les choses suivaient leur cours ordinaire, c'est-à-dire que Jacques-César faisait de temps en temps une petite dette nouvelle sans en rien dire à son cousin germain; et celui-ci, qui s'en doutait ou l'apprenait indirectement, venait tout en colère le menacer d'écrire au créancier afin qu'il demandât une autre caution pour les 3,900 fr. Mais Guillaume se gardait bien d'en rien faire, car Jacques-César aurait pu aussi le forcer à payer les mille francs dont il avait répondu; et d'ailleurs, le véritable motif qui le rete-

nait dans cette démarche, c'est qu'il était intéressé et espérait toujours que, de gré ou de force, Jacques-César lui donnerait par testament le pré de la Mâchaire. Ce n'était donc pas sans intention qu'il ajoutait constamment le nom de *germain* au titre trop vague, banal et peu significatif de *cousin*. Guillaume était, du reste, dans le village, le seul parent un peu rapproché de Jacques-César; ce dernier n'avait point eu de frères, et ses deux sœurs étaient mortes depuis longtemps.

CHAPITRE III

ISRAÉLITES SANS FRAUDE.



Madelon n'avait pas toujours été domestique. Son père et sa mère, gens simples, confiants et droits, vivaient autrefois à leur aise dans une petite maison du village, propriété de leur famille, de génération en génération, depuis des siècles. Avec la maison, ils possédaient aussi quelques fonds de terre, bien cultivés et d'une bonne valeur. Ils perdirent successivement deux garçons et une fille; Madelon resta leur seul enfant. Par malheur pour eux, un frère de la femme Pencras (c'était leur nom de famille) eut l'idée de venir s'établir dans la contrée, comme fermier d'un grand domaine appartenant à des étrangers, domaine froid, ruiné, véritable *tantâre*, comme disent les gens qui se connaissent en terrains. Cet homme s'engoua complètement de ces grandes étendues plates, argileuses, sans écoulement, sur lesquelles le dégel exerce toujours une action dévastatrice en février et en mars. Il prétendit que l'ancien fermier n'y entendait rien et que, s'il eût été à sa place, il se serait parfaitement tiré d'affaire. Bref, il afferma le tout, vignes, prés et champs, à un prix beaucoup trop élevé, et le père de Madelon eut la faiblesse de le cautionner avec une autre personne des environs. Le bail fut fait pour neuf ans, sans dédit. Le nouveau fermier vendit tout ce qu'il possédait chez lui, maison et le reste, pour se faire une somme au moyen de laquelle il put se fournir d'un train de campagne complet; car le domaine ne lui apportait que ses froides terres, sans aucun instrument aratoire, sans aucune pièce de bétail. On assure même qu'on ne trouva dans les granges, à la Saint-Martin, que trente-sept toises de foin¹ et quinze quarterons de paille². Le fermier sortant avait tout dévoré; les semailles venaient à peine d'être

1 - 250 quintaux.

2 - 150 quintaux.

faites et le blé ne serait levé qu'à Noël. C'est en de telles circonstances que l'oncle de Madelon commença son exploitation. Le pauvre homme se donna d'abord assez de peine; il laboura et relaboura, fit des achats considérables de graines fourragères; mais, peu au fait d'une science encore à son berceau, il ne sut pas approprier les semences aux natures diverses du sol et perdit ainsi, en fort peu de temps, ses avances d'argent aussi bien que le fruit de ses sueurs. Quand vint le premier terme du paiement, il ne se trouva point en mesure: il emprunta quelques petites sommes dans les environs et n'osa pas demander un rabais au propriétaire dès la première année. Plus tard, ses récoltes périrent à moitié, dans une saison pluvieuse. Une autre fois, par une sécheresse continue, les terrains sans consistance se fendirent, se crevassèrent comme de la bouillie qui sèche au soleil. Une année, les vignes gelèrent; c'était le 18 mai. Il perdit alors complètement le peu de courage qui lui restait, et comme il n'était pas devenu meilleur en fait de loyauté et de simple honnêteté, il vendit son bétail, puis disparut un beau jour, laissant une forte dette à la charge de ses cautions, et les mettant de plus dans l'obligation de continuer le bail jusqu'à ce qu'il fût expiré, c'est-à-dire, pendant quatre années. Le père de Madelon se trouva par le fait seul répondant, car l'autre caution venait de mourir, et les héritiers répudièrent la succession. On vit alors une chose fort belle: on vit le vieux Pencras, sa femme et leur fille, aller s'établir dans le triste domaine avec tout ce qu'ils possédaient, et continuer les travaux interrompus, abandonnés par leur misérable parent. Les propriétaires, grands seigneurs vivant à Paris dans un luxe énorme, furent impitoyables: ils maintinrent leur bail tel qu'il avait été signé et se bornèrent à un rabais insignifiant. Pencras sua sang et eau pour faire face à tout: il acquitta religieusement ce qui tombait à sa charge; puis, le bail étant expiré, il revint chez lui n'ayant plus rien et ne pouvant plus travailler comme ouvrier. Il vendit sa maison et un petit verger (seuls immeubles qu'il eût pu conserver) pour une rente viagère et annuelle de cinq louis, six coupes de froment et un pot de lait par jour. Il se réserva seulement de pouvoir l'habiter avec sa femme jusqu'à leur mort. Vieux, infirme, perclus de rhumatisme, il rendait encore grâce à Dieu de ce qu'il ne devait rien à personne. Mais sa pauvre vieille femme était encore plus exténuée que lui; elle pleurait bien souvent en pensant à leur ancienne aisance, et en trempant son pain sec dans la tasse de café qu'elle ne pourrait pas même laisser à sa fille. Madelon les soigna jusqu'à leur mort. Celle-ci venue pour les vieux parents, Madelon sortit de cette bonne petite maison où elle était née, et c'est alors qu'elle consentit à entrer en service chez Jacques-César Tétuan.

Comment donc s'étonner, après de telles épreuves, que la pauvre fille eût des moments de mauvaise humeur, en voyant son vieux maître aller au cabaret de temps en temps, ne pas lui payer ses gages, et signer ces affreux papiers qui avaient fait mourir son père et sa mère, après les avoir tous ruinés !

CHAPITRE IV

LA BELLE ESTER.



Baptiste Clouet, veuf depuis plusieurs années, ne s'était pas remarié. Sa fille unique le remplaçait à l'auberge pour la direction du ménage et pour le train de la maison, quand il s'absentait pour ses affaires d'écorces de chêne et pour ses achats de vin. Elle s'entendait fort bien à attirer les gens à l'auberge, par des manières prévenantes, sans qu'on pût dire qu'il y eût rien de trop libre, ni dans son langage, ni dans ses éclats de rire plutôt retenus qu'immodérés. Quand on la voyait passer dans le village, le dimanche après midi, en robe de mérinos français d'un vert éclatant, et ses beaux cheveux blonds cachés en partie sous les nœuds lilas et blancs de son bonnet, on ne pouvait s'empêcher de dire ou tout au moins de penser : « Voilà une fort belle fille ! » À vingt ans, une taille élancée, un teint superbe, de belles dents, des yeux bleus, un visage régulier, — telle se présentait à tous les regards Ester Clouet. Pour le moment, nous n'en dirons pas davantage.

CHAPITRE V

LA TRANCHE DE BŒUF.



Jacques-César n'ayant rien à faire, et ne pouvant d'ailleurs plus travailler, prenait ordinairement son bâton dans la matinée. Un jour, avant de sortir, il dit à sa domestique :

— Je vais me promener un peu par le village; tâche de faire une bonne soupe aux petites laitues: le dîner d'hier

m'a pesé à l'estomac.

— Je crois bien, lui répondit la vieille fille, qu'il a pu vous peser. Est-ce à votre âge qu'on doit manger autant de pommes de terre grillées avec du lard? Il vous faudrait un bon morceau de bœuf, le dimanche, pour avoir du bouillon pendant la semaine, et les autres jours du veau. Mais vous n'avez jamais d'argent quand on vous parle d'acheter de la viande.

— Tu as raison. Je vais aller jusqu'à la boucherie, et s'il y a quelque chose, je te l'apporterai pour le dîner de demain.

Arrivé devant le logement du boucher, il trouva ce dernier et un autre homme qui parlaient à haute voix à côté d'un char-à-banc. Plusieurs jeunes veaux, couchés pêle-mêle sur de la paille dans le char, sortaient leurs têtes hors des échelles; l'un d'eux avait une joue toute déchirée par le frottement de la roue de derrière: le sang dégouttait sur le chemin.

— Pauvres petits veaux! dit Jacques-César, comme on vous tourmente avant de vous faire mourir! — Nathan! vous n'avez point de conscience.

— Tout ça s'arrangera, tout ça s'arrangera, monsieur Jacques-César! Qu'y a-t-il de bon pour votre service?

— Un petit morceau de bœuf pour faire du bouillon.

— Bien; je vais entrer. — Voyons, dit-il au troisième, sommes-nous d'accord? je remettrai une pièce de cinq francs: ça fera neuf

cent-cinq ?

— Va pour neuf cent-cinq; seulement, quand payez-vous ?

— Le vingt-cinq du mois prochain; dans six semaines.

— Oui, mais qui m'en répondra ? Je suis encore étranger dans ce pays, à bien des égards. On me dit que les bouchers sont faiseurs de belles promesses, qu'ils ne tiennent pas toujours.

— Si vous avez quelque doute à mon égard, voilà M. Jacques-César Têtuan qui répondra pour moi.

— De quoi s'agit-il ? demanda ce dernier.

— De répondre que je paierai neuf cents francs à ce monsieur, le vingt-cinq du mois prochain, pour une paire de bœufs qu'il me livrera dans quinze jours.

— Est-ce que vous me garantissez le paiement de cette somme ? demanda l'étranger.

— Nathan cligna de l'œil du côté de Jacques-César, qui répondit :

— Je ne vois pas qu'il y ait rien à risquer de confier sa marchandise à Nathan, et de répondre pour lui.

L'étranger prit un carré de papier timbré dans sa poche, entra dans la boucherie, écrivit quelques lignes et les présenta à Jacques-César en lui disant :

— Voilà notre marché; signez-le comme caution. Mettez d'abord ces mots : *Approuvé l'écriture ci-dessus*; ensuite le *Bon pour*, etc.; enfin, votre signature.

Et Jacques-César fit tout cela. Il vit ensuite Nathan, qui, après avoir signé, remettait l'écu de cinq francs non compris au vendeur, en recommandant à ce dernier d'avoir soin des bœufs, afin qu'ils augmentassent le plus possible pendant ces quinze jours. L'étranger tendit la main au vieillard, le salua et partit.

Resté seul avec le boucher, Jacques-César lui demanda le nom de ce monsieur qui lui vendait des bœufs.

— C'est un Saint-Gallois; son nom est difficile à prononcer; c'est la première fois que j'achète des bœufs de lui. Je crois que c'est un brave homme.

— Il en a bien l'air.

Nathan découpa une jolie tranche de bœuf et la mit au fond d'un panier, sans la peser.

— Il faut peser, il faut peser ! dit Jacques-César.

— Allez toujours, *ami* ! c'est bon ! vous m'avez rendu un service; je peux bien me faire le plaisir de vous offrir ce petit morceau.

Lorsque Madelon vit le morceau de viande, elle fut sur le point de pousser un cri d'admiration, car il n'y avait ni os, ni *charge*.

— Oh bien ! notre maître, dit-elle, faites-vous toujours servir comme

ça. Vous avez du bonheur. Où est la *carte*³ ?

— Va toujours, et ne t'inquiète pas de la carte. Madelon resta les bras croisés.

— Qu'est-ce que tu as donc à me regarder ?

— Je parie, reprit-elle, que c'est un présent de ce rusé Nathan : tenez-vous seulement sur vos gardes avec lui, ou la viande vous coûtera plus cher que vous ne pensez.

— C'est bon, c'est bon ! ne t'inquiète pas de cela, et ne te mêle pas de mes affaires.

3 - Note du poids.

CHAPITRE VI

NOUVELLES DES DEVEUX.



Devant la maison de Jacques-César existait un banc sur lequel s'étaient assis tous les Têtuan possibles depuis plus de cent cinquante ans. Il se composait d'une antique colonne de pressoir à vin, en bois de chêne, déposée tout simplement par terre à cette place (c'est-à-dire à deux pas de la porte d'entrée et touchant au mur), depuis qu'elle avait été remplacée par une tige non vermoulue ou sans éclats de bois. On voyait encore la mortaise dans laquelle passait autrefois le tenon de l'écrou; et, à l'autre bout de la colonne, les assemblages à queue d'aronde autour desquels venaient s'ajuster les doubles solives servant de bases au pressoir. Le lendemain de la visite à la boucherie de Nathan Visterlog, Jacques-César vint s'asseoir sur cette colonne, au bon soleil, en attendant son cousin germain qu'il avait invité à dîner avec lui, pour manger le morceau de viande. Guillaume Presson ne tarda pas à arriver. Il prit place à côté du vieillard, et bientôt la messagère, qui passa devant eux, leur remit deux lettres. En ce temps-là, les postes servaient bien les villes deux fois par jour, mais les personnes qui habitaient les villages ou les campagnes particulières étaient censées n'écrire jamais; du moins l'administration ne s'inquiétait pas beaucoup plus d'elles que de l'an quarante, encore bien éloigné.

— Voilà deux lettres, monsieur Jacques-César, dit la messagère: l'une coûte quarante-deux crutz; l'autre est affranchie.

— Diantre! quarante-deux crutz? c'est bien cher. Les as-tu avec toi, cousin? je te les rendrai. Guillaume s'exécuta de bonne grâce.

— Tiens, reprit Jacques-César, lis-moi d'abord celle-ci: elle est de Marc.

— Oui, je vois bien; mais M. Marc aurait tout aussi bien fait de

l'affranchir.

Guillaume lut à haute voix:

« Cher oncle Jacques-César,

» Le but de la présente est de te donner de mes nouvelles, qui sont très bonnes, et de t'en demander des tiennes, qui ne le seront, j'espère, pas moins. Nous avons eu des occupations à ne pas savoir où donner de la tête, par suite de la hausse sur les huiles; jour et nuit, nous sommes sur pied. Notre maison est une des premières maisons de commerce de cette place. Ah! là-dedans, il faut savoir se remuer. Les sucres sont aussi en hausse, et les cafés ne tarderont pas. Nos messieurs m'accorderont peut-être un congé de trois semaines cet automne, et alors j'irai te voir. En attendant, porte-toi bien, oncle, comme ton neveu,

» MARC IM BERT. »

La signature était encadrée d'une ellipse, ornée elle-même de divers signes paraboliques et de quelques points particuliers. Le *b* du nom de famille était un *B* majuscule, mis à dessein évidemment.

— Oh! il y a vingt francs dans l'autre lettre, dit le cousin Guillaume.

— Badines-tu?

— Regardez vous-même: un napoléon cousu à un morceau de carte mince. Voilà ce qu'il y a d'écrit au-dessus:

« *Pour vous acheter un peu de café et de sucre avant la hausse.* »

— Brave garçon! dit Jacques-César en laissant voir une larme. André a un bon cœur: que dit-il d'autre?

— Je vais vous lire la lettre; mais, si vous voulez, je vous changerai le napoléon, et vous me rendrez les dix batz et demi?

— Non, pardine pas! je veux le garder dans mon bureau; je te rendrai assez tes dix batz. Lis toujours:

« Le Hâvre, le...

» Mon cher oncle,

» Nous sommes heureusement de retour de notre grand voyage d'Amérique, et en bonne santé, Dieu soit béni! Je suis bien impatient d'avoir de vos nouvelles, dont je suis privé depuis si longtemps. Si vous ne pouvez écrire vous-même, mon cher oncle, priez le cousin Guillaume de m'adresser quelques lignes, poste restante, à Paris, où je serai dans huit ou dix jours. J'accompagnerai M. Dixter à Londres, et je reviendrai de là chez nous pour vous revoir, s'il plaît à Dieu. Je demande au Seigneur qu'il vous accorde une vieillesse heureuse et le repos, le vrai repos. Adieu, mon cher oncle.

» Votre neveu affectionné,

» ANDRÉ DUPARC. »

— Ah ! celui-ci n'a pas mis un grand *P* à *parc*, comme a fait l'autre avec son *B*, dit Guillaume : il a au moins plus de bon sens.

— Oui, répliqua Jacques-César, je regrette bien qu'il ne soit pas l'aîné. Et puis, d'ailleurs, il a une maison, tandis que Marc n'en a point : à la garde de Dieu ! Allons dîner, cousin Guillaume.

CHAPITRE VII

MARC IMBERT ET ANDRÉ DUPARC.



Par une de ces mystérieuses dispensations de la Providence qu'il est impossible d'expliquer, mais que le croyant accepte comme venant du Père céleste, dont les voies ne sont pas nos voies, ni les pensées nos pensées, Marc Imbert et André Duparc perdirent leurs parents lorsque l'un n'avait encore que dix-huit ans et l'autre que seize. Fils uniques tous les deux, ils se trouvèrent donc orphelins. Leurs mères étaient sœurs de Jacques-César. Celui-ci devint le tuteur de Marc, et André eut pour administrateur de son petit patrimoine un habitant du village, ami de son père, auquel ce dernier l'avait recommandé en mourant. Marc était l'aîné des deux cousins, comme disait Jacques-César; il ne possédait pas grand'chose : un petit pré naturel de deux cent quarante toises, et deux champs de sept quarterons anciens chacun. Une dette hypothécaire de douze cents francs existait sur les deux immeubles, qui valaient peut-être le double de cette somme. Lorsque l'intérêt et l'impôt foncier étaient payés, il ne restait que quelques francs disponibles sur le prix *d'amodiation* que Jacques-César en relirait chaque année, à la Saint-Martin, soit le 11 novembre.

À vingt ans, Marc Imbert se plaça comme garçon de magasin chez des négociants, dans une grande ville de France. Il aimait peu le travail de la campagne, et, quoique grand, fort, bien constitué, il n'eut pas même l'idée d'offrir à son oncle de cultiver son domaine et de vivre avec lui. C'était pourtant, semblait-il aux gens raisonnables, ce qu'il aurait eu de mieux à faire; mais il voulait voir le monde et se croyait appelé à travailler dans un bureau. À tout prendre, Marc Imbert était un bon garçon, actif, fidèle, attaché aux intérêts de la maison; et il eût certainement fait son chemin dans cette carrière, aussi honorable pour lui qu'aucune autre, s'il n'eût eu un penchant

extraordinaire pour la vanité et le luxe des vêtements. Il dépensait pour ses habits les deux tiers de son salaire, qui n'était que de quatre cents francs et depuis trois ans seulement, car il n'avait reçu que cent francs d'étrennes pour toute chose la première année. Un de ses patrons lui fit un jour une observation sur ses dépenses: Marc répondit qu'il avait un oncle riche, et qu'il voulait au moins être bien mis; que, plus tard, il économiserait. On le laissa faire. Depuis quatre ans qu'il servait dans la maison de commerce Gaiss et A. Dippler, il n'avait pu mettre de côté que la faible somme de quatre cents francs. Ainsi que nous l'avons vu, il se proposait de demander un congé à ses patrons et de revenir faire un séjour dans son village.

Son cousin André ne lui ressemblait pas du tout, ni pour le caractère, ni pour la figure. Élevé par des parents véritablement chrétiens, Dieu lui fit la grâce de comprendre de bonne heure que la vie est une chose sérieuse, et que le devoir, c'est-à-dire l'obéissance aux saintes lois de Dieu, doit être la règle suprême de notre existence. Mais cette manière grave et austère de considérer toute chose, ne l'empêchait nullement d'être aimable, gai, franc et jovial dans l'occasion avec ses amis. Il aimait la lecture, avait le goût de l'instruction, et possédait une fort belle écriture, nette, coulante, bien ordonnée, sans prétention dans les lettres majuscules; il signait son nom simplement, en toutes lettres: *André Duparc*. Son tuteur, homme de beaucoup de raison et de sens, quoique de manières parfois un peu singulières, l'avait placé pendant trois ou quatre hivers de suite dans une pension, près d'une ville. André eut le bonheur de trouver dans le directeur de cet établissement d'éducation un homme consciencieux, aimable, fort instruit et rempli de cœur, qui comprit ses besoins et son caractère et lui facilita tout pour aider à son développement intellectuel, pendant le temps qu'il passa chez lui.

Peu après son retour définitif dans le village, un événement de fort peu d'importance en soi-même décida tout à coup de sa carrière. Un étranger voyageant seul, à pied, le sac sur le dos et un marteau de géologue à la main, s'arrêta un soir à l'auberge du Jean-le-blanc. Baptiste Clouet l'hébergea de son mieux, car il reconnut fort bien sous cet équipage plus que modeste un homme comme il faut, appartenant à la meilleure société. Le lendemain matin, cet inconnu demanda s'il pourrait trouver dans le village un jeune homme bien élevé et capable de faire avec lui quelques courses dans les montagnes voisines. Baptiste indiqua André, qui, à première vue, plut beaucoup au géologue, mais qui réserva le consentement de son tuteur. Ce dernier vint à l'auberge et fut bientôt d'accord avec eux, en sorte qu'André devint le guide et le compagnon du touriste solitaire. Celui-ci se trouva

être un savant, voyageant pour étudier les montagnes à un point de vue nouveau, qui lui était particulier. La conversation d'André, son intelligence éveillée, son esprit naturel et la parfaite droiture de son caractère, firent une vive impression sur l'homme distingué qui passait avec lui de longues heures dans les gorges sombres et sur les hauteurs du Jura. M. William Dixter⁴, au bout de quelques semaines, sentit qu'il aimait ce jeune homme et qu'il lui serait maintenant très difficile de se passer de lui. Doué de beaucoup de tact, sachant rester à sa place, André ne fit nullement parade du degré d'instruction auquel il était arrivé dans son humble position; mais, un jour, M. Dixter, qui rédigeait sur place ses observations et ses notes, glissa sur des pierres roulantes et tomba lourdement. En cherchant à se retenir avec la main droite, il se la foula de façon à ne pouvoir tenir la plume. André lui mit des compresses de linge trempé dans l'eau froide, puis, tirant de son sac un flacon de teinture d'arnica, il arrosa l'appareil tout entier du suc bienfaisant de cette plante: il offrit ensuite à M. Dixter d'écrire à sa place, sous sa dictée. M. Dixter accepta, pour ne pas lui faire de la peine sans doute; mais quand le secrétaire improvisé rendit le cahier au géologue, celui-ci poussa un cri d'admiration et fut sur le point de sauter au cou du jeune homme. En effet, la dictée se composait de cinq à six pages d'une écriture presque lithographiée, tant elle était nette, lisible, mais de plus parfaitement correcte et d'une irréprochable ponctuation. Entraîné par son sujet ou subissant une distraction, M. Dixter s'était servi de mots techniques, tirés de langues étrangères; malgré la difficulté, André avait passé ce rude défilé de consonnes sans sourciller, et tout se trouvait en règle, juste à sa place, comme l'aurait fait le savant lui-même dans un grimoire de lettres et de signes inintelligibles pour tout autre que pour lui. — « Mon cher ami, s'écria-t-il, vous ne pouvez plus me quitter; il faut, dès à présent, que vous m'accompagniez partout où j'irai, jusqu'à ce que mon ouvrage soit terminé, dussions-nous aller aux Grandes-Indes, en Amérique, en

4 - NdÉ: Il est tout à fait possible que le personnage de William Dixter puisse s'inspirer du géologue anglais, Charles Lyell, auteur du magistral **Principles of Geology** en trois volumes (publiés de 1830 à 1833 et qui connaîtront douze éditions de son vivant, toutes remaniées et traduites en plusieurs langues). Notons qu'en 1832 Lyell fit son voyage de noces en Suisse et y fit également des excursions géologiques. Ironie du sort, il est possible que Lyell ait été franc-maçon, société secrète honnie par Olivier. Chose certaine, le beau-père de Lyell, Leonard Horner, l'était et Lyell fut pendant un bon moment le président de la *Geological Society of London* qui a longtemps tenu ses réunions à la Freemason's Tavern... On peut se demander également si le personnage d'André Duparc ai été inspiré en partie par le géologue suisse Georges Cuvier, qui était aussi d'origine protestant.

Russie, au bout du monde. Dieu soit béni, je suis riche, et je pourrai rétribuer votre travail convenablement. »

André répondit qu'il accepterait volontiers de voyager avec lui, mais qu'il fallait en parler à son tuteur, parce qu'il ne ferait rien sans son avis.

— Bien répondu, mon cher André, reprit M. Dixter. — Puis il se dit en lui-même qu'on trouverait peu de jeunes gens, même d'un grand mérite, qui montrassent une pareille déférence envers leur tuteur dans une telle occasion.

Nous savons donc aujourd'hui que Marc Imbert est employé dans les magasins d'épicerie de MM. Gaiss et Dippler, de ***, et que son cousin André Duparc est de retour en Europe, d'un grand voyage en Amérique. Le premier aura vingt-quatre ans accomplis le 1^{er} novembre de l'année présente; le second les a *pris* seulement au mois de mai passé.

Le reste des événements qui concernent les deux neveux de Jacques-César Têtuan va se dérouler peu à peu dans notre narration.

CHAPITRE VIII

CORRESPONDANCE DE GUILLAUME PRESSON.



u moment de quitter la table, Jacques-César dit à son cousin :

— Verse encore un verre de salvagnin, et puis tu t'en iras. Mais tu me feras bien le plaisir d'écrire deux mots au neveu André pour le remercier; il faudrait tâcher de tenir

la lettre prête pour demain matin, de bonne heure, afin qu'elle puisse partir. Madelon, qui veut aller au marché, la mettra à la poste. Tu ne seras pas en souci pour le port de celle de Marc. Il faudra dire à André que mes forces s'en vont, et que, s'il tient à me revoir, il fera bien de venir cet automne.

— Faut-il écrire aussi à Marc ?

— Comme tu voudras : bien, si tu veux; mais ce n'est pourtant pas nécessaire.

De retour chez lui, Guillaume fit sa *reposée* ordinaire, après quoi le temps ayant subitement tourné à la pluie, il demanda à sa femme le gros étui de carton dans lequel on tenait les plumes, la règle carrée, la règle plate, ainsi que l'encrier; il prit l'Almanach de Berne et Vevey suspendu à une pointe de Paris clouée sur le-devant du buffet des assiettes, et demanda encore s'il n'était pas resté une feuille ou deux du cahier de papier de *poste* échangé au printemps contre des chiffons. M^{me} Presson dit que non, mais qu'on pourrait envoyer Julie chez la marchande pour en acheter. Guillaume donna un batz⁵ à la jeune fille, qui fut bientôt de retour, apportant trois feuilles de papier à lettres froissées et roulées dans un morceau de papier imprime. Il était manifeste que celui-ci venait d'être déchiré dans un livre; il contenait des fragments de récits fort intéressants sur les Missions évangéliques chez les peuples non chrétiens, récits dont la marchande (ainsi que

5 - 15 centimes.

tant d'autres personnes indifférentes) faisait, à ce qu'il paraît, fort peu de cas.

Guillaume prit peu garde à l'imprimé, mais il s'indigna en voyant la rapacité de la marchande.

—Comment! s'écria-t-il, trois feuilles pour un batz! C'est une voleuse!

— Elle a dit, reprit la jeune fille, que c'était du glacé et du timbré de Bath.

— Je... m'embarrasse bien peu de sa glace et de son Bath! Dans mon jeune temps, on avait douze feuilles pour un batz; et de bon et beau papier, fort comme du parchemin; tandis qu'on voit le jour à travers celui-ci, qui ne vaut pas le...

— Mais qu'est-ce qu'il y a donc besoin de faire tant de train pour si peu de chose? dit calmement sa femme. Y a-t-il là de quoi crier? Tiens.

En même temps, elle présentait à son mari une tasse de café à l'eau bien sucré.

— Y as-tu mis de l'eau de cerise? dit Guillaume, se radoucissant.

— Non; il fait trop chaud pour boire des liqueurs. D'ailleurs, je vois bien que vous avez assez bu avec le cousin Jacques-César. Prends ton café, et écris ta lettre tranquillement.

Guillaume s'assit près de la fenêtre, devant une petite table de sapin qu'on appelait le *cabaret*; et, posant son papier sur l'almanach qui lui servait de sous-main, il écrivit les deux lettres suivantes:

À Monsieur Marc Imbert.

« Mon cousin Marc,

» Je t'écris ces deux mots de la part de ton oncle Jacques-César, pour te dire qu'il a reçu ta lettre ce matin et que c'est moi qui la lui ai lue. Je te préviens que j'ai payé quarante-deux crutz pour le port, soit dix batz et demi, que tu me devras si mon cousin germain ne me les rembourse pas avant sa mort, vu que je n'ai pas le moyen de payer les ports de lettres qui ne me concernent pas. Quoique ton oncle aye toujours bon appétit, il me semble pourtant qu'il a bien vieilli cette année. Je trouve qu'il devrait mettre ordre à ses affaires, vu qu'il a souvent des *indigestions*. Le reste de la famille va bien. Je te salue de cœur.

« GUILLAUME PRESSON.

» Nauta-béné. Si tu viens cet automne, tu feras bien de changer l'amodiation de ton terrain, car celui qui le *tient* a coupé toutes les émondures des frênes pour faire de la *feuille*: on n'a point eu de regain. »

La seconde lettre contenait ce qui suit:

A M. André Duparc, poste restante à Paris (France).

« Mon cher cousin André,

» Ton oncle Jacques-César Têtuan, mon cousin germain, m'ayant invité à dîner aujourd'hui avec lui, et la messagère ayant apporté en même temps deux lettres...

» L'une était de ton cousin Marc et coûtait quarante-deux crutz, que j'ai payés, vu que ton oncle n'avait point de monnaie. L'autre lettre, qui venait de toi, était *franco* et contenait une pièce de vingt francs bien conditionnée. Je la lui ai lue, et il te remercie beaucoup de ce que tu lui envoies. Il te fait dire que, si tu tiens à le revoir, il ne faut pas trop tarder à venir. Il dit que ses forces s'en vont, et je m'aperçois bien que c'est vrai. — La moisson a été belle; mon champ, qui touche la Mâchaire à ton oncle, a eu une récolte énorme; on y est allé onze fois avec le char; la *grenaison* devra être bonne, car le blé était raide comme du fer. Vu la sécheresse, il n'y a point de regain; les vieilles vaches ont perdu leur procès. Ton terrain est en bien bon état; le tuteur y a tenu main. Je suis bien aise que tu *ayes* fait un bon voyage, et je fais bien des vœux pour la réussite de tes entreprises. Ma femme et ma fille Antoinette, qui est de ton âge, te font leurs amitiés en attendant le plaisir de te voir cet automne. Je te salue de cœur.

GUILLAUME PRESSON. »

CHAPITRE IX

LA MISE DE BOIS



— Qu'est-ce que tu portes là dans ta main ? Cette question, adressée par Jacques-César à l'huissier communal, qui se dirigeait du côté du pilier public, obtint la réponse suivante :

— C'est une affiche pour la vente des bois de l'État.

— Quand est-ce qu'elle aura lieu ?

— Le vingt-sept, à neuf heures du matin.

— Le vingt-sept ? Ce sera donc de mercredi en huit.

— Oui, justement.

— Il faudra que je mise une toche d'un moule pour la cheminée de ma chambre.

— Vous aurez beau faire ; il y en a assez : cent nonante moules et 9450 fagots *essences* diverses.

L'huissier continua son chemin.

Au jour fixé pour la vente, Jacques-César vit arriver chez lui, vers les huit heures du matin, le cousin éloigné pour lequel il avait signé un cautionnement de deux mille quatre cents francs. En entrant dans la cuisine, le visiteur déposa sur la table un panier recouvert d'un linge, au-dessus duquel sortait le col d'une bouteille de fer-blanc attachée à l'anse du panier.

— Bonjour, bonjour cousin ! Bonjour, la brave fille, dit-il à Madelon, qui sortait de la chambre encore en bonnet de nuit. Il faudrait mettre ce panier au frais.

— Qu'est-ce que vous avez dans ce panier ? demanda Jacques-César.

— Oh ! là, rien du tout. Nous avons fait le fromage à la *fruitière* ce grand matin, et ma femme m'a demandé de vous apporter une *croûte* au beurre et une bouteille de crème, puisque vous n'avez pas de vache dans ce moment.

— Vous la remercieriez bien de ma part; mais vous n'avez pas déjeuné?

— Faites excuse. Je n'ai besoin de rien. Je suis venu aussi pour miser une toche ou deux des bois de l'État, et je veux repartir de bonne heure.

— J'ai aussi envie d'en miser une pour la cheminée de ma chambre.

— Ah! bien, nous irons ensemble: je serai votre caution. Mais je réfléchis que vous n'avez pas non plus d'attelage; je vous amènerai votre bois à la maison, sans *conséquence*.

— Vous me ferez bien plaisir. Je n'aurai pas besoin de demander ce service à mon cousin Guillaume. Il semble qu'on lui demande la moitié de son domaine quand il s'agit d'une simple *voiture* de bois.

— Ah! je le reconnais bien là. Vous me cautionnez pour mes toches, cousin?

— Ça va bien sans dire, puisque vous me rendez le même service pour la mienne.

En ce moment, un gros pas se fit entendre dans le corridor, et le cousin Guillaume entra sans façon.

— Bonjour, dit-il, bonjour à tout le monde. Ah! c'est le cousin Suzelin.

— Oui; bonjour, cousin Presson. Comment va-t-il chez vous?

— Mais, assez bien, Dieu merci. Et chez vous?

— Ça va bien passablement, merci.

— Vous êtes venu pour la mise *de l'État*?

— Oh! là, je suis venu pour miser quelques toches et pour dire bonjour au cousin Jacques-César en passant. — Dites *voir*, la fille, comme je ne veux pas m'arrêter, vous tiendrez mon panier prêt, s'il vous plaît.

— Il est tout prêt; le voilà, répondit Madelon.

— Cousin germain, dit Guillaume, je crois que vous ne feriez pas mal de miser une toche de bois pour votre chambre. Comme je vais à la mise, je pourrai faire votre affaire en même temps que la mienne.

— Bien obligé, cousin Guillaume; mais voilà le cousin Suzelin qui m'a offert ses services et qui m'amènera mon bois sans *conséquence*. Je veux d'ailleurs aller voir la vente; cela me divertira un peu.

— Tout comme il vous plaira; je suis un peu pressé, je vais toujours.

— Attends-nous un moment; nous irons tous ensemble.

La vente, annoncée par affiches publiques et dans la Feuille des avis officiels, se faisait dans la grande chambre à boire de l'auberge du Corbeau-noir, maison de commune. Quatre longues tables de sapin garnissaient cette chambre, de manière à ne laisser que d'étroits couloirs entre les tables du milieu, celles des bords étant rapprochées

des murs de la salle. Une centaine de personnes, venues des villages voisins et même des villes du bord du lac, se trouvaient là rassemblées, assises autour des tables, en face de bouteilles remplies de vin pour ceux qui auraient soif. Un groupe de quatre personnes occupait, seul, une petite table carrée, à l'un des angles de la salle; c'était le *bureau*, c'est-à-dire les fonctionnaires chargés de procéder à la vente.

L'un de ces derniers tira sa montre et dit d'une voix haute:

— Messieurs, on va commencer.

Un second personnage se leva et lut ce qui suit:

Conditions de la vente.

1° Chaque lot sera adjugé au plus haut miseur.

2° Le paiement se fera, dans les six mois dès aujourd'hui, au bureau du Receveur, si la vente est ratifiée.

3° L'État exige une caution solidaire pour chaque lot.

— Messieurs, ajouta le même fonctionnaire, les personnes qui, soit comme miseurs, soit comme cautions, doivent encore des bois de la vente précédente, ne seront pas admises à celle d'aujourd'hui.

— Huissier, criez le No 1, à vingt-cinq francs.

— Numéro un, à vingt-cinq francs! Une voix: À vingt-six!

— À vingt-six et demi!

— À vingt-sept!

— À vingt-sept et demi!

— À vingt-huit!

— À trente!

— Expédiez.

— À trente francs pour la première!

— À trente pour la deuxième!

— À trente pour la troisième! — Expédié.

— À qui?

— À Jacques-César Têtuan.

— Sa caution?

— Gabriel Suzelin.

Le N° 2 fut expédié à Gabriel Suzelin, ainsi que les No 9 11, 17, 33, 36, 42, 57 et 64, sous le cautionnement de Jacques-César Têtuan, et pour un total de 665 francs.

Le cousin Guillaume eut beau engager Jacques-César à rentrer chez lui, car le bruit qui se faisait dans la salle et l'odeur du vin devaient le fatiguer, il répondit qu'il s'en irait assez tout seul. Guillaume ne dit plus rien; mais, à chaque nouvelle expédition de bois au sieur Suzelin, il lançait un regard terrible à Jacques-César, dans l'espoir qu'il se lèverait pour sortir de table; c'était en vain. L'obstiné vieillard tint ferme à

son poste jusqu'au bout, avalant de temps à autre un verre de vin et prenant part aux conversations de ses voisins.

Vers la fin de la vente, un numéro fut adjugé à un nouvel arrivant qui se tenait debout, près de la porte. C'était un homme à larges épaules, pas très grand, brun de visage et à l'air décidé. On lui aurait donné au moins cinquante à cinquante-cinq ans.

— Votre nom, et votre caution ? lui cria-t-on.

— Il s'avança vers le bureau.

— Mon nom : Etienne Rectal, dit-il ; et ma caution, la voici. On a expédié à ce prix, Messieurs. Soixante francs ; les voilà. Donnez-moi une quittance. Je ne cautionne jamais, et je ne demande de caution à personne.

L'officier public lui répondit que l'État n'admettait pas cela ; qu'il fallait une caution ou qu'on allait remettre en vente le lot en question.

— Mais, je paie immédiatement ?

— C'est très bien, monsieur ; il n'est pas sûr que la vente soit ratifiée : il nous faut une caution.

— Dans ce cas, Messieurs, j'abandonne mon lot. Vous pouvez le remettre en vente. L'État est libre de vendre à terme sous cautionnement ; je croyais être libre d'acheter en payant comptant. Je trouverai du bois ailleurs.

Ce disant, il quitta la salle.

— Quel est cet homme qui parle si net et si ferme ? demanda un marchand de bois de Genève à son voisin Guillaume Presson.

— C'est M. Etienne Rectal, un gaillard qui voit clair, allez seulement. Il a fait sa fortune en Amérique, et il est revenu ici, où il vit tout simplement avec sa femme.

— C'est le tuteur de mon neveu André, s'empressa d'ajouter Jacques-César.

— Alors, Monsieur Têtuan, reprit le marchand, votre neveu a du bonheur ; ses affaires sont en bonnes mains.

— Ah ! pour ça, oui, dit Guillaume : c'est bien dommage que Marc Imbert n'a pas eu un tuteur comme lui.

— Tu es encore bien singulier avec tes insinuations, cousin Guillaume ! Est-ce que je n'ai pas fait ce que je devais pour Marc ? Je te trouve... bien singulier.

— Répondez seulement à Suzelin : voilà encore une toche qu'on lui expédie ; le numéro 80. — Je m'en vais d'ici, car j'ai honte pour vous.

— Tu feras bien... de t'en aller : avec tes mauvais compliments devant des étrangers ! — À votre santé, Monsieur. Un verre ou deux ne font pas de mal.

CHAPITRE X

LENDEMAIN.



n arrivant chez lui, Guillaume Presson dit à sa femme que c'était fini, qu'il préférerait se brouiller tout de bon avec son cousin germain pendant que ce dernier pouvait encore payer ses dettes, plutôt que de laisser ce cautionnement de trois mille neuf cents francs suspendu sur sa tête comme une épée à deux tranchants. — Eh bien ! dit-il, s'il me force aussi à rembourser les mille francs pour lesquels il m'a cautionné, j'hypothéquerais plutôt mon champ de Fontanelle, quoique tout mon bien ne doive rien à personne. Et puis, je trouverai peut-être facilement quelqu'un qui me prêtera par simple billet, quitte à payer l'intérêt un peu plus cher. — Sa femme l'encouragea dans cette intention; mais, ajouta-t-elle, il faut faire la chose avec calme. Ainsi, demain matin, va chez le cousin, et dis-lui sans te fâcher ce que tu comptes faire. — Comme tous les gens faibles de caractère ou irrésolus, Guillaume aurait préféré aller chez Jacques-César pendant qu'il se sentait encore en colère, et profiter de l'occasion pour lui faire une bonne sermonnée; mais il finit par se ranger à l'opinion de sa femme, et il s'en alla travailler dans les champs. Pendant qu'il était absent de chez lui, voici ce qui se passait à l'auberge du Corbeau-noir.

Excité par le bruit qui se faisait autour de lui, par la chaleur et surtout par le vin blanc, auquel il n'était pas habitué, Jacques-César finit par tomber dans un état de complète ivresse. Le perfide Suzelin, qui l'avait engagé à boire, l'abandonna après avoir obtenu tout ce qu'il désirait. Il s'évada sans le reconduire chez lui, et, peu de temps après, revendit la plus grande partie de son bois pour argent comptant, sans s'inquiéter autrement du terme qui viendrait dans six mois. Au reste, laissons-le: soyons certains que le méchant fait une œuvre qui le trompe. Celui qui creuse la fosse pour y faire tomber son prochain,

sera le premier englouti par elle. — Dans la salle de l'auberge, en proie aux moqueries des miseurs, le pauvre Jacques-César finit donc par s'accouder sur la table et s'y endormit. Peu à peu les gens s'en allèrent, le laissant là. Et l'aubergiste ne s'en inquiétait pas davantage. Telle est la charité de cet excellent prochain qu'on nomme le monde.

Madelon, inquiète de ne pas voir revenir son maître pour midi, prit le chemin de la maison de commune. En y allant, elle rencontra M. Rectal, à qui elle fit part de ses craintes. Celui-ci offrit de monter à l'auberge pour lui en épargner l'ennui. À peine arrivé dans la salle, il ouvrit une fenêtre et dit de là à Madelon, à voix basse:

— Retournez chez vous et préparez le lit de votre maître.

— Hélas! qu'y a-t-il donc, Monsieur Rectal?

— Rien; allez seulement.

— Monsieur l'aubergiste, dit ce dernier au maître de la maison, si vous étiez à la place de ce vieillard, voudriez-vous être abandonné comme lui?

— Tant pis pour lui! pourquoi ne sait-il pas se gouverner? Ce n'est pas moi qui l'ai mis dans cet état.

— Non; mais c'est votre vin qu'il a bu chez vous et qu'il vous a payé. Allons, cela est indigne! Vous allez m'aider à l'emmener chez lui, ou je vous fais connaître publiquement.

— Oh! je veux bien vous donner un coup de main. Voyons, ami Jacques-César, réveillez-vous! voilà M. Rectal qui vous accompagnera.

Pas de réponse: le vin, maître absolu, tenait les forces du vieillard dans un état de prostration complète.

— Il n'y a pas à hésiter, dit M. Rectal; nous allons l'emporter à l'air; puis, une fois dans la rue, nous tâcherons de le faire marcher.

Jacques-César fut donc emporté comme un sac de blé, et enfin mis sur ses jambes, à l'air vif. Puis, l'aubergiste le soutenant d'un côté, M. Rectal de l'autre, il fut reconduit dans sa maison. C'est ainsi que Jacques-César rentra dans la demeure de ses pères.

Le lendemain matin en se levant, et ignorant ce qui s'était passé la veille, Guillaume n'eut rien de plus pressé que de se rendre chez son cousin germain. Tout plein de son sujet, auquel il avait pensé sur le matin, dans son lit, il se proposait de tenir le discours suivant à Jacques-César:

« Mon cousin » germain, la manière dont vous vous êtes conduit hier à la mise, en cautionnant Suzelin et en refusant mes offres et mes conseils, me force à vous dire qu'il vous faut chercher une autre caution pour les trois mille neuf cents francs que vous devez à Trabaud. Je m'en vais, de mon côté, vous débarrasser du service que

vous m'avez rendu en me cautionnant pour mille francs. Il faut que, dans un mois dès aujourd'hui, nous soyons, vous et moi, libres d'agir comme bon nous semblera. Pas moins, quand je pourrai vous rendre un service, je le ferai avec plaisir.»

Les mains derrière le dos et la tête baissée, il se rencontra nez à nez avec M. Rectal, qui sortait déjà de chez Jacques-César, et qui lui dit rapidement:

— Bonjour, Monsieur Presson; je viens de voir votre cousin; je le trouve bien malade: il a une fièvre énorme et beaucoup de peine à parler. Je crains une inflammation de la poitrine. Comme vous êtes, je crois, son plus proche parent après ses neveux absents, vous ferez bien de faire venir un médecin, le plus tôt possible. Permettez-moi de vous dire aussi qu'une visite de pasteur serait pour le moins aussi nécessaire.

Guillaume Presson fut sur le point de croire qu'il rêvait; mais la figure calme, grave et imposante de M. Rectal le fit bientôt revenir à lui-même. Il se dépêcha donc d'entrer et se fit raconter par Madelon toute la scène de la veille. Naturellement compatissant, quoique fort intéressé, deux dispositions qui se rencontrent souvent chez des hommes de son caractère, il revint précipitamment chez lui, raconta l'affaire à sa femme en lui disant de porter au cousin ce qu'elle avait de plus rafraîchissant, pendant qu'il irait chercher un médecin à la ville. Quant à demander au pasteur de venir auprès du malade, comme il demeurerait dans un autre village de la paroisse, on aurait le temps d'y réfléchir et d'en reparler.

Le docteur jugea le cas assez grave, mais sans penser pourtant que le danger fût imminent. Il prescrivit divers remèdes et surtout la plus grande tranquillité autour du malade; éviter tout ce qui pourrait ébranler ses nerfs ou lui donner la moindre émotion; ne pas lui parler d'affaires.

Guillaume, qui assistait à la visite du médecin, fut surtout frappé de cette dernière prescription.

— Monsieur le docteur pense qu'il ne faut pas lui parler d'affaires? ce serait pourtant bien nécessaire qu'il pût s'en occuper un moment: il doit avoir plusieurs choses à mettre en règle.

— C'est possible. Nous verrons cela dans quelques jours; pour le moment, il ne peut en être question. Êtes-vous son plus proche parent?

— Oui, Monsieur le docteur, après ses deux neveux.

— Il faudrait avertir ces derniers de l'état de leur oncle.

— Monsieur le docteur croit-il qu'il soit nécessaire de faire venir le pasteur?

— Comme vous voudrez : cela vous regarde; mais je crois que le mieux est de laisser le malade dans la plus grande tranquillité de corps et d'esprit.

— Monsieur prendra bien un doigt d'eau de cerise ?

— Je vous remercie infiniment; je ne prends jamais rien dans mes visites.

CHAPITRE XI

LIT DE MORT.



Les forces du malade ne revinrent point. Au bout de huit jours passés dans son lit, Jacques-César finit par comprendre que son état pouvait être fort grave, car la fièvre et l'inflammation n'avaient point diminué. Il demandait ses neveux et s'impatientait de ne les pas voir arriver.

Pour le calmer, Guillaume lui proposa un jour de faire venir le pasteur.

— Bien, si tu veux, répondit péniblement le vieillard.

— Une bonne prière fait quelquefois tant de bien, dit une voisine qui se trouvait là dans ce moment. Eh! la belle prière que le défunt ministre fit à mon mari dans sa dernière maladie! Ça le calma tout de suite. Et si la prière ne fait point de bien, on est au moins sur qu'elle ne fait point de mal.

On fit donc demander le ministre, qui vint sur-le-champ, regrettant beaucoup, dit-il, de n'avoir pas su plus tôt que son paroissien était malade. Il lut quelques versets de la Bible, fit ou récita une prière et s'en retourna chez lui, ayant rempli son devoir de visiteur des malades,.... mais sans avoir fait le moindre bien à l'âme du pauvre mourant. Ce prédicateur, du reste, était un homme froid, sans véritable vie religieuse et se renfermant dans la limite exacte de ses devoirs officiels. Peu sympathique par nature, et appelé à voir souvent des malades, il avait fini par s'endurcir à la vue des souffrances de son prochain. Cela ne fait nullement son éloge; mais nous nous empressons d'ajouter que de tels hommes sont bien rares dans la classe si honorable où celui-ci n'était sans doute qu'une triste exception.

Un jour, vers les quatre heures du soir, on vit entrer deux hommes dans la principale rue du village; l'un portait une énorme malle et pliait sous le poids de ce bagage; le second tenait dans une main la boucle d'un étui à chapeau, et dans l'autre une belle canne de palmier,

à poignée d'ivoire. Ce dernier était Marc Imbert, qui, descendu de la diligence au relais le plus rapproché, arrivait avec sa garde-robe tout entière. Avant de toucher le seuil de la maison de son oncle, il dut s'arrêter au moins dix fois pour saluer les gens qui se tenaient devant leurs maisons, et qui venaient tous lui serrer la main et lui faire la même question. Il rencontra aussi la belle Ester Clouet, qui n'était encore qu'une jeune fille de seize ans quand il quitta le village, et il ne put faire autrement que de lui dire de jolies choses sur sa figure et sur toute sa personne. Enfin, il entra chez Jacques-César, et fut d'abord très surpris de l'air triste et sérieux de Madelon.

— Parlez plus bas, Monsieur Marc, lui dit-elle tout de suite, votre oncle ne peut supporter le bruit.

— Est-ce que mon oncle est donc bien malade ?

— Oui, très malade.

Elle le fit entrer sur la pointe des pieds dans la longue chambre sombre, où il ne voyait goutte au premier moment. Madelon entr'ouvrit les rideaux de laine verte et dit au malade que son neveu Marc était là, près de son lit.

— Tu as bien fait de venir, mon pauvre enfant, lui dit le vieillard; mais c'est déjà un peu tard. Et André, où est-il ?

— Je pense qu'il arrivera demain, oncle; nous n'avons pas pris la même route.

— C'est bon; va te reposer et manger quelque chose.

André arriva, en effet, le jour suivant, mais à la nuit close et chez son tuteur. Un instant après, il entra tout doucement chez son oncle, serrant la main affectueusement à la domestique. Madelon lui dit que son oncle dormait.

— Alors, j'attendrai ici qu'il se réveille. On entendit tousser Jacques-César.

— Entrez maintenant, dit Madelon.

André embrassa son oncle et lui parla avec tant d'affection, que les yeux du vieillard se remplirent de larmes.

— Tu reviendras me voir demain, de bonne heure, n'est-ce pas ? j'ai à te parler.

— Certainement, mon oncle.

Et, pendant que Jacques-César tenait encore sa main dans les siennes, André se mit à prier en son âme, suppliant le Seigneur Jésus de venir lui-même, par son esprit, parler au cœur du malade, pour lui faire recevoir son salut.

— Tu m'as fait du bien, mon pauvre enfant, je te remercie. Reviens demain.

Marc Imbert occupait une chambre chez son oncle, et André logeait

dans sa propre maison, mais il prenait ses repas chez M. Rectal.

Le lendemain, André et Marc eurent avec leur oncle la conversation suivante:

— Je vous ai fait venir tous les deux, dit-il, pour vous dire que j'ai arrangé mes affaires, il y a déjà un an, et pour vous demander d'accepter ce que j'ai décidé, chacun pour ce qui le concerne.

André répondit le premier que, quelles que fussent les dispositions de son oncle à son égard, il pouvait compter sur lui : Marc dit la même chose.

— Je vous recommande aussi la pauvre Madelon. André, s'il y a quelque objet dans ma maison qui te fasse plaisir, tu pourras le prendre sans que Marc ait rien à dire.

— Mon cher oncle, il y a en effet un livre que je vous prierai de me donner vous-même : c'est votre Bible, dans laquelle mon excellente mère a lu tant de fois avec moi. Je m'engage à en donner une autre à Marc, en place de celle-ci.

— Ce n'est pas nécessaire, dit Marc; si elle te fait plaisir, prends-la seulement.

— Je me garderai bien de l'emporter de la maison de mon oncle, tant qu'il peut entendre ce qu'elle contient. Et, pour le moment, si nous en lisons quelques versets ? c'est peut-être la dernière fois que nous pouvons le faire ensemble.

— Bien, si tu veux; oui, prends-la.

André ouvrit la grande Bible in-folio et lut les paroles suivantes:

« Que votre cœur ne se trouble point et ne craignez point; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.

« Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père; si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je m'en vais vous préparer le lieu.

« Et quand je m'en serai allé, et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai et vous prendrai aussi avec moi, afin qu'où je serai vous y soyez aussi.

« Et vous savez où je vais, et vous en savez le chemin.

« Thomas lui dit: Seigneur, nous ne savons où tu vas; et comment en saurions-nous le chemin ?

« Jésus lui dit: Je suis le chemin, la vérité et la vie; personne ne vient au Père que par moi. » (Jean XIV, 1-6.)

— Mon cher oncle, dit André, qui s'était levé et se tenait debout près du lit, je ne voudrais pas vous effrayer inutilement, mais je désirerais savoir si vous vous croyez réellement bien malade.

Jacques-César regarda son neveu avec des yeux dans lesquels se peignaient l'angoisse et la douleur:

— Mon pauvre enfant, répondit-il, encore un peu de temps, et ce sera fini!

— Eh bien! mon cher oncle, la volonté de Dieu est meilleure que la

nôtre, quand nous savons où nous allons et que nous connaissons le chemin. Êtes-vous en paix ?

— Non... la mort est là... devant moi... terrible... je ne vois rien d'autre...

André, tout tremblant, se décida alors à parler ouvertement à son oncle.

— Jésus-Christ, lui dit-il, a vaincu la mort. C'est une chose certaine qu'il est venu sur la terre, qu'il a souffert, qu'il est mort, qu'il est ressuscité et qu'il est monté au ciel. Est-ce pour lui qu'il a accompli cette œuvre ? est-ce pour lui, pour sa propre cause que son sang a coulé sur la croix ? Non, cher oncle, c'est pour vous, c'est pour moi, c'est pour tous. Croyez-vous donc que sa vie ait pu être donnée pour rien ? elle a été donnée pour nous racheter de la malédiction. Il a tout fait, tout accompli. Vous n'avez qu'à lui dire : Seigneur, sauve-moi dans ton royaume. Toi seul es le chemin, la vérité et la vie ; et moi je ne suis qu'un pauvre pécheur !

Jacques-César sortit sa main tremblante et la tendit à André en murmurant d'une voix affaiblie : « C'est bon ; merci, mon enfant. »

Les deux neveux se retirèrent à la cuisine. Leur oncle s'assoupit et dormit pendant presque toute la journée. Vers le soir, Guillaume Presson vint demander s'il ne pouvait pas dire adieu à son cousin pour la dernière fois : on lui permit d'entrer, et bientôt le mourant rouvrit les yeux et dit quelques mots. André et Marc s'empressèrent d'entrer.

— Mon pauvre cousin, lui dit Guillaume, je suis venu vous dire adieu. Je vous ai fait souvent de la peine, mais c'est bien sans le vouloir, et je vous prie de me le pardonner.

— Et moi, j'aurais mieux fait de suivre tes conseils, surtout les derniers ; je me serais épargné bien du tourment. Maintenant, il faut s'occuper d'autre chose que de ce monde. Tu mourras aussi, cousin Guillaume ; n'attends pas comme moi au dernier moment, car on risque d'arriver trop tard... André, mon cher André, je te remercie : ce que tu m'as dit m'a fait du bien. Je commence à comprendre que je ne suis rien, que je n'ai rien à offrir à Dieu, mais notre Seigneur Jésus-Christ a fait le chemin du ciel, afin qu'un pauvre pécheur comme moi puisse y être reçu..... Adieu, Marc

Jacques-César se tut ; sa respiration devint tout à coup gênée ; son visage se couvrit de sueur ; il eut un vomissement ; puis, lorsqu'il fut de nouveau replacé sur son lit, ses yeux devinrent fixes, vitreux, et la dernière étincelle de vie terrestre s'évanouit.

Si Christ est en nous, dit l'Écriture, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'esprit est vivant à cause de la justice.

CHAPITRE XII

UN HÉRITIER.



Le juge de paix, chargé par la loi de faire l'apposition des scellés sur les papiers et les effets du défunt, ne tarda pas à découvrir un pli cacheté contenant ces mots: À *Monsieur le juge de paix. Testament olographe de moi, soussigné, Jacques-César Têtuan.* Il invita, en conséquence, les héritiers présumés, et Guillaume Presson comme proche parent, à se présenter en Justice de Paix le surlendemain des funérailles, pour assister à l'ouverture du testament et se prononcer sur son contenu. Les trois parents se rendirent donc ensemble au chef-lieu du cercle, où la Justice de Paix tenait ses séances. Dès qu'ils furent introduits à l'audience, le président brisa le cachet de l'enveloppe et lut ce qui suit:

«Après avoir recommandé mon âme à Dieu, moi, soussigné, Jacques-César Têtuan, je dispose de mes biens de la manière suivante:

- » 1° Je donne aux pauvres de ma commune dix francs.
 - » 2° Je lègue à ma domestique, Madelon Pencras, deux cents francs.
 - » 3° Je lègue à mon neveu André Duparc, mon pré de la *Mâchaire*, libre de toutes charges.
 - » 4° Je lègue à mon cousin germain, Guillaume Presson, en souvenir de sa bonne amitié et de ses conseils, mon plantage de la *Coudrette*.
 - » 5° Enfin, pour tout le reste de mes biens non » légués, en quoi qu'ils puissent consister, j'institue pour mon héritier mon neveu Marc Imbert, » avec la charge de payer les dettes de ma succession.
- » Ainsi fait, écrit en entier et signé de ma main, » à ***, le 6 du mois de février 18....

J. G. TÊTUAN. »

— Voilà, Messieurs, dit le président, un testament très clair et parfaitement en règle. L'acceptez-vous purement et simplement, ou faites-vous des réserves? Vous n'êtes point obligés de vous décider aujourd'hui.

Marc Imbert, comme héritier, dit qu'il acceptait.

André Duparc dit aussi qu'oui.

Guillaume Presson dit qu'oui.

— La succession de feu Jacques-César Tétuan étant assujettie à un droit de mutation en faveur de l'État, il en sera pris inventaire demain, afin de régler la part de chaque intéressé, dit le président.

En revenant chez eux, André demanda à Marc s'il avait l'intention d'accepter l'hérédité sans bénéfice d'inventaire. Marc dit qu'il ne savait pas bien; qu'il se déciderait après avoir vu le résultat de l'inventaire relatif au droit de mutation. André l'engagea à agir avec prudence et à prendre les avis de M. Rectal. —Veux-tu, ajouta-t-il, que je lui en parle?

— Non; ce n'est pas nécessaire pour le moment. L'inventaire donna le résultat suivant:

Legs fait à André Duparc,	2,500fr.	Mutation, 2%
Legs fait à G. Presson,	400	» 4%
Héritier, Marc Imbert:		
16,000 fr. d'immeubles,		
7,000 fr. dettes connues,		
reste net,	9,000	» 2%

L'avoir net de la succession pour l'héritier, après le paiement des legs et la déduction des dettes, se trouvait donc être de neuf mille francs.

Jacques-César avait écrit lui-même, sur une feuille de papier, la liste de ses dettes; on pouvait croire qu'elle était complète. Les gages de sa domestique y figuraient. Il ne mentionnait pas les cautionnements. Guillaume dit qu'il ne connaissait pas d'autres dettes à la succession. Il y avait donc sept mille francs à payer, et, pour cette valeur, Marc Imbert en recevait une de seize mille, en immeubles taxés généralement assez bas. La maison, par exemple, avec son grand jardin, n'était évaluée qu'à deux mille cinq cents francs.

Pour un jeune employé d'un magasin d'épicerie, c'était donc une assez belle position; car il est ici question des anciens francs de Suisse, dont le rapport en francs fédéraux actuels, ou francs de

France, est de 69 pour cent⁶.

Il y a des envieux un peu partout sur la terre, et, dans le village dont nous parlons, il y en eut bien sept ou huit qui trouvèrent que Jacques-César aurait dû disposer de ses biens d'une autre manière: par exemple, instituer deux héritiers au lieu d'un seul, car, pourquoi priver André Duparc de sa portion d'héritage? puis, pourquoi faire un si petit legs à Guillaume Presson? et enfin, ces deux cents francs donnés à Madelon Pencras étaient une franche vilénie, après tant d'années de service. Mettons que ces gens eussent raison dans leurs appréciations, est-ce que cela les regardait? quelqu'un les avait-il chargés d'égaliser les lots et de faire les partages? Nullement. Donc, ces personnes curieuses ou remplies d'envie auraient mieux fait, selon nous, de s'occuper de leurs propres affaires.

Lorsque les divers points relatifs aux droits de l'État furent réglés, et les officiers de justice partis, André prit à part son cousin et le félicita bien cordialement sur sa nouvelle position:

— Mais tu devrais, lui dit-il, la rendre meilleure encore en demandant le bénéfice d'inventaire au tribunal. Tu saurais au moins à quoi t'en tenir sur les cautionnements que notre oncle a pu souscrire, et dont, comme son héritier, tu deviens seul responsable.

— Non, je ne m'en soucie pas; s'il y a quelques cautionnements, ce ne peut être pour une valeur considérable; je m'en ferai libérer, petit à petit, quand l'occasion se présentera. Je crois, d'ailleurs, honorer la mémoire de mon oncle en ne faisant pas une démarche pareille, dont les frais sont toujours assez *conséquents*; et puis, enfin, j'ai une raison particulière de n'en rien faire pour le moment. Je t'en parlerai plus tard.

Cette raison si impérieuse, André l'avait devinée depuis plusieurs jours; mais, comme le lecteur l'ignore complètement, il est convenable de lui en dire quelques mots. Pour cela, nous lui demanderons la permission de retourner un peu en arrière, et de reprendre notre récit au moment du retour de Marc Imbert et d'André Duparc dans leur village.

6 - À dater de ceci, les nouvelles sommes qui figureront dans le récit seront indiquées en francs de France.

CHAPITRE XIII

QUELQUES PORTRAITS ET AUTRE CHOSE.



s-tu vu Marc Imbert ? » se disaient entre eux les jeunes gens du village. « Hein ! c'est ça qui ferait un bel artilleur ! »

« As-tu vu Marc Imbert ? » demandait furtivement à la belle Ester quelqu'une de ses amies ou voisines.

— Oui.

— Comment le trouves-tu ?

— Mais... voilà ; assez bien.

— Oh ! ne fais pas tant la fine bouche : dis seulement que c'est le plus beau garçon du village.

— Tu trouves, Hortense ?

— Oui ; et il y a quelqu'un d'autre qui pense la même chose.

— Et qui est-ce ?

— C'est toi, ma chère.

Et c'était vrai. Ester Clouet ne pouvait s'empêcher de penser que Marc Imbert était le plus beau garçon qu'elle eût encore vu. Si l'on trouvait peu convenable qu'Ester s'occupât de la figure de Marc Imbert, nous prierions les lecteurs de ne point oublier que cette jeune et belle fille avait perdu sa mère depuis plusieurs années, au moment, hélas ! où ses conseils lui eussent été le plus indispensables. Il faut tenir compte aussi des difficultés de sa position : placée à la tête d'une petite auberge de village, connaissant tous les jeunes gens de l'endroit, ainsi que beaucoup d'autres, elle était louée et encensée continuellement. D'ailleurs, après tout, le sentiment qui l'occupait en secret n'est pas de ceux qu'on puisse repousser facilement.

Quoi qu'il en soit, Marc Imbert vint saluer Baptiste Clouet dans la matinée du jour qui suivit celui de son retour. Il portait une veste à larges pans, mais peu allongés, en drap marron, avec des boutons jaunes tellement brillants, qu'ils paraissaient d'or ; un gilet de piqué,

ouvert, laissant voir un magnifique devant de chemise aussi blanc que la neige; un pantalon vert foncé, avec une large bande noire sur la couture, et des sous-pieds sous la botte. À la main, une légère casquette de Paris en étoffe quadrillée aux vives couleurs; une charmante cravate chinée, nouée négligemment. Une belle tenue droite, — nous avons dit ailleurs qu'il était grand et bien constitué, — une taille souple, de belles épaules arrondies, un collier de barbe courte, frisée, noire comme l'encre; des cheveux noirs aussi et, de plus, bouclés naturellement. Ainsi se présenta Marc Imbert à ses anciennes connaissances. Et chacun de l'admirer.

À l'ensevelissement de son oncle, il parut en drap noir très fin, mais il eut soin d'avoir une cravate blanche et un gilet de velours de soie, ainsi qu'un chapeau à la dernière mode.

Le même jour, il vint encore chez Baptiste pour lui faire une visite; il ne trouva qu'Ester. Comme il avait l'air fort ému après la cérémonie, Ester resta assez longtemps seule à causer avec lui, et même, lorsqu'il partit, elle lui tendit la main amicalement. Hélas! oui, la belle Ester commençait à trouver que ce serait bien dommage que Marc Imbert retournât en France, et elle lui avait demandé tout simplement s'il ne ferait pas mieux de rester au village et de se fixer dans la maison de l'oncle Jacques-César, dans le cas où il l'obtiendrait au partage des biens. Quant à André, il ne lui plaisait guère; c'était un sauvage ou un *fier-bot*, qui ne mettait pas les pieds à l'auberge et filait droit son chemin, sans s'arrêter à causer avec les jeunes filles dans la rue ou vers les fontaines; d'ailleurs, avec son chapeau de feutre gris, sa courte lévite noire et son pantalon gris, ainsi que son gilet encore gris, pouvait-on raisonnablement le trouver bien mis, pour quelqu'un qui revenait de faire un grand voyage? On aurait pu, il est vrai, faire attention à la régularité et à la finesse de ses traits, que ne déparaient point des cheveux châains fort épais et très fins, et une légère moustache brune. Il était d'une taille moyenne, plutôt maigre et osseux qu'ayant les membres pleins et arrondis, comme son cousin; mais tout en lui accusait un caractère solide, une forte santé, une démarche aisée et une grande activité d'esprit. Ces qualités-là, en général, ne sont pas remarquées du peuple au même degré que ce qui plaisait dans l'extérieur de Marc Imbert; il en résultait que peu de personnes, parmi les jeunes gens surtout, savaient découvrir chez André ce qui le mettait réellement si fort au-dessus de son cousin.

Celui-ci donc, après sa dernière conversation avec Ester Clouet, et surtout après l'ouverture du testament de Jacques-César, conçut un projet d'une grande hardiesse; et c'était ce qui l'occupait si fortement lorsque André lui conseilla de chercher à connaître d'une

manière légale les cautionnements de son oncle. Il se dit que ce n'était pas pour rien qu'Ester l'engageait à ne pas retourner en France; il chercha donc à la voir en particulier une seconde fois, ce qui ne lui fut pas difficile.

— Je n'ai pas voulu repartir, lui dit-il dans cette occasion, avant de vous dire adieu; et si ce n'était pas une trop grande témérité de ma part, je voudrais vous prier d'accepter ce léger souvenir d'un ami d'enfance qui ne vous oubliera jamais.

En même temps il offrit à Ester un petit coffret d'un charmant travail; il l'ouvrit, et lui dit encore:

— Voyez, Mademoiselle Ester, ce n'est pas autre chose qu'un ruban de Paris.

— Il est fort joli, Monsieur Marc; mais je ne pense pas que je puisse l'accepter sans que mon père le sache. Est-ce que vous repartez décidément?

— Hélas! il le faut bien. Que ferais-je ici tout seul?

— Mais, vous n'avez pas besoin de rester tout seul!

— Est-ce sérieusement que vous dites cela, Ester, et ne vous jouez-vous point de moi?

En même temps, il lui prit la main: Ester ne répondit rien; elle laissa sa main dans celle de Marc, et ses yeux se remplirent de larmes.

Le jour suivant, Guillaume Presson rentra chez lui à pas précipités et tout haletant: il venait d'apprendre de Baptiste Clouet lui-même la grande nouvelle, en présence de Marc Imbert, et il courait l'annoncer à sa femme et à sa fille Antoinette.

— Pensez donc, pensez donc! leur dit-il, que Baptiste donne sa fille à Marc, et que Marc ira s'établir avec eux à l'auberge! Est-ce un garçon qui a du bonheur! L'Ester aura au moins trente à quarante mille francs. Oh! je crois que feu mon cousin germain en savait quelque chose, puisqu'il a donné son bien à Marc.

— Tant mieux pour lui dit Antoinette; pour moi, j'ai toujours trouvé qu'André valait mieux que Marc, et je ne m'en dédis pas.

— Eh bien! dit la mère Presson, je n'envie pas leur bonheur.

— En attendant, reprit Guillaume, je suis fameusement content de cette affaire, parce qu'elle me met à l'abri du cautionnement des trois mille et neuf cents francs.

La nouvelle était donc certaine. Fort du consentement d'Ester, Marc alla parler à Baptiste, en se mettant complètement à sa disposition, lui et son héritage. Baptiste sauta d'abord en l'air à l'idée d'un mariage; mais Marc défendit sa cause avec habileté, montrant qu'il pouvait lui être réellement d'une grande utilité pour son auberge et pour tout son train.

— Mais, mon pauvre ami, tu n'y penses pas : ce que tu me dis là serait bel et bon si ma fille était d'accord avec toi, car alors je ne voudrais pas la contrarier. Seulement, je crois qu'elle porte ses vues plus haut, en fait de fortune, quoique — je n'en disconviens pas — tu aies maintenant un joli bien au soleil. Je vais voir ce qu'Ester en pense, et je reviens bientôt : attends-moi ici un moment.

La cause était gagnée. Baptiste revint au bout d'un quart-d'heure et lui dit d'un air sérieux :

— Va reconsole Ester, qui pleure là comme une malheureuse. Puisque tout est déjà arrangé entre vous, il est clair que je ne veux pas vous tourmenter inutilement.

Et, comme nous l'avons vu, il communiqua lui-même le mariage à Guillaume Presson. En un pareil état de choses, Marc Imbert eut bientôt oublié et bénéfice d'inventaire et cautionnements. Baptiste Clouet ne lui en dit rien non plus, en sorte qu'il n'en fut nullement question.

CHAPITRE XIV

AUTRE CHOSE ENCORE.



Nous prions le lecteur de ne pas s'impatienter: si simple que soit notre histoire, ou plutôt celle des deux cousins Marc et André, elle se compose nécessairement, au point où nous sommes arrivés, de deux fils que nous ne pouvons tenir dans la même main ou sur le bout de la même plume.

Nous avons laissé Marc en d'assez belles circonstances pour que nous puissions l'abandonner pendant une semaine, et voir un peu ce qui se passe chez M. Rectal, à propos de notre ami André.

Lorsque M. Rectal reçut la nouvelle de la prochaine arrivée de son ancien pupille, il attela son cheval alezan et courut à la diligence. Ainsi que l'avait dit Guillaume en quelques mots, M. Rectal avait réellement acquis une assez belle fortune pour un homme dans sa position, en revendant une ferme qu'il possédait et cultivait lui-même dans l'état de New-York. Mais il n'était arrivé là qu'après de rudes travaux et de longues fatigues. Durant plus de vingt années, M. Rectal appliqua toute l'énergie de son caractère, toute son intelligence et toute sa persévérance à la culture de terrains assez vastes, bien situés à quelques égards, mais sur lesquels plus d'un devancier avait échoué. Lui, fort et robuste, ne se découragea point. Levé le premier dans son domaine, et toujours couché le dernier, il mettait la main à tout, payant ainsi de sa personne comme un simple ouvrier. Nous pouvons bien dire aussi au lecteur que, maintes fois, au point du jour, M. Rectal posa par terre pour un instant son lourd sac de froment, et n'en répandit pas un grain sur le sol fraîchement labouré avant d'avoir demandé au Maître souverain des cieux et de toute chose de bénir cette semence. Dieu l'exauça et le fit prospérer. On peut dire, en vérité, qu'un grain en rapporta vingt, un autre trente et un autre soixante. M. Rectal ne se borna pas non plus à une agriculture routi-

nière; instruit et habile, il essaya des cultures nouvelles, qui lui réussirent; il fut un des premiers à tirer bon parti, dans la contrée, soit de l'élève du bétail, soit de plantations d'arbres fruitiers nouveaux, qui se vendirent fort bien. Il eut des revers, sans doute, de mauvais jours; sa foi, comme celle de tout chrétien, fut mise à l'épreuve: il demeura inébranlable dans sa confiance en Dieu. Comme il n'avait pas de dettes, avec un tel courage, une telle activité, les forces du corps et les forces de l'âme, ses affaires furent bientôt en bon état. Au bout de douze ans, son petit capital se trouva quadruplé, en ce sens qu'il aurait pu revendre sa campagne quatre fois ce qu'elle lui coûtait primitivement. Mais il se garda bien d'accepter l'offre qu'on lui fit de l'acheter; il continua d'y faire des améliorations, des embellissements naturels et de bon goût, sans nuire au revenu qu'il en retirait. Enfin, à quarante-huit ans, ses deux fils étant élevés, il vendit sa terre à un riche Américain, qui ne regarda pas à une forte somme pour acquérir des terrains aussi bien cultivés, dont la position lui plaisait et qui avaient quelque chance de se trouver plus tard dans le voisinage ou sur le tracé même d'un chemin de fer. Les deux jeunes Rectal se marièrent; ils reçurent chacun une ferme nouvelle à cultiver, comme avait fait leur père, et ce dernier, réalisant sa fortune, revint avec sa femme en Europe. Ami d'enfance du père d'André, il se fixa dans le village où nous le voyons aujourd'hui, y acheta une jolie maison bien confortable, avec du terrain pour occuper un domestique homme et nourrir quelques pièces de bétail. André, dans son voyage, avait vu les fils de M. Rectal et leurs familles, dont il rapportait de bonnes nouvelles. Le tuteur et le jeune homme s'embrassèrent cordialement et furent bientôt de retour à la maison. M^{me} Rectal et son mari eurent la joie d'apprendre que leurs enfants et petits-enfants prospéraient dans leurs établissements, dont André fit un tableau qui les intéressa vivement. Il alla ensuite chez son oncle faire la visite à laquelle-nous avons assisté.

— Mais, où est donc Amélie? demanda M. Rectal à sa femme, lorsqu'André fut de retour; je voudrais la présenter à notre ami.

— Dans sa chambre, où elle achève un ouvrage pressant.

— Ah! mais, appelle-la donc. — Amélie, mon cher André, est ma filleule. Elle vit avec nous et travaille comme lingère. Nous l'aimons comme notre propre enfant. Elle a eu beaucoup de chagrins. Son père a fait faillite; mais il n'y avait pas de sa faute. Il a péri dans le naufrage du *Conquérant*, il y a trois ans; et sa mère n'a pas tardé à le suivre. Amélie est donc orpheline, comme toi et ton cousin; elle restera avec nous tant qu'elle voudra. Je ne lui demande pas de travailler comme elle le fait, mais je me garde bien de l'empêcher. D'ailleurs, je lui place

son argent, dont elle aura besoin plus tard.

M^{me} Rectal, qui rentrait en ce moment, présenta elle-même à André la jeune couturière. Amélie vint embrasser son parrain pour les bonnes nouvelles que M. Duparc rapportait d'Amérique; elle prit part à la conversation avec beaucoup d'enjouement et de grâce, et demanda ensuite la permission de rentrer chez elle, afin de pouvoir tenir sa promesse au sujet de l'ouvrage qu'elle devait achever.

Amélie Lorm avait environ vingt et un ans, le son de voix d'une grande douceur, de beaux cheveux noirs et des yeux bleu foncé d'une admirable expression. L'ensemble de ses traits, vus de face, ne formait pas une belle figure dans le sens rigoureux du mot; mais le profil en était remarquable, et il y avait dans ce visage tant de fraîcheur, de sentiment, d'expression et de vie, qu'on ne pouvait s'empêcher de le trouver charmant au premier abord; quand on connaissait Amélie, cette impression allait se fortifiant de plus en plus.

— Comment trouves-tu ma filleule, André? demanda M. Rectal, quand ils furent seuls.

— Mais, je la trouve charmante, pour le peu que j'en ai vu ce soir.

— Charmante est le mot: tout le monde ici en convient... Une autre chose: Constant m'avait promis de te remettre des échantillons de ses blés barbus; les as-tu apportés?

— Sans doute; je vais les chercher.

André revint bientôt avec deux paquets étiquetés, contenant chacun quelques poignées de froment. L'un, bien *nourri*, blanc et rondet, avait une apparence très productive et faisait plaisir à voir; l'autre était d'un grain allongé, rougeâtre, à écorce fine et brillante.

— Voilà de fort beaux échantillons de froment, dit M. Rectal; j'en connaissais déjà les espèces, et j'ai essayé de les propager dans nos environs; mais ils ne réussirent pas dans nos terrains trop secs et peu profonds. Ces blés-là rendent énormément dans les plaines de l'Amérique, le long des fleuves, sur un sol riche et humide. Ici, cela va encore assez bien la première année, quoiqu'ils restent *bas*; ils sont fermes sur plante; mais, dès la seconde année, ils ne s'élèvent plus qu'à mi-hauteur ou s'étiolent. C'est dommage, car ils se battent facilement et donnent une farine *ronde* qui fait un pain délicieux. — Pour mon petit train de campagne, j'y ai renoncé, ainsi qu'à d'autres espèces étrangères trop délicates: je me borne à semer la moitié de mes cultures en froment rouge, et l'autre moitié en froment blanc, l'un et l'autre sans barbe longue. Il faudra que j'écrive cela à Constant.

André étant fatigué, M. Rectal l'engagea à prendre du repos. Il se rendit donc dans sa maison, où M^{me} Rectal avait fait préparer une chambre. Pauvre André! comme le son de cette voix et ces yeux bleus

voilés de longs cils noirs le suivaient partout! Fallait-il donc qu'il revînt tout exprès d'Amérique pour rencontrer ce regard et pour en être subjugué! Hélas! que c'est peu de chose que l'homme, même quand il se nomme André Duparc, qu'il a vingt-quatre ans et les meilleures qualités qu'on puisse lui souhaiter! Il suffit d'un simple regard pour le troubler et le rendre rêveur. Mais Dieu le garde, ici comme sur les hautes montagnes qu'il vient de parcourir; André Duparc se confie en Dieu, qu'il aime et dont il désire faire la volonté.

Peu après le départ d'André, M^{me} Rectal monta chez Amélie, à qui elle recommanda de ne pas veiller trop tard.

— Oui, ma bonne tante (Amélie lui donnait ce nom). Priez aussi pour moi.

Et faudra-t-il donc dire aussi: Pauvre Amélie! pourquoi André Duparc s'est-il trouvé sur son chemin? — Mais nous ferons mieux de ne pas trop nous inquiéter de la position de ces jeunes gens, du moins pour aujourd'hui.

Amélie n'allait point travailler à la journée dans les maisons, comme les couturières le font ordinairement dans les villages. Par l'éducation qu'elle avait reçue, elle était fort au-dessus de ce genre de vie: quelque honorable qu'il soit en lui-même et pour les personnes qui ne pourraient gagner leur pain d'une autre manière, il ne convenait nullement à la jeune orpheline. Son parrain, d'ailleurs, n'y aurait pas consenti. On lui confiait des ouvrages fins et délicats, qu'on lui payait fort bien, grâce à l'intervention de son protecteur, qui avait déclaré d'entrée qu'il l'entendait ainsi et non autrement. Et Amélie était si habile dans son art, ce qu'elle avait confectionné paraissait tellement mieux fait que l'ouvrage des autres lingères dans la contrée, que souvent elle devait refuser du travail, tant il lui en venait de divers côtés. Elle connaissait aussi la broderie à *points luisants* et celle à *application*. Dans le village, on avait la plus haute estime pour Mademoiselle Amélie, comme on l'appelait; les jeunes gens ne lui reprochaient qu'une chose: c'était de ne pas assister aux fêtes de la jeunesse. Amélie refusait toujours, affirmant qu'elle ne dansait pas. Parmi les jeunes filles du village, plusieurs étaient fort aises de ces refus, parce que, si M^{lle} Amélie eût accepté, elle aurait pu sans doute accaparer les meilleurs danseurs, comme le faisait Ester Clouet ou telle autre: et puis, chose bien plus importante à leurs yeux, M^{lle} Amélie était vêtue en *demoiselle*: c'est-à-dire que, le dimanche, pour aller à l'église, elle mettait un chapeau *coupé*, garni intérieurement de liserons roses, et portait une mantille de soie noire, parfaitement simple, qui lui allait fort bien, sans doute, mais que, ni Ester Clouet, ni Antoinette Presson n'eussent jamais osé placer sur

leurs épaules. Elles se contentaient d'un châle *tapis*, lequel coûtait au moins le double, et dont la pointe étalait une belle palme de plusieurs couleurs sur un fond uni, rouge ou feuille morte; et, quant à leurs chapeaux, comme ils étaient de belle paille de Florence et fort grands, on peut être sûr qu'ils coûtaient au moins vingt-cinq francs, sans parler des rubans; tandis que le chapeau coupé d'Amélie, tout monté et tout garni, ne revenait probablement qu'à seize ou dix-sept francs de notre monnaie actuelle. De cette façon, chacune de ces jeunes personnes restait à sa place et dans sa classe, bien évidemment!... Nous devons dire encore, pour être suffisamment explicites sur ce sujet délicat (et plus sérieux qu'il n'en a l'air), que M^{lle} Amélie ne portait jamais de bonnet, tandis que les autres jeunes personnes du village en mettaient presque toujours. Pour les grandes occasions, pour une noce, par exemple, ou pour un *nouvel-an*, elles les faisaient *monter* dans les villes, par les modistes, et, comme ils étaient chargés de rubans et de dentelles, ils coûtaient naturellement fort cher; si cher, que nous n'oserions en indiquer ici le prix, dans la crainte que nos lecteurs n'en soient scandalisés, comme nous l'avons été nous-même plus d'une fois. On peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que tel de ces bonnets engloutissait, en frivolités d'un jour, tout le produit de cinq ou six courses au marché, d'un quarteron de poires, de quelques bouteilles d'huile et d'une vingtaine de paniers de framboises ou de fraises, cueillies à grand'peine dans les bois et jusque sur les hauteurs du Jura. Ainsi se passaient alors les choses: c'était fort triste. Peut-être aujourd'hui les jeunes filles sont-elles plus simples et plus modestes dans leur mise, celles qui sont pauvres surtout? Nous ne savons.

CHAPITRE XV

UN RÈGLEMENT DE COMPTE.



insi que nous l'avons vu, André visita son oncle tant que ce dernier eut besoin de lui; il alla ensuite chez son cousin Guillaume et chez ses anciens camarades; puis, lorsque le testament de Jacques-César fut homologué et que M. Rectal put en connaître le contenu, ce dernier dit à

André, un matin avant déjeuner:

— Le legs qui te concerne me plaît assez: si tu avais été nommé héritier, seul ou conjointement avec ton grand cousin Marc Imbert, je t'aurais conseillé de demander tout de suite le bénéfice d'inventaire de la succession. Tu as beaucoup moins que Marc, et c'est juste, parce qu'il est responsable, tandis que tu ne l'es pas.

André raconta à M. Rectal comment il avait donné le même conseil à son cousin et le refus de ce dernier.

— Maintenant, reprit le tuteur, que tu es majeur depuis six mois déjà, il est temps que je te rende compte de tes affaires, dont, tu vas être chargé.

— Mon cher tuteur, j'ai besoin de vos conseils et de votre excellente direction autant que jamais, car je pense repartir prochainement. M. Dixter compte de nouveau sur moi pour un second voyage, qui doit durer au moins deux années; je lui ai promis de l'accompagner.

— Pourquoi ne m'en as-tu rien dit jusqu'à aujourd'hui? il faut dire ces choses-là tout de suite.

— C'est vrai; mais vous savez aussi que j'ai dû voir mon oncle... et puis, il n'y a pas si longtemps que je suis arrivé: je n'en ai, du reste, parlé encore à personne qu'à vous, mon cher Monsieur.

— À la bonne heure. Nous en parlerons en détail. Maintenant, que veux-tu que je fasse pour toi?

— Je voudrais vous prier de me rendre le même service que par le

passé, c'est-à-dire que vous voulussiez bien me considérer encore comme votre pupille, me diriger dans mes affaires et administrer mon petit bien en mon absence.

— Je le ferai volontiers, mon cher ami; cependant j'aurai besoin d'une procuration de ta part et d'une promesse. La promesse que j'exige de toi, c'est que tu ne te rendras caution pour personne en affaires d'argent. Peux-tu me la donner?

— Voilà ma main; nous sommes d'accord: je trouve les cautionnements immoraux, en général; et quand on s'engage à long terme, pour une somme considérable, je les ai en horreur. Qu'on prête de l'argent à un ami, à un parent dans le besoin, qu'on lui en donne, si cela est possible, c'est bien; mais qu'on s'engage pour soi et les siens, à perpétuité, à payer à la place de quelqu'un lorsqu'il sera dans l'impossibilité de le faire lui-même, c'est une monstruosité, une véritable folie. Quant à la procuration, je suis prêt à la signer.

— Voilà une feuille de papier timbré. Écris-la. André prit une plume, mit une date au bas de la feuille et son nom à côté, puis il la présenta à M. Rectal.

— Et tu penses que c'est tout ce que je veux! Je te remercie de ta confiance et de ton blanc-seing, mais tu me feras le plaisir d'écrire une bonne procuration bien détaillée, avec pouvoir de substitution; car tu dois comprendre que, si je venais à mourir avant ton retour, il faut que je puisse remettre le soin de tes intérêts à quelqu'un qui en soit digne et capable.

André protesta qu'il n'écrirait rien; que M. Rectal, mettrait ce qu'il voudrait, et que lui le lirait ensuite.

— Comme tu voudras. Voici maintenant l'état de tes affaires:

Pendant ces quatre années, j'ai reçu, pour le fermage de tes petits morceaux de terrain, la somme de dix-huit cents francs, soit quatre cent cinquante francs par an. J'ai dépensé cinquante francs par an pour l'impôt et pour l'entretien de la maison; en sorte que j'ai pu placer à la Caisse d'épargnes les seize cents francs qui restent. En voici les quatre coupons. Voici de même les trois autres coupons, de mille francs chacun, pour les sommes que tu m'as envoyées. — Je pense toujours qu'il est préférable de ne pas louer ta maison, soit à cause de ton mobilier, que je ne saurais où mettre, soit parce que des locataires la dégraderaient considérablement.— Es-tu content de ma gestion?

— Trop content et très reconnaissant, mon cher tuteur.

— Eh! bien, signe-moi une décharge au pied des comptes: il y en a deux doubles; tu en prendras un et je garderai l'autre.

André s'empressa de signer; puis, il prit dans son portefeuille un

petit rouleau qu'il présenta à M. Rectal, et sur lequel on pouvait lire : 1,000 fr. *en or*.

— J'aurais manqué à mon devoir envers vous et envers moi-même, si je n'avais pas mis en réserve la même somme cette année-ci. Je vous prie de la placer comme les trois autres.

— C'est bien, mon cher André. As-tu suffisamment d'argent pour te mettre en route, et peut-être pour faire quelque petit présent à la pauvre Madelon ?

— J'y ai pensé et j'ai tout ce qu'il me faut pour cela.

— Nous sommes bientôt au bout de nos affaires: il en reste pourtant encore une que je veux vider avec toi tout de suite, afin qu'on n'en parle plus.

Ici, André, d'ordinaire si ferme, sentit fléchir ses genoux : il s'assit. Il s'attendait à une investigation de sa plus secrète pensée. Le moment fut accablant, car M. Rectal ne se pressait pas de prendre la parole. Enfin il rompit le silence, et dit avec une sérieuse lenteur:

— C'est un sujet fort grave à tout âge, André; mais il faut l'envisager simplement, comme en la présence de Dieu. Je te conseille de faire ton testament avant de te remettre en voyage: tu pourras me le confier en dépôt, cacheté bien entendu, ou si tu préfères le laisser à un notaire...

— Non, non; à vous, cher Monsieur, à vous seul, répondit aussitôt André, grandement soulagé.

— Écoute: encore un mot. Ne fais pas cet acte sans y avoir bien réfléchi; tu as le temps. Connais-tu bien la forme d'un testament olographe ?

— Il me semble que celui de mon oncle...

— Oui, très bien. Au reste, il m'en avait parlé dans le temps, et je devais le savoir par cœur.

M. Rectal soigna ses papiers, ferma son bureau, puis, prenant André sous le bras:

— Allons déjeuner, lui dit-il: ces dames nous attendent, et le café doit être prêt.

CHAPITRE XVI

DEUX VISITES.



endant le déjeuner, M. Rectal fut d'une gaieté qui étonna sa femme et fit sourire de plaisir Amélie.

— Je suis si heureuse quand je vois mon oncle content et joyeux comme ce matin, dit la jeune orpheline.

— C'est vrai que je ne suis pas toujours disposé à chanter; mais, aujourd'hui, j'ai un motif particulier d'être joyeux.

— Pourrait-on savoir en quoi il consiste, ce fameux motif, dit M^{me} Rectal: je serais bien aise d'en posséder la recette.

— C'est tout simplement qu'André et moi nous avons réglé nos comptes, et que nous sommes d'accord sur tous les articles, même sur les articles futurs; car, il faut que vous le sachiez, Mesdames, je continue à être le tuteur d'André, qui continue à rester mon pupille, et qui ne pourra *contracter* sans mon consentement.

— Ah! la belle affaire que voilà: il y a bien de quoi être si joyeux, dit M^{me} Rectal.

— Plus que vous ne croyez, Madame Rectal. Si, par exemple, M. André se mettait dans l'esprit de faire un mariage qui ne me convînt pas, à moi, son tuteur, je pourrais, malgré ses vingt-quatre ans, m'y opposer. On voit des choses si extravagantes, en fait de mariage, parfois! — Mais, rassure-toi, André: je crois qu'il n'y a rien à craindre de ton côté; et, tant que tu pourras, comme ce matin, me remettre mille francs à placer, tu auras autre chose en tête qu'un mariage...

En ce moment, de grandes enjambées dans l'escalier annoncèrent l'arrivée de quelqu'un, puis, un coup de sonnette. La domestique vint répondre et annonça M. Marc Imbert.

— Faites entrer ici, dit M. Rectal.

— Eh bien! Monsieur Imbert, voilà de bonnes nouvelles, je pense: vous êtes content du testament de votre oncle?

— Oui, Monsieur, sans doute. — Je te cherchais, André, pour te communiquer moi-même une autre nouvelle; par la même occasion, je prendrai la liberté d'en faire part à ces dames et à Monsieur Rectal. Je me marie avec M^{lle} Ester Clouet. André, je compte sur toi pour ami de noce. André se leva d'un seul bond :

— Dis-tu vrai, Marc ?

— Aussi vrai que vous l'entendez.

— Alors, dit M. Rectal, on ne peut que vous féliciter... Est-ce une chose dont on puisse parler ?

— Certainement. M. Clouet l'a annoncé ce matin à mon cousin Guillaume.

— Mon cher Marc, dit André en embrassant son cousin, je prie Dieu de bénir ton mariage... Te voilà maintenant fixé ici.

— Oui ; j'irai m'établir chez mon beau-père; tout est arrangé. Mais, n'est-ce pas, je compte sur toi ?

— Si je suis encore ici, c'est clair, avec grand plaisir.

— Comment ! si tu es encore ici ? N'as-tu pas assez couru le monde ? Fais comme moi, André, fixe-toi au pays et n'en bouge plus.

— Je ne demanderais pas mieux que de faire comme toi, si je le pouvais; mais quand le devoir appelle, il faut obéir... Ah ! une chose à laquelle tu as sans doute pensé, c'est que, pour moi, il ne peut être question de danse, à cause du deuil de notre oncle; et, d'ailleurs, je ne danse pas.

— On ne dansera pas, si cela te convient. Je préférerais aussi attendre quelque temps; on pressera un peu les choses, parce que je suis dans une position *exceptionnelle*.

— As-tu écrit à tes patrons ?

— Non, parbleu ! pas; tu fais bien de me rappeler la chose ; je vais le faire immédiatement.

Marc Imbert s'inclina devant les dames et fut au bas de l'escalier en deux sauts.

M. Rectal, toujours sur sa chaise, restait silencieux.

— Ce mariage m'étonne singulièrement, dit-il à la fin, à voix basse : Au reste, non ! reprit-il en élevant la voix : un homme qui cautionne le premier venu en pleine mise publique peut bien donner sa fille à l'héritier de Jacques-César Tétuan. — Adieu, Amélie ; embrasse ton oncle, et ne te marie jamais, du moins pas de cette manière.

Et le petit cercle se dispersa chacun de son côté.

Amélie monta dans sa chambre dont elle ferma la porte à clef. Elle se promena à pas lents et finit par se jeter à genoux, la tête appuyée sur ses mains. — Fortifie-moi contre moi-même, ô Dieu ! disait-elle à voix très basse, en priant de toute son âme. — Peu à peu, le calme

revint dans son esprit, et si quelqu'un l'eût vue, une heure plus tard, travaillant à son ouvrage et s'arrêtant de temps à autre pour lire une page dans un livre tout ouvert sur sa table, il aurait pu dire: «Voilà une jeune fille qui s'occupe uniquement de sa broderie et de sa lecture, et qui a l'air fort appliqué.»

Pendant que Marc Imbert écrivait à MM. Gaiss et A. Dippler, pour leur annoncer son mariage avec une riche héritière, jeune et belle, et les avertir qu'il ne rentrerait pas chez eux, mais pourrait probablement leur envoyer un jeune homme à sa place, André allait faire une visite à la domestique de feu son oncle. La pauvre Madelon Pencras continuait à demeurer dans la maison et tenait le ménage de Marc. Hélas! elle se faisait vieille et n'était plus capable de servir dans une autre place; et ce n'était pas avec les revenus de ses gages et les deux cents francs de Jacques-César qu'elle pourrait vivre tranquille. Elle pensait, d'ailleurs, que la maison où elle avait passé plus de douze années allait se fermer, et qu'elle se trouverait sans asile.

André la trouva dans un de ces moments de tristesse qu'on remarque si bien sur les traits d'une femme de la campagne quand elle tricote rapidement ou qu'elle *teille* du chanvre devant sa porte. Elle était assise sur la vieille colonne du pressoir. André prit place à côté d'elle, après lui avoir touché la main et demandé de ses nouvelles.

— Je comprends bien votre chagrin, ma pauvre Madelon, lui dit-il, car mon oncle était, au fond, un brave et digne homme. S'il avait eu une meilleure manière de soigner son terrain, il aurait pu vous laisser quelque chose de plus. Mais j'espère que Marc prendra soin de vous, puisqu'il reste au village et qu'il y sera dans une belle position; pour moi, je pense que je devrai bientôt repartir, peut-être pour longtemps. Je veux donc vous demander de me faire le plaisir d'accepter ce petit paquet; vous vous servirez de ce qu'il contient pour vous faire un peu de bien dans l'occasion, vous acheter, par exemple, une bonne et chaude robe pour l'hiver, et puis, enfin, ce dont vous aurez besoin, petit à petit.

Madelon ne répondit pas d'abord, car, posant son tricotage, elle eut assez à faire à essuyer ses larmes avec le coin de son tablier de cotonne bleue, rayée de blanc. André lui mit l'argent dans la main.

— Eh! Monsieur André, à quoi pensez-vous? croyez-vous que je veuille accepter une pareille somme? vous prendre ce que vous avez péniblement gagné? Donnez-moi pour une robe, si vous voulez, mais rien de plus. Ah! c'est bien vous qui auriez dû être l'héritier, et non pas l'autre.

— Non, Madelon; je préfère beaucoup que les choses soient arrangées comme elles le sont; et ce que mon oncle a fait est bien fait:

vous prendrez ces deux cents francs, ou si vous préférez les remettre à M. Rectal pour vous les soigner, ce sera comme vous voudrez; mais pas avant mon départ. À présent, causons un peu à nous deux, car je ne peux pas rester bien longtemps. Avez-vous une Bible et quelques livres ?

— Non, je n'en ai point.

— Aimez-vous à lire, le dimanche, quand vous êtes seule ?

— Sûrement, que j'aimerais; mais le pauvre défunt ne s'en souciait pas.

— Je vous abonnerai à la *Feuille religieuse*; je vous donnerai aussi quelques petits livres et une Bible. Vous lirez tous les dimanches un chapitre en pensant à moi.

— Ah! pauvre Monsieur André! pas seulement rien que les dimanches.

— Dites-moi, Madelon, croyez-vous que mon oncle eût l'habitude de cautionner ?

— Pour l'habitude, non; mais c'était un caractère faible, vaniteux et têtue en même temps. Les gens qui savaient le prendre en faisaient ce qu'ils voulaient, surtout ceux qui le flattaient. Il y a, entre autres, ce vilain... Suzelin, — que Dieu le confonde seulement! Votre oncle l'a cautionné pour deux affaires, j'en suis sûre: je ne sais pas pour combien. Il faudrait aussi savoir ce qui s'est passé avec le boucher Nathan, qui ne vaut pas la corde pour le pendre. En général, je me suis toujours méfiée des gens qui faisaient des présents à votre oncle.

— Est-ce que mon cousin Presson lui en faisait de temps en temps ?

— Eh! lui, le *Gilliaume*! Il lui aurait bien plutôt pris quelque chose, s'il avait pu. Il était toujours à lui reprocher les petits services qu'il nous rendait pour du bois, pour arracher les pommes de terre, ou pour des choses de rien. Il le *rauffait* souvent en parlant d'un cautionnement, et du pré de la Mâchaire qu'il vous a donné. Je crois qu'il en avait fameusement envie; il a pourtant assez de bien.

— Il paraîtrait donc que mon cousin Presson aurait cautionné mon oncle ?

— Je le crois.

— Je vous conseille, Madelon, d'exiger le paiement de vos gages et de votre legs, lorsque Marc sera marié.

Madelon regarda autour d'elle et tourna la tête du côté des fenêtres de la maison; mais, se ravisant, elle reprit à voix basse:

— Je suis nigaude; Monsieur Marc est allé écrire à l'auberge Pensez donc, Monsieur André, qu'il m'a déjà demandé de lui laisser cet argent, et qu'il m'en paierait l'intérêt.

— Je vous conseille, au contraire, de vous faire payer le plus tôt

possible; et quand vous aurez votre argent... Qui est votre conseiller ?

— Je n'en ai plus; c'était le pauvre défunt.

— Voulez-vous que je demande à M. Rectal de le remplacer ?

— Oh ! je serais trop contente.

— J'espère qu'il voudra bien y consentir. Vous lui remettiez alors votre argent, et si vous deviez quitter cette maison, il vous aiderait à trouver un petit logement.

— Pauvre Monsieur André, que vous êtes bon ! Mais pourquoi ne restez-vous pas au village ? vous avez un joli petit bien et une bonne maison avec un jardin; tenez ! j'irais faire votre ménage et vous servir pour rien ; et je serais si heureuse chez vous ! Puis, vous vous marieriez avec une bonne et excellente *demoiselle*, car une grosse fille de village ne vous conviendrait pas, quand même ce serait cette grande blonde Ester.

— Vous dites bien, Madelon; rien ne me serait plus agréable qu'un tel avenir. Nous verrons pour plus tard, à mon retour, si je reviens toutefois, car Dieu seul le sait. Pour le moment, il faut penser à autre chose.

— Eh bien ! puisque nous en sommes là, je veux vous dire toute ma façon de penser, et vous ne m'en voudrez pas, car je vous ai connu tout petit : Monsieur André, vous avez fait une nouvelle connaissance depuis votre retour ?

— Oui, c'est vrai.

— Je veux aussi vous donner un conseil à mon tour : c'est celle-là qui vous convient, et point d'autre. Souvenez-vous de ce que je vous dis là; on m'a toujours dit que je connaissais les gens à leur *phylosomie*.

— Je vous remercie du conseil, ma chère Madelon; mais, dites-moi, est-ce que vous voyez quelquefois cette personne ?

— Pas aussi souvent que je le voudrais. Elle est pourtant venue trois ou quatre fois vers moi cette année, le dimanche après midi, pour causer un peu et me lire quelque bon livre.

— Je la prierai de venir aussi souvent qu'elle le pourra... Madelon, êtes-vous bien capable de me faire une promesse et de la tenir religieusement ?

— S'il plaît à Celui qui nous entend, dit Madelon, en mettant la main sur sa poitrine.

— Eh bien ! ne prononcez jamais son nom devant moi, ni le mien devant elle, tant que je ne vous y aurai pas autorisée.

Madelon se couvrit la figure de ses deux mains, et dit tout bas : « Seigneur, mon Dieu, qu'est-ce que j'ai fait ! »

Quand elle les ôta, André se trouva parti et déjà assez loin de la

vieille maison de feu Jacques-César Tétuan.

CHAPITRE XVII

LE BILLET À ORDRE.



apartiste ayant consenti au mariage de sa fille, n'entendait pas que les préliminaires traînassent en longueur. Il proposa, en conséquence, à Marc d'écrire les *annonces* au premier jour, et comme celui-ci ne demandait certes pas mieux non plus, on alla chez le pasteur, qui écrivit les promesses et fit signer les époux et le père en sa présence. Ainsi, la première publication des bans aurait lieu déjà le dimanche suivant. Marc et Ester, et Antoinette Presson, qui devait être amie de noce, s'arrangèrent pour aller ensemble à Genève, où l'on devait acheter les *engagements*. Contre l'usage, ceux-ci seraient donnés après la signature des annonces; on n'avait pu faire autrement puisque tout se décidait d'une manière si prompte.

La veille de ce mémorable jour, Marc courut un peu de tous côtés pour se procurer quelque argent, car on se souvient peut-être qu'il ne possédait que quatre cents francs pour toute économie. Ne réussissant pas dans ses premières démarches, il finit par s'adresser à un homme riche, ou passant pour tel, qui prêtait de l'argent sur parole, par petites sommes. Ce dernier lui dit qu'il lui prêterait volontiers mille francs dans les circonstances actuelles, au cinq pour cent, à un an de terme, et sous le cautionnement d'un parent ou d'un ami connu de lui, prêteur.

— Cela vous va-t-il, Monsieur Imbert ?

— Cela m'irait très bien, Monsieur; sans doute, cela m'irait; mais, mettez-vous à ma place: j'arrive de France, où j'ai passé quatre années; je reviens dans mon pays; je me marie tout de suite, et je n'oserais vraiment pas demander un tel service dans ce moment. Je vous offre de prendre votre argent par billet à ordre; au bout de six mois, je vous le rembourserai en un titre prenant hypothèque sur ma

maison ou sur un de mes fonds de terre.

— Je n'accepte pas d'hypothèques; ce genre de placement ne me convient pas. Je place à court terme, ou sous cautionnement. Voyons, n'avez-vous personne à m'indiquer dans votre village ? qui connaissez-vous ? avec qui êtes-vous lié ?

— Je suis lié avec mon cousin André Duparc; je connais un peu M. Rectal; il y a aussi mon cousin Guillaume Presson.

— Bons, excellents tous les trois; lequel vous voulez: je m'en contente.

— Oui; mais je doute qu'ils voulussent me cautionner.

— Pourquoi donc ? Est-ce qu'ils se méfieraient de vous ?

— Non; mais je pense qu'ils ne cautionnent pas volontiers.

— Eh bien ! c'est une raison de plus pour qu'ils vous rendent une fois ce service, qui n'est, au reste, que pour la forme, absolument que pour la forme, Monsieur.

Une idée subite vint traverser l'esprit de Marc et lui parut fort lumineuse.

— Je crois que j'ai trouvé l'homme qui vous convient et à moi aussi, dit-il vivement; je l'ai vu à l'ensevelissement de mon oncle; il est aussi quelque peu mon parent et demeure précisément dans le voisinage : c'est Gabriel Suzelin.

L'homme aux écus fit une grimace d'oiseau de proie qui bâille de faim, et secoua la tête; puis il ajouta :

— Gabriel Suzelin ? je le connais fort bien; c'est un de mes débiteurs, et... mais justement, c'est vous qui êtes l'héritier de feu Jacques-César Têtuan ?

— Oui, Monsieur.

— Un excellent homme ! il a rendu un bon service à Gabriel Suzelin, en le cautionnant pour deux mille quatre cents francs qu'il me doit, à un an de terme, cinq pour cent, échéance 15 septembre, ajouta-t-il en regardant un agenda de deux pieds de long, tout ouvert devant lui.

Cette découverte inattendue fit presque fléchir les genoux pourtant bien solides de Marc Imbert, et déjà il regrettait de n'avoir pas suivi le conseil de son cousin. Il était temps encore; mais le mariage, — le bruit public, — les présents de noce à faire le lendemain ! Le pauvre Marc se voyait déjà démolí au moment d'avoir sa maison faite. L'esprit lui revint fort à propos :

— Mon cousin Suzelin ne me refusera pas ce service, pour la forme, comme vous dites, Monsieur. Je pourrais aller lui en parler tout de suite.

— Non, non, mon ami. Suzelin n'est pas ce qu'il me faut, ni à vous non plus. Voyons un peu comment nous pourrions arranger les

choses, puisque vous croyez que les trois autres ne voudraient pas signer...

Ici le capitaliste eut l'air de réfléchir profondément; il appuya l'index de sa main gauche sur la pointe excessivement crochue de son nez, de manière à prolonger ainsi une courbe qui s'enfilait finir à l'angle formé par le coude. Il reprit sa phrase inachevée.

— Comme cautions. Je tiens à vous rendre service et aussi, naturellement, à faire fructifier mon argent au mieux; c'est-à-dire, *mon argent*, c'est celui qu'on me confie! Je vais donc vous prêter mille francs par billet à ordre, à trois mois, au six pour cent.

— Trois mois, c'est trop peu de temps, objecta faiblement l'emprunteur.

— Eh bien! mettons six mois, et vous paierez le sept pour cent. Je ne fais pas autrement; c'est à prendre ou à laisser, comme vous voudrez. L'argent est extrêmement rare à cette époque de l'année; l'argent est une marchandise comme toute autre chose. Sommes-nous d'accord?

Marc réfléchit une demi-minute pour se convaincre qu'il ne pouvait faire autrement que d'accepter les conditions de ce juif, quelque dures qu'elles fussent; mais il se promit bien de ne pas garder son argent un jour de plus que le terme fixé.

— Enfin, Monsieur, puisque je suis un peu pressé par ma position exceptionnelle, j'accepte pour six mois.

— Nous allons donc écrire le billet. Voici du papier gradué. Écrivez; je dicterai:

« À six mois de date, soit au 1^{er} avril 18..., je paierai à M. ***, ou à son ordre, la somme de mille (en lettres) francs, valeur reçue en espèces. — Bon pour la somme de 1,000 fr. — Fait à ***, le 1^{er} octobre 18... — Marc ImBert. »

Faisons maintenant le compte: 7% pour six mois, cela fait 35 francs; 5 francs de commission, cela fait 40; c'est donc 960 francs que je vais vous remettre.

— Comment, Monsieur! vous ne m'avez pas dit un mot de cette commission, et vous prenez encore l'intérêt d'avance?

— Toujours, mon cher; et quant à la commission, c'est mon petit bénéfice. Dans ces sortes de transactions, l'intérêt se prélève toujours sur le capital. Vous n'êtes pas encore bien au courant, mais vous vous y mettrez facilement... Vous allez sans doute faire un petit voyage à Genève; c'est assez l'usage lorsqu'on se marie.

— C'est possible que j'y aille.

— Allons donc ! vous y allez très certainement. Si vous m'en croyez, vous ferez vos emplettes chez ***, qui n'attrape jamais personne... Je vais vous remettre neuf cents francs en billets de banque et soixante francs en espèces; cela vous sera plus commode à porter.

— Mais pourtant, vous me faites dire, dans le billet, que j'ai reçu *en espèces*.

— Allez seulement, mon cher; ce n'est que pour la forme.

Les billets livrés et serrés dans le portefeuille de Marc, celui-ci s'en revint chez lui tout triste et pensif; il ne reprit son air heureux que le soir, en se retrouvant avec sa fiancée, dans les moments où elle n'était pas occupée à servir les hôtes ou les habitués du Jean-le-blanc.

CHAPITRE XVIII

JOURNÉE À GENÈVE.



Les deux fiancés et l'amie de noce se mirent en route de bonne heure, sur un char-à-bancs. Baptiste, ne pouvant les conduire lui-même, confia son cheval pommelé à son futur gendre, en lui recommandant de le mettre aux *Vingt-deux-Cantons*, où les écuries étaient bonnes, et où l'allemand Gottlieb en aurait soin.

Nos jeunes gens arrivés et convenablement restaurés, Marc proposa de se rendre d'abord dans un magasin d'horlogerie, pour y acheter une montre. À cette époque-là, la nouvelle Genève n'existait pas encore; à peine les premiers quais du Rhône commençaient-ils à se montrer; et quant à raser les fortifications, c'était une monstruosité qui aurait soulevé la réprobation générale. Dix ans, vingt ans ont suffi pour mettre à néant l'œuvre de plusieurs siècles et pour faire sortir de terre une ville nouvelle, des maisons splendides, de véritables palais. Pour nous, qui vivons dans les bois, en présence de la nature telle que le Créateur l'a formée, nous trouvons toutes ces constructions fort belles et leur ensemble d'un admirable effet, soit qu'on arrive à Genève par les bateaux à vapeur, soit qu'on jette un coup d'œil sur ce vaste ensemble, de l'un des points quelconques du *Jardin anglais*. Mais, pour cela, cinq minutes sont suffisantes: et après, que voyez-vous? toujours et toujours la même chose: des maisons et des maisons, des fenêtres et des fenêtres, des passants et des passants. Si ce que nous voyons ici aujourd'hui peut rendre l'homme plus heureux, adoucir sa destinée sur la terre; si, surtout, cette vie artificielle le rend meilleur, plus accessible aux vérités religieuses et morales, applaudissons! Sinon, repartons pour nos montagnes et attendons l'œuvre du temps. — Peut-être l'ancienne Genève nous laisserait-elle une plus agréable impression. Traversons sept ou huit

de ces étroites rues montantes, ces passages tortueux, nauséabonds, suffocants, et nous voici dans le haut de la ville. Ici règne un silence de pierre, raide, glacial, inspirateur de la tristesse; ici, de vastes cours solitaires qui ne vous laissent apercevoir autre chose que les plaques jaunes des propriétaires ou des habitants de ces froides maisons.

Marc Imbert et ses deux compagnes ne se perdaient pas en réflexions de ce genre; ils descendaient la rue de Coutance, se donnant le bras vaillamment. Ils arrivèrent bientôt chez un marchand auquel ils avaient été adressés par une connaissance.

— Nous voudrions, dit Marc, une jolie montre de dame.

— Nous allons vous en faire voir, Monsieur. — Adrien, avancez des sièges à ces dames.

Le marchand demanda si l'on voulait une montre à cylindres, ou une montre ordinaire, à roues de rencontre; une montre plate, à cadran d'or, cuvette d'or, boîte émaillée, guillochée, etc. Il en exhiba de toutes formes et de tous prix: la moins chère coûtait cent vingt francs; la plus belle huit cents; — mais cette dernière était retenue pour M^{lle} ***, qui épouse M. ***, dit le marchand.

Ester se décida pour une montre à cylindres, plate, assez grande, à cadran d'or, du prix de trois cents francs.

— Prix fixe; voyez, Monsieur, il est marqué sur cette carte. Nous ne surfaisons pas, et nous ne pouvons rien rabattre; les bénéfices sont si légers..., dit encore le marchand.

— Maintenant, continua-t-il, vous voulez une chaîne. Il la faut nécessairement belle, pour assortir avec la montre... et la personne. En voici une, à anneaux tordus, une autre à anneaux elliptiques, celle-ci à anneaux carrés; — voilà une chaîne de Venise..; voici qui est noble et de bon goût..; celle-ci est charmante.

— La dernière me plaît assez, dit tout bas Ester.

— Celle-ci, Mademoiselle: ah! je crois bien; elle est d'un goût très fin et n'est pas chère: trois cents quarante francs. Nous en avons vendu une toute pareille à une demoiselle de la *Coulouvrenière*.— Il faut maintenant une broche... Voilà qui est fort à la mode cette année: cinquante francs.

On en prit deux; une pour Ester et une pour Antoinette: c'était l'usage.

Les achats de bijoux furent complétés par trois bagues, dont une assez grosse pour Marc, qui la porterait à l'index, le dimanche et les jours de fête. Le complaisant et généreux orfèvre fit graver à ses frais les initiales des fiancés sur les deux anneaux d'alliance qu'ils avaient apportés avec eux. Il leur offrit cela en sus des prix fixes, et même il donna encore trois petites boîtes en carton, d'un sol chacune, pour

mettre la montre, les broches et les anneaux. Il fit la note, payée comptant, mit un presse-papiers sur les billets de banque de Marc Imbert et salua gracieusement les aimables visiteurs de son magasin d'horlogerie.

Ceux-ci se rendirent ensuite au dépôt des châles et autres articles de nouveauté, où, pour la modique somme de cent sept francs (prix fixe!), Marc Imbert put offrir à la belle Ester un châle tapis moelleux, souple, chaud et léger en même temps, un vrai châle d'épouse, comme il n'en était point encore arrivé dans le pays. Enfin, Marc dépensa une bonne partie de ce qui lui restait de son emprunt de la veille en une dizaine d'objets qui lui plurent, et qu'il voulait, ou donner, ou garder pour lui : quelques bronzes, une belle lampe, des flacons de cristal et des vases de porcelaine.

Les emplettes terminées, on alla dîner, faire un tour de promenade et une visite au Musée d'histoire naturelle. On avait parlé à Antoinette d'un éléphant empaillé qui devait s'y trouver; elle tenait beaucoup à le voir, ainsi que le boa, l'*homme des bois* et l'*oiseau-mouche*.

Enfin, à minuit, les voyageurs étaient de retour au village, avec toutes leurs richesses, heureux, sans doute, mais encore plus fatigués que charmés de leur journée dans cette ancienne ville de Genève, aujourd'hui si belle, si grande et si riche.

CHAPITRE XIX

UN PARTI À PRENDRE.



Le jour du mariage approchait. André, à titre d'ami de noce de Marc, avait dû nécessairement faire plus ample connaissance avec Ester Clouet et son père; il ne lui fut pas difficile de voir que, sous le rapport des sentiments élevés et du développement intellectuel, Marc s'était contenté à bon marché. Ester était sans doute une bonne et belle fille, mais d'une assez grande nullité dès qu'on la sortait de sa routine de chaque jour et de sa conversation habituelle avec les allants et venants de l'auberge de son père. Cela tenait en grande partie à l'éducation qu'elle avait reçue et au milieu matériel dans lequel elle vivait; élevée d'une autre manière, Ester aurait pu se développer très facilement, car elle n'était point mal douce. Quant à Baptiste, André le trouvait peu de son goût. À force de poursuivre le gain dans toutes les occasions et sous toutes les formes, l'aubergiste avait fini par prendre un air câlin ou en-dessous qui ne plaisait pas à André. Celui-ci allait donc assez peu au Jean-le-blanc. Antoinette Presson se réjouissait qu'André fût de la noce et qu'il dût nécessairement être son *chevalier*. Hélas! si elle eût pu supposer qu'il eût le cœur et l'esprit tout occupés d'une autre personne, cette noce, au lieu de la rendre joyeuse, l'aurait au contraire bien attristée! car Antoinette déclarait tout franchement que son cousin lui plaisait beaucoup.

Sans que personne s'en doutât, André venait de passer par un combat terrible avec lui-même, mais il en était sorti vainqueur. Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis son retour, et il sentait que s'il devait se marier une fois et être heureux, ce ne pourrait être qu'avec Amélie. Il la voyait chaque jour aux heures des repas, et de temps en temps dans la soirée, mais toujours en présence de M. ou de M^{me} Rectal. Amélie prenait un vif plaisir à l'entendre parler de ses

voyages, et lui, de son côté, était charmé de tout ce qu'il découvrait d'aimable et de distingué dans le caractère et l'esprit de la jeune orpheline. Pour tout au monde, il n'aurait voulu se trouver seul avec elle dans la maison de son tuteur, parce qu'il lui aurait été impossible, peut-être, de ne pas lui dire alors combien il l'aimait vivement et profondément. André avait compris qu'il devait rester sur ses gardes; il s'y était tenu certainement. Ce n'était donc pas sa faute s'il avait rencontré Amélie, et si, sans lui avoir dit un seul mot, il s'était senti attiré vers elle par un pouvoir auquel il avait essayé vainement de résister. — Et, d'un autre côté, nous avons tout lieu de supposer qu'Amélie Lorm s'était mise à genoux plus d'une fois dans sa chambre solitaire, pour demander à son Père céleste de la protéger et de la garder de tout mal.

Lorsque notre ami André rentrait dans sa maison, le soir, il en fermait la porte à clef et se promenait des heures entières dans sa chambre avant de pouvoir se livrer au repos. «Pourquoi suis-je revenu?» se disait-il parfois à haute voix; «mon Dieu! pourquoi?» Puis, s'il pensait à son oncle, à ce pauvre vieillard qui bénissait Dieu de ce qu'il avait pu revoir André et entendre parler du Sauveur, il comprenait alors le but de Dieu en le faisant venir tout exprès pour ce moment-là. Il pouvait ensuite prier. «Si j'étais riche, se disait-il encore, combien je serais heureux d'offrir à Amélie tout ce que je posséderais; mais quel sort pourrais-je maintenant lui offrir ici, dans cette maisonnette, avec les quelques mille francs que j'ai! Voudrais-je la voir continuer travailler comme elle le fait? C'est impossible; et moi je doute fort que je pusse me remettre complètement au travail de la terre, lequel, du reste, n'a jamais été mon travail de prédilection. Et puis, et puis! quand même je serais riche, qui me dira qu'Amélie voudût m'accepter? qui sait si elle n'est peut-être pas déjà engagée avec quelqu'un d'autre, à l'heure qu'il est? Et alors je devrais y renoncer pour toujours!»

Avant d'assister à la noce de Marc, André voulait prendre un parti définitif, s'y arrêter et tâcher d'avoir l'esprit, sinon le cœur, plus libre. Il se décida donc à aller ainsi, sans rien avouer, jusqu'au jour de son départ; mais, le dernier moment venu, il dirait à M. Rectal tout ce qui se passait en son âme et lui confierait ses intérêts de cœur absolument comme ses intérêts matériels.

Le jour où il prit cette importante décision, un message particulier du bureau des postes lui fut adressé, pour lui demander de s'y présenter lui-même le plus tôt possible. Il attendait une lettre de M. Dixter et était même assez étonné qu'elle n'arrivât pas; car, d'après l'espèce d'arrangement qui existait entre eux, il pensait que le

moment de se remettre en voyage ne pouvait beaucoup tarder. Il se rendit donc à l'office en question, où on lui remit un pli peu volumineux, mais soigneusement cacheté et enveloppé de toile cirée; on lui présenta ensuite un registre ouvert pour qu'il inscrivît son nom. André ne vit d'abord que la simple formalité de la chose, mit le paquet dans sa poche et attendit d'être seul pour l'ouvrir; ce qu'il fit en chemin. Sa main tremblait en brisant les cachets; la lettre était bien de M. Dixter, ainsi que l'envoi tout entier. Lorsqu'André l'eut lue, il s'arrêta et vint s'asseoir au bord de la route, sur une herse abandonnée, qui lui prêta complaisamment une de ses traverses en guise de banc. André ôta son chapeau et resta un bon moment immobile, la tête appuyée sur ses mains jointes, comme un homme profondément absorbé. En lisant la lettre de M. Dixter, le lecteur comprendra bien vite pourquoi le jeune homme éprouvait un si grand besoin de recueillement et de prière. Sa position venait de changer d'une manière complètement inattendue, et il devait se fortifier contre de nouvelles tentations.

« Londres, ce ** octobre 18...

» Mon cher compagnon de voyage et ami,

» Je ne vous envoie que deux lignes, car nous nous verrons, s'il plaît à Dieu, très prochainement à Genève. Je désirerais que nous pussions partir de Genève; répondez-moi si cela vous convient, afin que je puisse me décider immédiatement. — Mon cher André, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer; j'ai traité avec un libraire anglais pour deux éditions de mon (notre) ouvrage; l'une en français, d'après votre manuscrit; et l'autre en anglais, pour laquelle il a un traducteur que j'accepte. Il me paie mille livres sterling; or, je vous prie de me laisser le plaisir de partager cette somme avec vous. Voici donc dix *billets-circulaires* de Coutts et C^{ie}, de Londres, de cinquante livres chacun, qui sont votre propriété. Sur ma demande ci-incluse, ils vous seront payés à vue, sans retenue, à Genève, chez M. ***. Comme je connais l'excellent M. Rectal, auquel je présente mes souvenirs affectueux, je ne suis nullement inquiet de l'emploi qu'il vous conseillera de faire de cet argent. J'attends votre lettre ici. Tout à vous de cœur.

» W. DIXTER. »

CHAPITRE XX

SURPRISE CONSIDÉRABLE.



h! ça, André, qu'avez-vous donc pour vous être mis dans un pareil état de transpiration ? Avez-vous eu de mauvaises nouvelles ?

À cette question, faite par M^{me} Rectal, André répondit qu'il n'avait que de bonnes nouvelles, mais qu'il désirait parler à M. Rectal.

— Je vous dirai où est mon mari dès que vous aurez été changer de linge chez vous, André; pas avant.

André partit comme un éclair et fut de retour au bout de cinq minutes.

— Commencez par prendre cette tasse de thé, dans laquelle j'ai mis du sucre et du vin rouge : il ne s'agit pas de se faire du mal inutilement.

— Merci mille fois, chère bonne Madame; je vous assure que je me porte fort bien.

— C'est justement à cause de cela qu'il ne faut pas faire d'imprudence; je vois bien, d'ailleurs, que vous avez eu de l'émotion. Mon mari est là, dans son cabinet de travail; il vous attend.

André entra sans heurter.

— Eh bien! quelles nouvelles ?

André, sans ouvrir la bouche, tendit le pli tout entier à M. Rectal. Celui-ci commença par la lettre, qu'il lut à deux reprises, avec beaucoup d'attention. Il examina ensuite les billets-circulaires et fit tout cela sans dire un mot, pendant qu'André s'était assis dans un fauteuil. Son examen terminé, M. Rectal refit soigneusement le paquet et le rendit à son propriétaire, qui le replaça aussitôt sur la table à écrire de son tuteur et devant ce dernier.

— Voilà une chose grave, mon cher André, dit enfin le tuteur. C'est

une grande bénédiction de Dieu avant tout, et je suis assuré que tu le reconnais. Cela augmente aussi la somme de tes obligations, de tes nouveaux devoirs envers M. Dixter. Dis-lui que je suis fort touché de son souvenir affectueux et de tous ses procédés. Nous parlerons de cette somme, et nous verrons à la placer convenablement. À propos, tu peux dire à Madelon que je consens à être son conseiller... Mais c'est vraiment une chose des plus étonnantes que ces douze mille cinq cents francs qui t'arrivent comme du ciel, juste au moment où tu vas nous quitter. En soupçonnes-tu quelque chose ?

— Non ; M. Dixter ne m'a jamais laissé voir qu'il pensât à une telle générosité.

— C'est encore plus aimable et plus délicat de sa part. Vois-tu, André, tu es encore jeune, quoique majeur depuis le mois de mai ; il faut apprendre chaque jour à retenir ses pensées captives, et à ne lâcher ses paroles qu'en sachant bien ce qu'on fait. Je te dis ceci comme une observation générale, que je ferais à tout jeune homme de ton âge ; car je n'ai rien à te reprocher sous ce rapport ; mais mon expérience personnelle me porte à te dire qu'on ne se repent jamais d'avoir réfléchi un moment avant de parler, surtout quand il s'agit de choses graves, dans lesquelles d'autres personnes peuvent être mêlées.

— J'accepte complètement votre observation, mon cher Monsieur ; depuis huit jours, je pense continuellement à un sujet dont je dois vous parler avant mon départ, et ce n'est que ce matin, avant d'aller au bureau des postes, que je suis arrivé à une décision. Me permettez-vous de vous en faire part dans ce moment ?

— Sans doute, mon cher ami ; je comprends que tu veu x me parler de ton testament. C'est un acte bien important quand on est à ton âge et qu'on n'a pour héritiers naturels que des collatéraux éloignés, inconnus, ou peut-être indignes. Je t'écoute, André.

— Mon cher Monsieur, vous m'avez servi de père depuis bientôt huit ans ; en tout et partout, vous avez été pour moi un ami fidèle et dévoué ; c'est, après Dieu, à vous que je dois ce que je suis et ce que je possède ;... je voudrais donc aujourd'hui...

— Mais, mais, André, à quoi penses-tu, je te prie ? Tu ne t'es pas mis en tête de me donner ton bien, par hasard ? car ce serait parfaitement inutile, je n'accepterais jamais une disposition pareille ; fais-y bien attention.

— Ah ! mon cher tuteur, il ne s'agit pas de testament aujourd'hui ; il s'agit d'intérêts infiniment supérieurs à la misère que je possède ; et c'est en vos mains que je viens les placer.

M. Rectal se renversa sur sa chaise, puis, regardant résolument

André, il lui dit avec sérieux:

— Explique-toi clairement et franchement. André venait de retrouver cette force calme et droite qu'il tenait de sa nature, mais plus encore de ses convictions religieuses; il prononça le nom d'Amélie et fit part à son tuteur de tout ce qu'il avait éprouvé dès le premier jour de son arrivée jusqu'au moment de sa détermination.

— Je n'ai pas eu une seule conversation particulière avec M^{lle} Amélie, lui dit-il; je n'ai pas dit un seul mot qui ait pu trahir mes sentiments pour elle, et cependant, vous voyez que je suis vaincu, vaincu à fond, pour toujours. Maintenant, pour que je puisse repartir avec la pensée du retour, il faut que j'emporte au moins de l'espérance. Mon sort est entre vos mains, parlez pour moi, mon cher tuteur. M^{lle} Lorm aurait-elle pris déjà quelque engagement ?

— Non, mon cher; rassure-toi sur ce point. Je m'attendais bien un peu à ce que tu viens de me confier — très franchement, je le reconnais, — toutefois j'aurais préféré que tu te fusses tenu ferme en présence des yeux bleus d'Amélie, jusqu'à ton retour définitif dans deux ou trois ans, et alors...; mais puisque tu es aussi avancé que cela, il faudra bien parler avant ton départ, ton prochain départ. Seulement, il y a une chose qui m'embarrasse: c'est l'article de ces douze mille cinq cents francs que tu as de plus aujourd'hui que hier: Amélie est pauvre, mais elle est fière, c'est-à-dire qu'elle a une dignité qui pourrait te porter préjudice.

— Oh! je vous en supplie, ne lui dites pas un mot de cette affaire: qu'il ne soit pas question d'argent.

— Je dirai ce qui me paraîtra convenable, aussi bien, mon cher, dans son intérêt que dans le tien, car je lui suis attaché encore plus qu'à toi, si c'est possible. Nous verrons d'abord ce que ma femme pense de tout cela; en attendant une réponse quelconque, tâche de te tenir tranquille; demeure ici ou va prendre un peu l'air.

— Je vous attends ici.

M. Rectal, au bout d'un moment, monta chez Amélie; au même instant M^{me} Rectal vint rejoindre André et lui dit:

— Je sais tout, mon cher André; je viens vous tenir un peu compagnie pendant que mon mari va là-haut. J'ai le bon espoir qu'il reviendra bientôt ici.

En même temps elle prit la main du jeune homme avec cette affection véritable et maternelle qui ne trompe jamais.

En entrant chez Amélie, M. Rectal se trouva légèrement embarrassé. La jeune fille se leva promptement, lui avança une chaise et allait en souriant lui parler de sa visite, lorsqu'elle s'aperçut que son parrain prenait un air grave et soucieux.

— Avez-vous eu quelque sujet de peine aujourd'hui, mon cher oncle ? lui dit-elle.

— Non, pas précisément, mon enfant; mais des affaires difficiles, une, entre autres, sur laquelle il me faut ton avis.

— Je n'entends rien aux affaires, mon oncle.

— Que si, ma chère, que si; tu t'y entends bel et bien. Voici ce que c'est, tout simplement, sans le moindre détour. André a reçu une lettre de M. Dixter; il doit partir dans quinze jours, peut-être plus tôt; il t'aime de toute son âme, le pauvre garçon, quoiqu'il ne t'en ait pas dit un mot. Moi aussi, tu sais que je t'aime un peu. Voyons; consentirais-tu à attendre son retour pour te marier, dans deux ou trois ans ? As-tu quelque brin d'affection pour lui ? tu sais qu'il la mériterait. Il n'a pas beaucoup de fortune; mais il t'offre ce qu'il a, sa petite maison et le reste, et il va travailler encore. Il te suppose tout à fait pauvre; tu ne lui en plais que mieux. Voilà, ma chère enfant, je t'ai tout dit : donne-moi une réponse.

Amélie, les yeux baissés, répondit faiblement :

— Je voudrais voir ma tante.

— Eh bien, attends : je vais la chercher. Lorsque M^{me} Rectal arriva, la jeune fille se jeta à son cou en sanglotant; puis elle vint ensuite embrasser son oncle en s'appuyant fortement sur lui.

— Mes chers, mes excellents parents, dites pour moi, dites tout ce que vous voudrez, car, moi aussi, je l'aime : ma tante le sait bien quoique j'aie eu le tort de ne pas lui en parler plus tôt.

— Allons, dit M. Rectal, prends courage, ma fille; va, tu es bien heureuse : André est un cœur d'or. Figure-toi qu'il ne voulait pas que je te disse qu'outre les qualités essentielles qu'il possède depuis longtemps, il vient de recevoir aujourd'hui même une assez forte somme, qu'il a bien gagnée. Tu as donné ta parole, ainsi point de dédit. Je te demande seulement de t'arranger un peu et de descendre avec ta tante dans mon cabinet.

Et le bon M. Rectal redescendit rapidement l'escalier.

— Me voici, André ! Tu es un heureux garçon; Amélie va descendre avec sa tante. Il n'y a qu'une chose qui pourrait peut-être te faire retourner en arrière : Amélie n'a pas vingt-cinq mille francs de France comme toi, tout compris, mais elle en a quinze mille, fort bien placés, qui lui viennent de sa mère. Il n'était point nécessaire que tu connusses ce détail avant ton ouverture; maintenant, tu sais à quoi t'en tenir, et si cela ne te va pas Entrez !

C'était Amélie, donnant le bras à sa tante : — Ma chère Amélie, dit M. Rectal, donne moi ta main ; — André, la tienne. — Mes enfants, que la bénédiction de Dieu repose sur vous ! En le prenant pour votre

guide en toutes choses, tout ira bien. — Voyons, André, tu vas me faire un plaisir, n'est-ce pas ? embrasse ta fiancée : tu vois bien qu'elle te le permet, et nous aussi. À présent, restez ici à causer un moment si cela vous fait plaisir. Ma femme et moi nous allons faire quelques pas dehors et nous revenons dans un quart d'heure. Mais, écoutez bien ce que je vais vous dire et que ce soit une chose parfaitement entendue : C'est dans deux ou trois ans, au retour d'André : pas avant !

CHAPITRE XXI

RÉFLEXIONS!



ous n'avons pas besoin d'initier le lecteur au charme des douces paroles qu'André et Amélie échangèrent sans aucun doute pendant les trop courts instants qu'ils passèrent en présence l'un de l'autre, dans le cabinet de M. Rectal.

Comme c'est la première fois qu'ils se voient de cette manière, nous trouvons qu'il faut respecter leur tendre et sérieux entretien. Nous dirons seulement que, grâce à la bonne madame Rectal, le quart d'heure accordé se trouva être un peu plus long que son mari ne l'avait d'abord pensé. Le temps était charmant; les vieux époux aussi heureux que les jeunes fiancés; la promenade et la causerie se prolongèrent donc au delà du terme fixé, et tout fut pour le mieux. Lorsqu'ils rentrèrent, ils furent reçus par les deux jeunes gens, qui vinrent à eux en se donnant la main et qui les embrassèrent de tout leur cœur.

On dira sans doute que des fiançailles pareilles sont rares, impossibles même, irréalisables en un vilain monde comme celui que nous habitons. Nous répondrons simplement qu'Amélie et André sont des jeunes gens comme on en rencontre, il est vrai, fort peu aujourd'hui dans nos villages; tout comme aussi M. Rectal est un type, hélas! peut-être disparu, pour le malheur de ceux auxquels ses conseils seraient si précieux. Quant à la bonne madame Rectal, nous ne craignons pas d'affirmer qu'on rencontre encore assez souvent des caractères pareils, non-seulement dans la campagne, mais jusque dans les grandes cités.

Voilà donc nos jeunes amis (permettez le mot) fiancés, ainsi qu'Ester Clouet et M. Marc Imbert. Mais quelle différence de position entre ces deux couples! Les premiers s'appuient pour être heureux, non sur eux-mêmes ni sur ce qu'ils peuvent avoir reçu de biens en ce

monde, mais sur le Dieu qui les a créés pour l'Éternité et qui les a sauvés de la condamnation prononcée sur le péché de toute créature humaine: en s'unissant, en s'aimant, ils veulent faire sa volonté, qui est leur règle suprême: ils aiment Dieu parce qu'il les a aimés le premier; ils comptent sur son secours pour combattre le mal qui existe encore en eux, et détruire ainsi l'influence funeste du péché.

Ester et Marc, tout au contraire, s'en vont insouciantes au-devant de la vie qui s'ouvre à leurs regards charmés. Ils sont jeunes, beaux, pleins de santé et de force; ils sont riches ou croient l'être du moins; ils aiment ce qui brille, ce qui est extérieur; ils veulent jouir. Dieu n'est pour eux qu'un grand mot vague, prononcé par tout le monde, et l'église un lieu où l'on prêche, où l'on se marie, où l'on va communier quatre fois l'an. On trouve dans la Bible une parole qui pourrait leur être adressée mieux qu'à personne s'ils étaient capables d'en comprendre la haute et sévère ironie: *Marche comme ton cœur te mène et selon le regard de tes yeux*⁷.

Mais, dira peut-être un aimable et bienveillant lecteur, qu'y a-t-il donc besoin de ce second voyage d'André Duparc? André a vingt-quatre ans, Amélie en a vingt et un; il n'y a rien à dire sur leur âge. Et les voilà de plus avec une assez belle fortune, pour des gens de leur classe. Ils ne veulent d'ailleurs, nous le pensons du moins, pas rester oisifs à se considérer l'un l'autre dans une béate admiration; nous trouvons, nous, que M. Rectal pourrait bien renoncer à cette dure et presque absurde condition d'une absence de deux ou trois années.

Nous répondrons à ce raisonnement assez juste, semble-t-il au premier abord, que c'est André qui, le premier, a parlé de l'époque de son retour, en sorte que s'il se plaignait aujourd'hui de la longueur de l'attente, il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même. Ensuite, M. Rectal ne manquerait pas de faire remarquer qu'André est lié, moralement et religieusement lié envers M. Dixter; que, sur ce point, il n'est pas possible d'élever le moindre doute. Un refus d'accompagner M. Dixter serait, dans les circonstances actuelles, une véritable monstruosité; M. Dixter, habitué maintenant à la plume et à la société d'André, ne peut plus se passer de lui pour la continuation d'un ouvrage à la réussite duquel ce dernier est même fortement intéressé et auquel il se doit. En outre, M. Rectal trouve qu'Amélie est encore bien jeune; il n'aime pas qu'on se marie avant la majorité légale⁸, parce qu'alors il faut des autorisations de tuteur qui abaissent, en quelque sorte, le niveau de la responsabilité particulière et personnelle des époux. Et

7 - Ecclésiaste.

8 - À 23 ans, dans le pays en question.

puis, tout compte fait, il trouve encore que le jeune ménage n'a pas plus qu'il ne lui faut pour nouer les deux bouts. Une fois mariée, il est clair qu'Amélie ne continue plus son métier actuel, si métier il y a. André se mettra bien à cultiver son jardin; mais pour acheter des bœufs et des vaches, aller aux foires, maquignonner, brocanter des bois, des écorces de chêne ou des peaux de *cabri*, comme le fait Baptiste Clouet; travailler tous les jours et du matin au soir dans les champs ou dans les bois, ou à la vigne, — il ne faut pas se le dissimuler, André Duparc n'est plus fait pour un genre de vie pareil. Se faire aubergiste, comme beaucoup de jeunes gens qui reviennent de l'étranger, c'est la pire de toutes les professions. Non, non, il est infiniment préférable qu'il reparte pour une seconde expédition, au retour de laquelle il se mariera. Il aura gagné quelques mille francs qui pourront lui être fort utiles plus tard pour élever ses enfants, s'il en a, et tous les deux auront acquis une nouvelle expérience de la vie qui leur sera infiniment précieuse. Ils s'écriront souvent, de grandes lettres; ils apprendront ainsi à se vaincre, à se connaître toujours mieux; et de ces deux ou trois années d'absence résultera pour l'un comme pour l'autre un développement moral, intellectuel et religieux qui leur échapperait s'ils entraient en ménage immédiatement. — Telles seraient sans doute quelques-unes des raisons que M. Rectal ne manquerait pas d'opposer aux vues des personnes dont l'opinion serait que le mariage ne fût pas retardé. Ces raisons nous paraissent de toute force.

Si André devait rester dans son village, la question serait bien différente: il faudrait alors hâter les temps, car s'il est une mauvaise époque dans la vie, c'est celle de fiançailles qui durent indéfiniment en présence des intéressés. Ce sont des allées et venues perpétuelles, le gaspillage d'un temps précieux et mille choses qui ne valent rien. Mais encore ici, M. Rectal n'eût jamais conseillé de se marier *pour se marier*; le mariage chrétien est une chose sérieuse entre toutes; il faut donc y apporter tout le discernement dont on est capable et se recueillir souvent devant le Seigneur avant de prendre une décision. Les gens qui se mêlent de marier celui-ci avec celle-là, qui ne peuvent s'empêcher de dire que telle personne conviendrait bien à telle autre et qu'il faut les faire rencontrer; ces gens-là, au dire de M. Rectal, peuvent être, dans bien des cas, des imprudents ou des insensés qui jouent avec le bonheur ou le malheur de leur prochain et qui, plus tard, lorsque viennent les récriminations et les reproches, se bornent à vous répondre: « Je m'en lave les mains. » — Il y a aussi les mariages pauvres, les mariages de ceux qui ne possèdent absolument rien. À l'égard de ces derniers, M. Rectal se bornait à dire: « Si

ce sont des gens actifs, qui aiment Dieu et obéissent à leur conscience, ils sont dans le vrai: ils acceptent la vie avec toutes ses joies et toutes ses croix. Puisse leur sentier s'aplanir peu à peu, mais c'est bien difficile! Quant aux cœurs légers, aux jeunes gens vaniteux, orgueilleux, gourmands et paresseux, ceux-ci peuvent compter de récolter ce qu'ils sèment. »

CHAPITRE XXII

SOIRÉE À QUATRE.



ers les dix heures du soir, M. Rectal tira sa montre et fit un petit mouvement de tête qui voulait dire : « Il est temps de se retirer. » — Voyons, André, ajouta-t-il d'un ton plus affectueux et plus doux qu'à l'ordinaire, voyons, c'est toi qui as eu la meilleure part en cette journée : prends la Bible et lis-nous un psaume de David avant d'aller chez toi.

Amélie étant la plus rapprochée de la table sur laquelle était posé le volume, le prit elle-même et vint le donner à André, dont les yeux se troublèrent de bonheur et de reconnaissance à la pensée qu'il recevait en ce moment, des mains de sa fiancée, la sainte Parole de Dieu. Il la remercia d'un ton de voix qui voulait dire : « Oui, nous trouverons, dans ce trésor de notre Père céleste, la lumière, la vie, la force, la consolation et la paix : sois bénie, ô toi que le Seigneur me donne ! »

André ouvrit au livre des Psaumes et lut avec simplicité :

« J'aime l'Éternel parce qu'il a exaucé ma voix et mes supplications. Car il a incliné son oreille vers moi ; c'est pourquoi je l'invoquerai tous les jours de ma vie, etc. »

Le psaume terminé, André se tourna du côté de M. et de M^{me} Rectal et leur dit :

— Si vous voulez, nous prions ensemble.

— Sans doute, c'est tout ce que nous pouvons faire de mieux, .
répondit M^{me} Rectal.

Chacun se mit à genoux et André prononça de cœur la prière suivante :

« Notre Dieu et notre Père en Jésus-Christ ! nous fléchissons les genoux devant toi, car nous sommes de pauvres pécheurs ; nous venons humblement te rendre grâces, bénir ton saint nom et nous réjouir en ta présence de tout le bien que tu nous as fait. Ô Dieu, c'est

de toi que nous avons reçu la vie; c'est toi qui nous as donné ton salut; c'est de toi que nous tenons l'assurance d'une éternité de bonheur. Seigneur Jésus, nous nous unissons en ce moment à tous nos frères sur la terre et aux esprits bienheureux dans le ciel, pour te louer et pour l'adorer. Que, de plus en plus, nos cœurs se donnent à toi et vivent pour toi, Sauveur Éternel, saint et parfait ami, consolateur de nos âmes! Ô Dieu très bon, veuille répandre toutes tes grâces sur les excellents protecteurs qui m'ont tenu lieu de père et de mère; que leur famille soit bénie et que la paix qui vient de toi règne toujours dans leur habitation. Console, fortifie, réjouis l'âme de l'ami généreux dont j'ai partagé l'existence pendant plusieurs années et avec lequel je dois bientôt, si c'est ta volonté, me remettre en voyage. Mon Dieu et mon Père céleste, bénis à jamais la compagne chérie que tu veux me donner! rends-moi digne d'elle; et qu'en ce jour où nos cœurs se sont unis devant toi pour le temps et pour l'éternité, nous prenions la sainte résolution de t'aimer avant tout, ô Seigneur, de qui nous tenons le bonheur éternel, et moi la joie qui, dans ce moment, inonde mon âme. Seigneur, prends nous par la main l'un et l'autre et nous conduis sous ton regard d'amour et de paix. Ô Dieu, bénis tous les hommes; donne à tous la crainte salutaire de ton nom, afin que tout genou se plie devant toi et que toute âme reconnaisse que Jésus est le Sauveur, à la gloire de Dieu le Père. Amen.»

— Avant de t'en aller, André, dit M. Rectal après un moment de silence, je désire que nous décidions tout de suite ce que nous avons à faire à l'égard de nos connaissances et de tes cousins, soit dans le village, soit ailleurs. Voici mon avis; si vous en avez un meilleur, je m'y rangerai volontiers:

Je pense que nous devons garder un secret absolu sur ce qui s'est décidé aujourd'hui, afin d'épargner à Amélie toutes sortes d'ennuyeuses conversations, et à toi les bruyantes démonstrations de la jeunesse du village. Puisque tu dois repartir dans peu de jours, nous pouvons très bien nous conduire tous comme si rien n'était changé dans votre position. Tu viens ici, comme à l'ordinaire; seulement, Amélie et toi vous ne sortez pas ensemble avec nous, ni, à plus forte raison, seuls. Voyez-vous ici tant que vous voudrez, mais de manière cependant que les domestiques ne puissent se douter de rien. Va également à la noce de Marc Imbert: ce sera pour toi une chose difficile, André, j'en conviens; une espèce de crève-cœur, Amélie; toutefois, je crois qu'à moins d'un départ immédiat, il est convenable qu'André aille à cette noce. Voyez, mes enfants, en vous demandant tout cela, j'obéis à des raisons qui vous paraissent peut-être peu fondées, parce que vous êtes jeunes: un jour viendra où cela vous

paraîtra tout naturel et où vous reconnaîtrez que je n'ai eu en vue que votre bonheur et votre tranquillité, ainsi que la nôtre. Acceptez-vous ma manière de voir ?

Les deux jeunes gens se regardèrent, et madame Rectal dit qu'elle pensait comme son mari.

— Alors, chère tante, il est clair que nous suivrons vos conseils. *Monsieur* André, qu'en pensez-vous vous-même ?

— Pas tant de ces *Monsieur*, ma chère enfant: prends tes droits tout de suite: André est ton fiancé; appelle-le par son nom dès le premier jour, quand nous sommes seuls. Ce sera plus vite fait et André n'y perdra rien. Voyons, André, que dis-tu ?

— Tout ce qu'on voudra.

— À la bonne heure. Ah! j'oubliais encore un article important: vous allez sans doute faire venir des anneaux d'alliance; je ne m'y oppose pas. Il faudra pourtant ne les mettre que dans la solitude. Nous irons à Genève pour tes affaires, André, et alors tu pourras faire tes emplettes en même temps. À présent, dépêche-toi de partir, car je tombe de sommeil et ne manque pas de revenir ici demain au lever du soleil, *si cela te fait plaisir*.

CHAPITRE XXIII

DU RÉEL ET DU POSITIF.



André eut beau faire : il dort peu, car, d'abord, il écrivit assez longtemps dans la soirée et fit le tour de sa chambre une centaine de fois. Guillaume Presson, qui rentrait chez lui assez tard en revenant du moulin où il avait passé la journée à surveiller une mouture de froment, remarqua la lumière à la fenêtre d'André et dit au meunier conduisant le char, que le propriétaire de cette maison se nommait André Duparc, « un brave et excellent jeune homme, ayant du bien au soleil et de l'argent gagné, » ajouta-t-il. Il a voyagé pendant quatre ans avec un Anglais millionnaire, et il va probablement rester au pays et se marier. C'est un travailleur, car il n'est pas encore couché, comme vous voyez. Ici, on ne lui reproche rien, si ce n'est de ne pas aller de temps en temps à l'auberge avec les *garçons*.

— C'est peut-être un *mômier*, répondit le stupide personnage.

— Ah ! que non : il n'est pas *mômier*. Il serait bien à désirer que tous les jeunes gens lui ressemblassent.

— Il faut lui donner votre fille, monsieur Presson.

— Il ne me l'a pas demandée...; mais nous voici arrivés. Nous mettrons la *fleur* dans l'*arche* doublée de fer-blanc, la *blanche*, dans le coffre de noyer; la grise dans cette caisse de sapin et le son dans les deux sacs. — Attendez que j'aille vous chercher un verre de vin.

Vous ne parlerez pas de ce que vous m'avez dit de ce jeune homme, entendez-vous, Salomon ?

— Non, non, je ne dirai rien, n'ayez pas peur.

André finit pourtant par se coucher, mais il se leva de grand matin et alla faire une promenade avant le lever du soleil. Le pauvre garçon en avait grand besoin, car il se sentait fortement énérvé par le combat et les souffrances des jours précédents. Il trouva M. Rectal conduisant

lui-même son cheval à la fontaine, après quoi ils entrèrent ensemble dans son cabinet de travail.

— Je crois vraiment qu'Amélie est déjà levée, lui dit-il; on l'entend qui va et vient dans sa chambre. (T'est assez curieux! Pour ma chère femme, elle dort autant le matin que moi le soir: sous ce rapport, nous n'étions guère faits l'un pour l'autre. André, puisque tu es là, il nous faut décider le placement de ta somme et fixer un jour pour aller réaliser ces billets *Coutts*. — Mais tu ne m'écoutes pas, je crois?

— Pardon, je vous écoute fort bien.

— Tu as l'air d'écouter aussi autre chose: ah! c'est terrible avec ces amoureux! on ne peut plus leur parler d'affaires.

Et M. Rectal alla sur la porte, appelant de sa plus forte voix:

— Amélie! Voudrais-tu, mon enfant, descendre une minute? puis se reprenant: Bon, dit-il, voilà que j'aurai réveillé ma femme en criant si fort: c'est toi qui en seras cause, André.

— J'en suis réellement bien fâché, mon cher Monsieur, je vous assure.

Amélie arriva immédiatement.

— Amélie, viens ici un moment. Vois-tu, j'ai à parler d'affaires avec M. André Duparc, que voilà, et j'ai besoin de toute son attention; mais M. André t'a entendue marcher dans ta chambre et il n'en a pas fallu davantage pour le distraire: je vous prie donc tous les deux d'être sages, toi en te tenant tranquille, et vous, monsieur André Duparc, en ne pensant qu'à ce que j'ai à vous dire.

Amélie embrassa son oncle en souriant, tendit la main à André et se sauva à toutes jambes dans sa petite chambre haute.

— Je vous remercie beaucoup, cher tuteur, dit André: à présent, je suis tout oreilles. Vous allez en juger vous-même.

André sortit de sa poche un assez gros papier, qu'il présenta à M. Rectal.

— Qu'est-ce que c'est que ce papier?

— C'est mon testament. Vous m'aviez recommandé de le faire; j'ai passé le reste de la soirée à l'écrire, hier.

— Tu as fort bien pensé, mon cher ami. Tu as pris du papier timbré de cinq batz la feuille, à ce que je vois.

— Oui; c'est ce qui rend le paquet si gros; vous pourrez le lire après mon départ et vous aurez ensuite la bonté de le cacheter.

— Nous allons le cacheter tout de suite; c'est beaucoup plus simple: après ce que je t'ai dit, je n'ai nul besoin d'en connaître le contenu, et s'il plaît à Dieu, ce sera un acte inutile. Mais c'est toujours une chose excellente d'être en règle à cet égard. À présent donc, ces douze mille cinq cents francs sont à placer: qu'en veux-tu faire?

— Ce que vous me conseillerez. Une ou deux lettres de rente, si vous croyez : je ne veux pas de cautions.

— Je ne suis pas tant de ton avis sur les lettres de rente. La lettre de rente est perpétuelle; c'est déjà une première condition que je n'aime pas. Avec une lettre de rente, vous ne pouvez rentrer en possession de votre capital qu'en revendant le titre, chose en général assez difficile, surtout si vous avez pour débiteur un homme qui ne soit pas régulier dans ses paiements. S'il faut en venir à une expropriation, à se mettre en possession des hypothèques, c'est la mer à boire et des ennuis sans fin. De plus, l'intérêt de la lettre de rente par somme un peu forte est trop bas pour toi; c'est bon pour des rentiers qui ne savent que faire de leur argent et qui se contentent du trois, du trois et demi ou du quatre pour cent au plus. Ces gens-là ont pour représentants des hommes d'affaires qui se font payer exactement, et à qui cela ne ferait pas plus de mettre en vente les habillements des débiteurs, qu'à moi de donner un morceau de pain à un pauvre. Tu ne peux et ne dois pas te mettre sur un pied pareil. Quand je me suis établi ici, j'ai cru que je ferais bien de placer une partie de ma petite fortune par lettres de rentes dans nos environs, par *actes de revers* que j'achetais, et même par simples *obligations* sous seing privé lorsque je connaissais les personnes, ou que du moins je croyais les connaître. Mais je n'ai pas tardé à voir que j'étais un sot et la dupe de beaucoup de gens: d'abord, je croyais vraiment que le débiteur payerait son intérêt à l'échéance: non; sauf de très rares exceptions, il usait de ce qu'il appelait son *droit* de ne payer qu'à l'expiration des trois mois, ce qui faisait que, pour la première année, je prêtais mon argent au quatre pour cent pour quinze mois. Souvent même, des débiteurs ne venaient m'apporter un petit intérêt que lorsqu'il y en avait deux, que dis-je! deux! trois et même quatre en pleine échéance. Et ils avaient l'air de me rendre un grand service! Ils tiraient leur bourse en estomac de mouton, et me disaient en se rengorgeant: « Je viens vous apporter un intérêt! » Si je leur faisais observer qu'au lieu d'un il y en avait deux, ils paraissaient en douter: il fallait leur montrer mes livres de comptes et leur faire toutes sortes d'explications, jusqu'à ce qu'ils fussent convaincus. Et lorsque, lassé, ennuyé de tout cela, je demandais le remboursement d'un titre échu, oh! alors, je n'étais plus bon qu'à donner aux chiens. Un homme qui se faisait rembourser sans avoir aucune bonne raison! « Avez-vous peur? » me disait-on: « nous ne voulons pas vous faire perdre. » Il y en eut un, entre autres, qui poussa l'impudence jusqu'à me dire que je n'avais pas besoin d'argent et que je ne devrais pas demander mes intérêts échus. Certes, cet argent, je crois que je l'avais bien gagné!

— Quelques boursiers de communes me firent aussi passablement enrager avec leurs lenteurs bien connues, comme si une municipalité n'avait donc pas toujours cent ou deux cents francs en caisse. Enfin, quand je vis que c'était chaque année à recommencer, que je n'obtenais rien en fait d'ordre et de régularité, et que réellement j'éprouvais parfois une sorte de gêne, je pris une mesure générale à l'égard de ces petits placements. Je vendis presque toutes mes lettres de rente en perdant une partie des intérêts échus, et je fis rentrer ce qui était dû par obligation sous seing privé, sauf quatre ou cinq titres peu importants, dont les débiteurs, gens pauvres, je dois le dire, furent toujours exacts dans leurs paiements. Je plaçai mes fonds dans des établissements publics, un peu ici, un peu là, en Amérique sur des cinq pour cent des meilleurs états; je pris quelques actions de la Banque de Marseille; je trouvai aussi à Genève un emploi immédiat et assez lucratif pour la somme que je pouvais y verser, et finalement je n'ai pas regretté d'avoir rompu en bonne partie avec un genre de placements qui ne convenait ni à ma bourse, ni à mon caractère un peu tranchant, comme tu sais que je l'ai. Du reste, je ne connais pas assez cette contrée (et encore moins les autres parties du pays) pour conseiller de suivre mon exemple en ces matières difficiles, où les plus habiles se trompent eux-mêmes souvent; mais, pour moi personnellement, cet état de choses était devenu intolérable, insupportable, outre que j'y perdais un temps précieux. Je n'aurais certes pas demandé mieux que de conserver des relations d'affaires avec la plupart de mes anciens débiteurs, s'ils eussent tenu leur parole, comme je leur gardais la mienne. Dès lors, j'ai fait encore beaucoup de réflexions sur ce sujet, et je plains vraiment les agriculteurs honnêtes, consciencieux, qui seront dans le cas d'emprunter sur leurs fonds de terre, parce que le temps viendra où cela leur sera fort difficile, à moins de payer un intérêt assez élevé, et de le payer exactement à l'échéance, comme un coupon d'action industrielle. La négligence vraiment impardonnable des débiteurs en général, la mauvaise foi et les airs arrogants de quelques-uns, engagent les capitaux à se porter ailleurs, et je crois qu'ils s'y porteront toujours davantage. C'est peut-être un grand mal pour le pays tout entier; mais il faut bien se dire que la faute en sera, pour une forte part, à ceux qui se plaignent toujours, se refusent peu de chose, et paient d'ailleurs si mal. Quand on doit à terme fixe, si l'on n'est pas en mesure de payer au jour marqué, qu'au moins on demande au créancier d'attendre, et surtout qu'on soit de bonne foi.

Pour ce qui te concerne en ce moment, nous pourrions peut-être, si tu le veux, diviser ta somme en trois ou quatre portions égales, et la

mettre en dépôt pour quelque temps, dans des établissements de crédit qui offrent toute la garantie désirable et où elle rapporterait un intérêt moyen, mais fixe et assuré. Puis, si nous trouvions plus tard un placement solide dans les environs, même par lettre de rente, nous pourrions voir la chose de près. Ce que je préférerais encore, pour toi qui as sans doute le désir de te fixer ici dans quelques années, ce serait l'acquisition de quelque bon pré naturel. Dans ce moment il n'y en a point à vendre; mais si l'occasion se présentait, il faudrait en profiter. Nous pourrions aussi demander à mon ami Galfriédo, de Genève, de nous renseigner exactement et de nous donner un avis désintéressé. Tel que je le connais, il nous rendra ce service avec plaisir et ne nous induira pas en erreur. Qu'en penses-tu ?

— Vous avez carte blanche pour toute cette affaire, mon cher tuteur, et d'avance tous mes remerciements, répondit André.

CHAPITRE XXIV

PRÉLIMINAIRES.



u Jean-le-blanc, tout se préparait pour la noce. Les vendanges étaient terminées; le vin nouveau, bourru et pétillant, n'attendait que les bouteilles blanches dans lesquelles il serait offert aux convives et aux amateurs. Ester faisait elle-même une emplette considérable de beurre frais pour les *bricelets*, les *merveilles* et les *tourtes*. Aujourd'hui, les personnes *distinguées* qui, dans les villages, donnent des festins à propos de noce ou de baptême, ou qui font simplement un repas de famille, ne trouvent plus que les pâtisseries connues sous ces noms vulgaires soient des mets offrables. Autrefois, le peuple les aimait et s'en contentait; on nous assure qu'on voit maintenant sur les tables des paysans riches, les gâteaux les plus fins et les plus façonnés. Bombes glacées, vacherins à la crème, meringues, gâteaux de biscuit, frangipanes, etc.: tels sont les noms des choses qu'on offre dans les occasions importantes. Ô Sancho Pança! tu étais au moins, toi, un véritable paysan! je te vois encore aux noces de Gamache, suivant d'un œil ravi la fourche de fer qu'un aimable cuisinier plongeait en ton honneur dans un chaudron bouillant!

Marc Imbert et Ester Clouet sont d'une époque déjà bien éloignée de la nôtre; ils n'iront pas, bourse en mains, chez le confiseur à la mode; ils prendront à la journée, la sage-femme du village, qui s'entend fort bien à confectionner la pâte feuilletée, ainsi que les crèmes au citron, à la vanille, et certains puddings *riches* et savoureux. Baptiste laisse faire; il sera bien aise que tout soit dit et fini.

Les habillements de l'épouse sont achevés; robe de soie noire de toute beauté; la tailleuse n'en a pas encore cousu d'aussi cossue. Et cette montre d'or, et cette belle chaîne, et cette magnifique broche, comme tout cela va briller sur le gros de Naples! comme tout cela

excitera l'admiration des curieux et des invités ! Ester et Antoinette ont examiné ces bijoux déjà bien des fois depuis leur voyage à Genève.

Une députation des garçons du village s'est présentée un soir chez Marc Imbert, dans la vieille maison Tétuan; il s'agissait de savoir quand et de quelle manière les honneurs seraient rendus aux époux; mais ces messieurs venaient surtout, sans hésitation et sans honte, demander de l'argent pour qu'il n'y eût aucun mauvais bruit dans les maisons, aucun charivari à l'occasion de ce mariage.

— Voyons, Marc, avait dit le président de la jeunesse, tu épouses une fille unique, une riche héritière; quoiqu'elle ne soit pas bourgeoise de la commune, ça ne fait rien : il s'agit de vider ta bourse. On sait que tu es un bon garçon; tu vas te montrer tel.

Marc ouvrit le vieux bureau de Jacques-César, prit la pièce de vingt francs qu'André avait envoyée à son oncle, et quatre autres qui lui appartenaient; puis, les jetant sur la table:

— Tenez, mes amis, voilà tout ce qui me reste: êtes-vous contents ?

Le président compta les napoléons, les plia dans du papier de soie, et remercia au nom de la jeunesse. Il fit mine ensuite de se lever.

— Un moment, un moment, citoyens ! dit Marc. Et le petit tonneau de salvagnin de l'oncle ?

On se rassit. Marc alla à la cave plusieurs fois dans la soirée; on but, on chanta, on fit du tapage de garçons dans la chambre où peu de semaines auparavant Marc Imbert avait vu expirer le vieillard dont il était l'héritier. Et pendant que ces belles choses se passaient, Madelon, triste et silencieuse au coin du feu de la cuisine, raccommodait les bas troués de son nouveau maître. Plus d'une larme furtive s'échappa de ses yeux.

Les garçons s'en allèrent ensuite au Jean-le-blanc, où ils demandèrent à parler en particulier à Baptiste. Rien qu'à les voir celui-ci leur dit:

— Vous venez pour que ma fille vous donne de l'argent à l'occasion de son mariage, je vais donc vous chercher quelques écus, mais à la condition que vous *ferez danser* au moins deux ou trois dimanches, et que vous mènerez grand train chez moi. Il faudra naturellement que cet argent se dépense ici et non ailleurs.

— Rien de plus juste ! dirent les avale-royaumes. Baptiste Clouet leur apporta donc vingt paquets de monnaie, d'un écu chacun, ce qui faisait cent francs et un assez gros volume.

— Voilà, leur dit-il, ce que je vous donne. Ça vous est égal que ce soit de la monnaie ou des écus, puisque tout cela est destiné à être dépensé. Qu'est-ce que mon gendre vous a donné ? — des napoléons, je parie: montrez-les-moi.

Lorsque Baptiste les eut comptés et examinés (dans la campagne c'était alors chose rare), il proposa à ces jeunes gens de leur donner une fine bouteille s'ils voulaient échanger leurs cinq napoléons contre de la monnaie. On accepta de grand cœur. Baptiste emporta donc les doublons et revint avec ce qu'il avait promis, et vingt nouveaux paquets qui furent ajoutés aux vingt autres. Cet énorme sac cacheté, ficelé, les goujats le déposèrent aux archives et en firent l'inscription dans le livre de la Jeunesse. De la bouteille vidée il ne fut nullement question au procès-verbal. Pour en finir sur cet article, nous dirons ici que les quarante écus de cinq francs reprirent en fort peu de temps leur place dans le bureau de Baptiste, accompagnés de plusieurs autres que la société de la jeunesse dut y ajouter pour combler le déficit résultant des dépenses occasionnées par les honneurs rendus aux époux, par les frais des danses, ainsi que par les repas servis au Jean-le-blanc. Nous prions encore le lecteur de remarquer à l'égard de ces jeunes gens, que tous ont récité maintes fois et savent encore par cœur le sonnet:

« Jeunesse, ne suis point ton caprice volage. »

Ils ont tous solennellement promis, il y a fort peu d'années, de renoncer au monde et à ses convoitises, etc.; mais toute cette instruction religieuse et toutes ces belles promesses n'étaient que pour la forme: pourquoi donc s'étonner de les voir maintenant foulées aux pieds! Il y a une parole qui subsiste et qui est bien sérieuse: *On ne se joue point de Dieu.*

CHAPITRE XXV

LA JOURNÉE DES NOCES.



Enfin, les voilà mariés. Les voitures louées à la ville, reviennent de l'église d'une paroisse voisine, où la bénédiction a été donnée aux époux. Les curieux et les enfants se précipitent à leur rencontre, pour admirer ce beau monde, devant l'auberge de M. Clouet.

Voici d'abord André Duparc qui descend lestement le marche-pied de la voiture, son chapeau à la main. Vêtu de noir entièrement, mais d'un drap noir mat, il a vraiment fort bonne façon et quelque chose de comme il faut qui frappe tout de suite. Voici la belle Ester, brillante de jeunesse, de beauté, de fleurs dans les cheveux, et de bijoux : c'est une reine. Vient ensuite Antoinette Presson, fort bien arrangée aussi; elle cherche volontiers la main d'André pour descendre de voiture. Enfin, voici Marc Imbert, frisé, bouclé, agrafé d'or et brillant des pieds à la tête sous le magnifique drap lustré, elbeuf superfin, que lui a vendu le tailleur à la mode. Les autres invités sont des jeunes gens dont il nous importe assez peu de faire la connaissance. Les mortiers tonnent dans le village; ce n'est que joie, empressement. La table est servie dans la grande salle du Jean-le-blanc. Guillaume Presson et plusieurs autres personnages invités arrivent peu à peu, tout en parlant de la qualité du vin nouveau et de la hausse extraordinaire qu'il a subie depuis les premières ventes; des petits limaçons gris, qui mangent le blé à peine sorti de terre, et de la foire de St. Aubin où l'on ira se repourvoir de jeunes bœufs pour hiverner. André s'est éclipsé un moment; on l'a vu courir du côté de la maison de M. Rectal, où sans doute il a oublié quelque chose... un foulard, peut-être,... ou bien il sera allé voir s'il est arrivé des lettres de ce monsieur anglais avec lequel il a tant voyagé — Les suppositions que nous venons d'énumérer, faites par les invités au repas des noces, étaient, de leur part,

très naturelles. Comme nous sommes mieux au fait de ce qui intéresse vivement André Duparc, nous dirons qu'il était allé un instant chez son tuteur pour y voir Amélie, avant de s'asseoir à table à côté d'Antoinette Presson.

— Comme c'est triste et sérieux en même temps, chère Amélie ! lui dit-il, dès qu'elle fut descendue de sa petite chambre dans le salon. Ce mariage m'effraie pour Marc et sa femme. Je crois qu'ils s'aiment réellement beaucoup, mais tout cela est pour ce monde, pour la matière, pour une vie d'ici-bas seulement. Et puis, cette bénédiction donnée par le pasteur était si froide, si sèche ! la liturgie valait infiniment mieux, à elle seule, que tout ce qu'il a cru devoir y ajouter. J'éprouvais un grand besoin de prier pour les époux, pendant que le ministre leur donnait des conseils pour ce monde !

Amélie mit sa main dans celle d'André et ajouta :

— Oui, André, vous avez bien fait de prier pour eux : je l'ai fait aussi, quoique je les connaisse à peine : il m'est bien doux de savoir que nous avons prié en même temps pour ce même sujet ; le Seigneur Jésus a beaucoup promis à la prière faite en commun ; espérons qu'il nous exaucera. Et pour nous, sachons faire reposer toujours notre affection sur Celui qui est tout amour. Adieu, mon ami ; retournez vite à votre noce, afin qu'on ne fasse aucune remarque sur votre visite ici : je comptais bien sur vous, André, mais à présent il nous faut être sages.

Retirant doucement sa main, elle partit en fredonnant une mélodie, quoiqu'elle fût, en vérité, plutôt disposée à pleurer de bonheur et de tristesse en même temps.

Nos lecteurs savent bien ce que c'est qu'un repas de noces pareil. On y sert d'énormes pièces de viande, des volailles, des jambons fumés, etc. Au dessert, la table se charge de pâtisseries, de crèmes et d'*œufs à la neige*. Le vin est toujours abondant, s'il n'est pas de première qualité. Marc Imbert a eu soin d'acheter à Genève quelques bouteilles de frontignan muscat, deux de malaga et quatre de Champagne, qu'il compte offrir à la fin du repas.

Quant à la conversation générale, il n'y en pas précisément ; les jeunes gens disent des fadaïses pour rire ; les hommes parlent agriculture et commerce de bœufs (la politique et les chemins de fer ne sont pas encore à l'ordre du jour) ; par ci, par là, un beau parleur lâche une plaisanterie de mauvais goût ; enfin, ceux qui savent ou prétendent savoir chanter, chantent. — André sut intéresser plusieurs personnes par le récit de quelques particularités curieuses de ses voyages, et ce fut Antoinette qui le mit sur la voie, car il était bien rare qu'il parlât le premier de ce qu'il avait vu.

— Mon cousin, lui dit-elle, dans votre grand voyage, vous avez-sans doute vu des Indiens ? nous avons lu, l'hiver dernier, un livre d'histoire fort intéressant sur les Indiens; il y est question d'une jeune fille nommée Cora, qui est tuée par un misérable appelé le *Renard subtil*.

— C'est dans le roman de Cooper, intitulé *Le dernier des Mohicans*, dit aussitôt un monsieur d'une quarantaine d'années, en longue redingote bleue qui lui battait les talons. Cet auteur a écrit encore beaucoup d'autres livres sur les mœurs des Indiens de l'Amérique du nord.

— On voit, monsieur le régent, ajouta un jeune blondin son vis-à-vis, que vous êtes au courant des livres d'éducation. À votre santé, et sans rancune !

Cette sortie conduisit André à parler des Indiens et du célèbre romancier James Fenimore Cooper. Il le fit simplement, avec clarté et sans se mettre du tout en avant lui-même, en homme qui a du sens et du tact. Antoinette l'écoutait avec bonheur, et Guillaume Presson aurait bien désiré qu'André se fixât tout de bon au village, le plus promptement possible.

— Ah ça ! cousin André, lui dit-il, ce que tu nous racontes de ces pays lointains est fort intéressant, c'est clair : mais on dit qu'il n'y a point de plus beau pays que le nôtre. Est-ce vrai ?

— Pour moi, je n'en ai pas vu de plus beau, et quand je pourrai revenir m'y établir pour ne le plus quitter, je bénirai Dieu de toute mon âme.

— Si tu n'avais pas tant d'ambition, il te serait facile d'y rester tout de bon dès à présent; car tu as un joli patrimoine, et avec le fonds que l'oncle Jacques-César t'a donné, tu pourrais tenir deux bœufs, une vache et son veau toute l'année. Il y a bien des garçons de ton âge qui se contenteraient à moins.

— Vous auriez parfaitement raison, mon cousin, si c'était l'ambition qui me poussait à repartir; mais c'est le devoir, un devoir positif, uniquement.

— Est-ce que vous repartez décidément, mon cousin ? demanda sa voisine ?

— Hélas ! oui, ma chère cousine, et peut-être déjà demain.

— Ah ! c'est bien triste : un lendemain de noce !

— Oui, c'est un départ fort triste, en effet. Cependant, je me confie en Dieu et j'ai le bon espoir qu'il me gardera. Je suis resté orphelin de père et de mère : Dieu se nomme lui-même le *père des orphelins*; il m'a préservé de beaucoup de maux et de dangers; il m'a donné d'excellents amis, de bons parents, et un tuteur comme il y en a peu. Je serais un ingrat de ne pas reconnaître combien Dieu a été bon pour moi.

— Oh ! d'abord, dit Guillaume, pour *tant qu'au tuteur*, c'est impossible d'en trouver un pareil.

Sur la fin du dîner, les jeunes gens proposèrent une promenade dans le village, avec la musique en tête, avant l'ouverture de la danse; les vieux dirent que c'était le moment d'abreuver le bétail, mais qu'ils reviendraient un peu plus tard. Ainsi la grande table se dégarnit encore assez promptement.

Dans la soirée, André revint aussi à l'auberge et demanda à voir Marc en particulier. Il portait un paquet sous le bras.

— Montre-moi ta chambre, Marc, lui dit-il; c'est à peine si je l'ai vue.

Ils y trouvèrent Ester, toute seule, qui se promenait d'un air pensif.

— Je t'amène une visite d'ami, ma chère Ester, lui dit Marc; André veut voir notre chambre.

Ester tendit la main à son nouveau cousin et lui dit:

— Je me sens bien heureuse, monsieur André, mais quelque chose me dit que vous l'êtes encore plus que nous. Je voudrais croire ce que vous croyez; vous parlez de Dieu comme de quelqu'un que vous connaissez et que vous aimez.

— Eh bien, mes chers amis, je ne pouvais arriver dans un meilleur moment, dit André en dépliant son paquet. Permettez-moi de placer entre vous deux le saint livre de Dieu : si vous le prenez pour votre guide et pour votre lumière, si vous demandez au Seigneur Jésus-Christ de vous donner son esprit de paix, d'amour et de support, certainement vous serez de jour en jour plus heureux. Mais si vous l'oubliez pour donner votre cœur au monde, alors vous auriez tout à redouter.

André déposa sur une belle table ronde une assez grosse Bible reliée en peau noire, de fort bon goût et dorée sur tranche. — Celle-ci, dit-il, est la Bible de famille; ces deux autres tout petits volumes de poche, contiennent chacun le Nouveau Testament et le livre des Psaumes. Vous serez peut-être bien aises de les avoir à part, pour chacun de vous. Voici enfin un assez bon livre : c'est l'explication courte et simple d'un passage de l'Écriture Sainte pour chaque jour de l'année.

Ester avait presque les larmes aux yeux; elle dit à André que, de tous les présents qu'elle avait reçus à l'occasion de son mariage, rien ne lui était plus précieux que la Parole de Dieu. — Ne nous oubliez pas, monsieur André, ajouta-t-elle, ne nous oubliez pas dans vos prières.

Marc ouvrit machinalement un des volumes, dit que le caractère en était net et bien lisible, puis il le referma promptement.

— Nous ne ferions pas mal d'aller voir un peu la danse, Ester ; qu'en dis-tu ?

— Comme tu voudras; pourvu que ce ne soit pas trop long, lui répondit-elle. — Mon cousin, voulez-vous y venir avec nous?

André sourit, fit un signe de tête négatif. — Avec votre permission, dit-il, je vais rentrer chez moi.

CHAPITRE XXVI

GOURMANDISE ET DURETÉ DE CŒUR.



ous connaissons peu de villages de notre pays dans lesquels on ne puisse remarquer au moins deux ou trois maisons d'un aspect tout particulier. Ces maisons, irrégulières dans leur construction d'origine savoyarde, sont extrêmement basses; les toits n'ont presque pas de pente et sont couverts en tuiles courbes, dont on ne se sert plus depuis que la tuile plate les remplace partout d'une manière si avantageuse et si simple. Une seule petite fenêtre carrée, percée parfois à ras le sol, éclaire d'une lumière douteuse la principale chambre de l'appartement. Les contrevents, lorsqu'il y en a, sont tout d'une pièce. La porte d'entrée de ces maisons est ordinairement étroite, peu élevée, à moins que la partie supérieure n'ait été disposée en plein cintre ou même en ogive. On pénètre ici dans un corridor assez long, dont le plancher montre, par ci, par là, des solutions de continuité fort peu agréables aux personnes qui ne les connaissent pas par cœur. Sur la gauche, au fond de ce corridor, se reflète la flamme du foyer de la cuisine, par une porte entrebâillée, dont le courant d'air vif amené par elle permet à la fumée de s'élever dans la vieille cheminée de tuf. Une petite lampe de fonte verdâtre, déposée sur un pot de terre renversé au coin d'une table, remplace ici les lustres éclatants qui brillent dans les palais, ou la douce et agréable lumière d'une lampe-*modérateur*⁹, autour de laquelle une famille laborieuse se réunit le soir, après les travaux du jour.

Que le lecteur veuille nous suivre dans une de ces maisons dont nous parlions, il y a un instant; il y verra de ces choses qu'on voudrait laisser dans les ténèbres, car elles sont une des hontes, une des plaies

9 - NdÉ: Lampe à huile, doté d'une petite manivelle au-dessus du réservoir, permettant de monter ou descendre la mèche et ainsi, *modérer* la flamme.

vives de l'humanité, partout où elles existent.

La famille qui vit ici possède la maison, sur laquelle il y a très probablement une dette quelconque; mais ces gens sont bien réellement chez eux, et, s'ils l'eussent voulu, ils auraient pu depuis longtemps réparer, améliorer, assainir leur demeure. Nous verrons bientôt pourquoi cette habitation se transmet de père en fils dans le même état de vétusté et de dégradation, jusqu'à ce qu'elle s'écroule ou devienne un jour la proie d'un créancier dont la patience aura son terme.

Le père et la mère, dans la force de l'âge, et trois ou quatre enfants en guenilles, mangent leur soupe; il est sept heures du soir; nous sommes en automne; il fait nuit.

— Il faut donc manger de la soupe aux choux, dit la mère, pendant que ces heureux de l'auberge peuvent se régaler à *renonce* de leurs bonnes choses! Est-ce juste, ça? Pourquoi n'avons-nous pas du vin et du *rôti* comme eux? nous valons pourtant quelque chose, et nous ne sommes pas des paresseux! Ceux qui disent que...

— Ouvrez donc! disait une voix à l'entrée du corridor; on ne voit goutte dans cette allée noire. J'ai failli tomber avec ce panier en entrant chez vous. Bonsoir à tout le monde! Voilà ce que notre jeune dame Ester m'a chargée de vous apporter, pour que vous puissiez vous régaler aussi de *sa noce*.

En même temps, la domestique du Jean-le-blanc déposait sur la table quatre bouteilles de vin, un plat rempli de tranches de veau, de jambon et de *daube*; puis une assiette creuse contenant quelques douzaines de bricelets dorés.

— Eh! mon...! Eh! dit la mère, stupéfaite: eh! remerciez cette bonne épouse; elle est si bonne; c'est un ange! Ah! je disais bien à mon mari et aux enfants que vous êtes des gens charitables. Eh! remerciez-les bien.

— Oui, oui; bonsoir.

Aussitôt que la domestique fut partie, la femme jeta le reste de sa soupe dans le manger du porc.

— Allons, dit-elle, videz-moi toutes vos soupes là-dedans, et vive la joie! Eh! voilà un fameux souper! Nous avons du bonheur aujourd'hui; il faut se réjouir!

Elle attrapa, la première de tous, deux tranches de viande: — Allons! prenez, mes enfants, servez-vous; *vous n'en aurez pas toujours autant; profitez pendant qu'il y a de quoi mettre sous la dent.*

En moins d'une demi-heure, toute la viande et deux bouteilles de vin eurent disparu.

— Qu'est-ce qu'on fait des deux autres bouteilles? dit la femme.

— Pardi! il faut les boire, répond le mari, — une espèce de brute.

— As-tu un franc dans ta bourse ?

— Oui, je crois qu'il y en a encore un.

— Attends un moment.

Et voilà cette inconcevable femme qui prend l'unique franc de son mari, envoie un de ses enfants acheter du sucre, et fait avec les deux bouteilles de vin une liqueur chaude, épicée, dont toute la famille se régale, jusqu'à la dernière goutte

Eh bien, oui ! mangez, buvez, rassasiez-vous, dansez même. Allez, gourmands ! elle viendra, la saison morte, et alors le pain manquera !

Si nous allions frapper à la porte d'une autre maison de même apparence extérieure, nous y verrions une scène tout aussi repoussante, mais dans un genre bien différent.

Entrons :

Les meubles de l'appartement sont d'une grande propreté et de l'âge le plus respectable. Les plats et les assiettes d'étain, dont on ne se sert jamais, brillent sur leurs étagères blanches, passées à l'eau de chaux. La caisse à bois, dans un ordre parfait (chose bien rare !) contient une demi-douzaine de belles bûches de hêtre légèrement vermoulu à l'écorce, et une fascine, dont le lien est détordu, mais non coupé. On sent qu'on vit *sur le vieux* ici, et que les provisions sont abondantes. Il fait bon au coin du feu, dans ce grand fauteuil vert. Celui qui l'occupe est un paysan d'une soixantaine d'années ; devant lui se tient debout, le chapeau à la main, un jeune homme pâle, à l'air anxieux.

— S'il vous plaît, Monsieur Gédéon, dit-il à l'homme au fauteuil, s'il vous plaît, rendez-moi ce service ! Je vous ferai de l'ouvrage, et je vous rendrai le blé dès que cela me sera possible. Vous savez que j'ai été malade pendant six semaines et presque sans pouvoir me remuer. Cette mauvaise fièvre m'a laissé une grande faiblesse, qui ne me permet pas encore d'aller à la journée : je vous l'assure, Monsieur Gédéon, nous n'avons plus de quoi mettre au moulin ; j'ai déjà mêlé de l'avoine et des poisettes dans notre dernier sac, maintenant fini. Je vous rendrai du froment bien propre, et un quarteron de plus pour l'intérêt des quinze que vous me prêterez. Faites-nous ce service, Monsieur Gédéon ; ma femme et les enfants seront reconnaissants ; ils iront ramasser les pierres dans votre trèfle du *Grenadin*, et ils aideront à Christian, quand il plantera vos pommes de terre.

— Tout ça est bel et bon, mon pauvre Daniel ; mais, vois-tu, je ne suis pas sûr que tu me rendes mon blé. Il me semble que tu es encore bien malade... J'en ai prêté une fois deux quarterons à quelqu'un qui ne me les a jamais rendus. Si tu veux en acheter et me

le payer tout de suite, je t'en vendrai un sac pour t'accourir mais seulement dix quarterons, car j'en ai peu récolté. Pour en prêter, je ne peux pas; j'en suis bien fâché; mais réellement je ne peux pas. On ne sait pas ce qui peut arriver l'année prochaine; il ne faut pas se dessaisir de ses provisions.

À cette dure réponse, Daniel soupira profondément. Au bout d'un moment, il ajouta, comme se parlant à lui-même:

— Je ne sais ce qu'il faudra faire pour trouver du pain: une femme et trois enfants à nourrir; le père malade encore. Ah! Dieu ait pitié de moi!

— J'en suis bien fâché, Daniel; bien fâché, je t'assure. Procure-toi de l'argent, et je te donnerai du blé. Veux-tu, en attendant, que je te donne un pain? Il nous en reste encore trois de l'autre fournée; c'est bien à ton service.

À cette dernière proposition, Daniel se redressa devant le vieil égoïste:

— Non, dit-il, je vous remercie; je suis pauvre et malade, sans doute, mais non encore mendiant.

Il salua et sortit.

Au premier détour de la rue, il rencontra M. Rectal; un sanglot jusqu'alors étouffé s'échappa de sa poitrine»

— Qu'est-ce que vous avez, Daniel? Toujours en proie à cette vilaine fièvre?

— Oh! que non; Monsieur Rectal.

— Qu'avez-vous donc? Puis-je vous être bon à quelque chose?

Daniel lui raconta ce qui venait de se passer.

— Faites-moi le plaisir de ne pas remettre les pieds chez cet homme, lui dit M. Rectal, indigné; voilà trente francs que je vous avance sur l'ouvrage que vous me ferez plus tard. Allez tout de suite acheter un quintal de farine; et quand vous serez au bout, vous reviendrez me trouver. C'est bon, c'est bon; allez seulement, et dépêchez-vous.

L'homme à la petite maison si chaude et si propre, mais dont le cœur était si dur, possédait deux ou trois cents quarterons de froment dans son grenier; dans sa cave, de bon vin vieux, et, dans son bureau, un gros sac d'écus, dont il n'avait pas le moindre besoin, ainsi qu'une soixantaine de vieux louis de Berne, qu'il gardait chez lui depuis trente-sept ans.

CHAPITRE XXVII

TENTATION.



La soirée terminée, André revint chez lui tout seul, après avoir dit adieu à Amélie et à la famille Rectal. Tout seul ! tout seul !... Ces deux mots lui revenaient continuellement à l'esprit en traversant la distance qui séparait sa maison de celle de son tuteur. *Tout seul!* se dit-il encore en tournant la clé dans la serrure; *tout seul!* quand il fut dans sa chambre. Et, de plus, l'obligation de faire sa malle, afin d'être prêt au premier jour !

Amélie, ce soir-là, avait été encore plus charmante qu'à l'ordinaire, soit avec André, soit pour toute la maison. On aurait dit qu'elle présentait de mauvais moments pour son fiancé, et qu'il fallait les prévenir ou les diminuer, si cela dépendait d'elle. André, qui paraissait si fort, si sûr de lui, qui avait donné de si excellents conseils aux jeunes époux le soir même, était maintenant livré à une tourmente intérieure dont peu de personnes se doutaient. La tentation s'était approchée et le harcelait de toutes parts. Il lui semblait qu'il pourrait bien aussi se marier, rendre à M. Dixter son argent et rompre son engagement avec lui. La vie était si courte, les voyages dangereux, l'ennui de l'absence une chose exécrable. Que deviendrait Amélie pendant ces deux ou trois années passées loin d'elle ? Devaient-ils se sacrifier l'un et l'autre pour quelques écus de plus et pour les théories creuses d'un étranger misanthrope et vagabond ? En proie à d'aussi tumultueuses pensées, il se promenait dans sa chambre à grands pas. Ôtant son chapeau, il le jeta violemment sur le plancher. Sa tête était brûlante. Au même instant, il entendit frapper à la porte d'entrée.

— C'est moi, André, dit la voix de M. Rectal. André accourut.

— Voici un billet que je t'apporte; mais je veux monter un moment avec toi dans ta chambre.

À peine M. Rectal eut-il jeté les yeux sur André, qu'il comprit le désordre de son âme.

—Tu es dans un bel état, mon pauvre ami ; il paraît bien qu'Amélie ne s'est pas trompée.»

André lut:

«Vous venez à peine de nous quitter, mon ami,» mais il faut revenir ici un moment. Je veux ma part de cet orage que j'ai vu s'élever sur votre front, si du moins je ne puis vous aider à le chasser entièrement. —Votre AMÉLIE.»

— Voyons, lui dit M. Rectal, qu'est-ce qu'il y a aujourd'hui de plus qu'hier dans ta position ? qu'est-il arrivé ?

André ne répondit pas ; M. Rectal s'assit.

— Voyons, André, je te demande, positivement de me dire la cause du trouble dans lequel je te vois pour la première fois. Ai-je donc perdu ta confiance ?

— Non, non, mon cher Monsieur ; mais je suis excessivement malheureux. Ce nouveau départ, je l'ai en horreur !

— Ah ! nous y sommes : André, fais-moi le plaisir de t'asseoir ici, à côté de moi, et veuille m'écouter un moment sans te fâcher. Tu voudrais, n'est-ce pas, te marier tout de suite ? il te semble, du moins, que tu pourrais le faire sans manquer trop à ton devoir de jeune homme à mon égard, d'ami reconnaissant envers M. Dixter, et de chrétien fidèle devant Dieu. André, tout cela est fort grave : la passion, dans ce moment, t'aveugle et te fausse le sens moral ; tu ne vois pas que ce que tu éprouves d'extraordinaire vient du diable, qui te tente, et de ton propre cœur enclin à se faire illusion. André, il y a huit jours, tu aurais donné tout au monde pour être assuré de l'affection d'Amélie : Amélie se donne à toi et t'aime d'une manière plus forte et plus chrétienne que tu ne l'aimes toi-même. Il y a huit jours, ta position était encore fort précaire : grâce à la généreuse et délicate affection d'un ami qui a su apprécier tes talents et finalement les mettre en œuvre, tu as pu, tu as osé m'ouvrir ton cœur et me charger d'une démarche que je n'eusse faite pour personne excepté pour toi. Tout t'a réussi ; Dieu t'a comblé de biens et de faveurs, et aujourd'hui, parce que tu as assisté à une misérable *noce*, te voilà réduit à zéro en fait de courage chrétien, même en présence d'une parole donnée. André, je t'en supplie, reviens à toi. J'ai eu tort, moi aussi, en te laissant partir de chez moi ce soir ; j'aurais dû prévoir cette tentation. Tu n'avais pas mis les pieds à la rue, qu'Amélie est venue m'exprimer ses craintes et me prier de t'apporter ce billet. André, tu ne m'as jamais causé de chagrins ; voudrais-tu commencer aujourd'hui ?

Le visage du jeune homme se couvrit d'une sueur froide ; il se jeta à

genoux : la prière le rendit victorieux, de lui-même et du démon.

— Mon Dieu ! dit-il à demi-voix, en répandant un torrent de larmes, mon Dieu ! j'ai péché contre toi. Pardonne-moi, aide-moi, soutiens et redresse un misérable roseau. Aie pitié, Seigneur ! sois le plus fort en moi, afin que je t'obéisse !

— Amen ; dit M. Rectal.

André, toujours à genoux, prit la main de M. Rectal :

— Pardonnez-moi aussi, mon père ! j'ai dû vous paraître odieux.

— Viens, mon enfant, viens ici, lui dit-il, en le serrant sur son cœur.

Et cet homme, qui, en toutes choses, paraissait si positif et si tranchant, qu'on aurait pu le supposer dépourvu de sympathie ou de sentiment, ce bon M. Rectal pleurait lui-même et presque autant qu'André.

Ce dernier rompit le silence :

— Allons, dit-il, le sacrifice est consommé. Amélie nous attend ; je suis prêt à tout.

— Te sens-tu vraiment assez fort pour obéir, mon cher André ?

— Oui ; Dieu soit béni.

— Eh bien ! prends courage, mon ami. Nous partons demain au soir. J'ai reçu ce matin une lettre de M. Dixter, qui sera dans deux jours à Genève, où il te donne rendez-vous. Cette lettre, que voilà, m'a brûlé la poitrine pendant toute la journée ; je ne savais comment t'en parler. Crois seulement que, moi aussi, j'ai souffert aujourd'hui en pensant à vous. Amélie ignore tout encore, et ma femme aussi. Quoiqu'il soit déjà assez tard, retournons chez moi.

M. Rectal prit le bras d'André, et peu de minutes après, ils se trouvaient auprès des deux dames.

M. et M^{me} Rectal laissèrent les jeunes gens seuls un moment. Amélie, d'une voix émue, demanda à André si elle lui avait fait quelque peine pour qu'il eût un air si triste en les quittant.

— De la peine ? vous, chère Amélie ! Ah ! c'est bien plutôt moi qui vous en aurais causé, si vous m'aviez vu, il y a un moment, lorsque M. Rectal est venu m'apporter votre précieux billet. Je vous prie de me le pardonner ; j'ai passé par une terrible fournaise.

— Pauvre ami, combien vous avez souffert ! Oh ! sûrement que je vous pardonne, ajouta-t-elle ; mais quand je vous aurai fait aussi de la peine sans le vouloir, il faudra ne pas me garder rancune.

— Amélie, nous avons, vous et moi, besoin de toutes nos forces : je pars demain au soir avec M. Rectal.

La jeune fiancée ne répondit rien : fermant les yeux et joignant les mains, elle resta ainsi un moment immobile ; son âme cherchait le secours d'en haut et l'avait obtenu :

— André, mon ami, lui dit-elle enfin, je tâcherai d'être aussi forte que toi; nous nous appartenons l'un à l'autre: présents ou absents, c'est en Dieu que nous nous aimons; c'est donc pour toujours. Ainsi, c'est bien un véritable *à-Dieu* que ce moment-ci.

Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et se tinrent étroitement embrassés, sans dire un mot et sans verser une larme.

— Maintenant, dites-moi, André, comment ce départ s'est décidé.

— Voici nos amis qui vont nous l'expliquer eux-mêmes.

En effet, M. et M^{me} Rectal rentraient au salon.

— Je pense qu'André t'a annoncé son départ, ma chère enfant, dit M. Rectal. Tâchez de considérer la chose simplement, comme en présence de Celui qui nous accompagne partout. Hélas! nous aussi, nous devons bien consentir à vivre séparés de nos enfants quelques années encore. Ne soyez donc pas trop égoïstes, mais pensez un peu à nous. Voici ce que je propose pour demain:

Ta tante et toi, Amélie, vous partirez à six heures du matin pour Genève par l'omnibus de Razudan, où François vous conduira. Vous irez chez M^{me} ***, qui fera le portrait d'Amélie en deux ou trois séances, aussi bien et aussi petit que possible. Amélie le donnera à André. André et moi, nous irons vous rejoindre dans l'après-midi avec mon char, lorsqu'André aura salué ses parents et réglé ses affaires. Nous reviendrons ici après-demain matin, quand nous aurons vu M. Dixter. Approuvez-vous ces dispositions?

André commença par dire que le portrait lui causerait une joie immense, puis, que, pour le reste, il ferait tout ce qu'on voudrait.

— Voilà qui est réglé. Savez-vous qu'il est plus de minuit? Chacun va donc se retirer. À propos, André, quand nous sommes sortis de chez toi, as-tu pris la clef de ta porte?

— Oui.

— À la bonne heure. Adieu!

CHAPITRE XXVIII

DÉPART.



Tout s'exécuta selon les prescriptions de M. Rectal. Dans la matinée, André fit ses adieux aux époux de la veille et à la famille de son cousin Guillaume. Antoinette le vit s'éloigner avec douleur ; la bonne fille avait cru un moment qu'il ne partirait pas. Il entra ensuite chez Madelon, dans la maison de Marc, où elle était encore en attendant de se caser ailleurs.

— Voici un mauvais jour pour moi, Madelon. Je viens vous faire mes adieux encore une fois ; je pars aujourd'hui.

— Est-ce bien vrai, Monsieur André ? dit la vieille domestique.

— Que trop vrai ; mais, s'il plaît à Dieu, je reviendrai pour tout de bon dans deux ou trois ans. Je suis au moins rassuré sur votre sort, Madelon, puisque M. Rectal est votre conseil judiciaire. Il vous faudra suivre ses avis et ne pas trop vous éloigner de lui. Par exemple, si vous restiez au village et que vous pussiez le faire, j'aimerais qu'il vous donnât mon jardin à soigner : vous pourriez vendre les fruits et les légumes dont vous n'auriez pas besoin pour vous-même. Cela vous aiderait toujours un peu. Le domestique de M. Rectal taillera les arbres. Et puis, écoutez ; mais ceci à l'oreille et pour vous seulement : vous donneriez de temps en temps un œillet à quelqu'un qui viendra vous voir le dimanche, et vous diriez que c'est de ma part. Je ne vous demande pas d'autre loyer de mon jardin. L'excellente fille sauta au cou d'André :

— Et vous croyez qu'elle prendra l'œillet ? lui dit-elle ; vous croyez qu'elle le prendra ?

— Mais j'espère que oui ; vous essaieriez toujours, ne fût-ce qu'une fois, et vous verrez ce qu'on vous dira. Que Dieu vous bénisse, Madelon. Vous prierez pour moi. Je n'avais que ce petit moment. Adieu.

À Genève, vers les quatre heures du soir, le médaillon contenant le portrait d'Amélie fut achevé. L'habile et complaisante artiste à laquelle M^{me} Rectal s'était adressée, comprit que le cas était pressant et qu'un effort de bonne volonté ainsi que de talent devenait nécessaire. Le portrait réussit à la satisfaction générale. André fut extrêmement heureux en le recevant. On échangea des anneaux *d'alliance*; André voulut absolument donner une montre à Amélie. Ce fut M. Rectal qui la choisit, en prenant les conseils du *visiteur* d'une fabrique, auquel il avait rendu quelques services. Cet homme conseilla une montre d'or, dont l'intérieur était admirablement fini, quoique fort simple; la boîte elle-même contenait peu d'ornements. Quant à une chaîne, Amélie ne voulut pas en entendre parler: «Un très petit cordon noir est tout ce que je désire, dit-elle à son oncle; sur ce point, je suis décidée à faire ma volonté.»

M. Dixter arriva dans la soirée, plus tôt qu'il n'avait compté. Il était de grande taille, un peu voûté, les épaules en avant, les cheveux châains et la barbe rouge. Élevé en France, M. Dixter parlait le français sans accent étranger et écrivait de préférence dans cette langue. Il embrassa cordialement André. Ce dernier et M. Rectal lui présentèrent Amélie comme la fiancée de son compagnon de voyage. M. Dixter la trouva très bien; mais il devint bientôt soucieux à la pensée qu'André venait peut-être rompre son engagement; il exprima franchement ses craintes.

— Non, Monsieur, rassurez-vous, répondit M. Rectal; André est un homme de cœur et d'honneur. Il fait sans doute un très grand sacrifice en vous accompagnant une seconde fois, mais il n'hésite nullement entre son devoir et sa propre satisfaction.

— Il me serait vraiment impossible de me passer de lui, Monsieur, sous le double titre d'ami et de collaborateur. J'entends, d'ailleurs, qu'il soit intéressé autant que moi dans le travail que j'entreprends avec lui.

— Vous l'avez trop bien prouvé, Monsieur, pour que nous conser-vions le moindre doute à cet égard.

Ils soupèrent ensemble, et le lendemain matin, les deux voyageurs partirent à grand train de poste.

M. Rectal fit le placement provisoire des douze mille francs d'André, d'après les conseils de son ami Galfriédo; il réalisa même un bénéfice assez considérable sur les billets *Coutts et C^{ie}*, la livre sterling valant à Genève 25 fr. 27 cent, en ce moment-là. À la nuit close, il rentrait chez lui avec ses deux dames, tous les trois silencieux et bien fatigués.

CHAPITRE XXIX

L'APPARTEMENT DE MADELON.



Peu de jours après ces grands événements, Baptiste Clouet et son gendre, Marc Imbert, vinrent examiner en détail la vieille maison de Jacques-César, pour se faire une idée du parti qu'on en pourrait tirer.

Quant à la grange et à l'écurie, dirent-ils, il n'y a qu'à les laisser dans le même état. On pourrait y mettre les chevaux des rouliers quand on manquerait de place au Jean-le-blanc, ou mieux encore, les troupeaux de moutons en passage pour une nuit. Sous ce rapport, les dépendances de la maison de Marc pourraient fort bien servir de succursale à celles de l'auberge, puisqu'elles n'en étaient pas bien éloignées et que Marc ne voulait pas avoir un train de campagne séparé de celui de son beau-père.

Les appartements étaient vieux, mal distribués; il fallait ou les réparer, si on voulait les louer passablement, à des gens comme il faut, ou bien les laisser tels quels, et se contenter d'un loyer de pauvres.

— Pour remettre le rez-de-chaussée et l'étage en bon état, dit Baptiste, deux mille francs ne seraient pas trop; et je crois que c'est ce qu'il faut faire. Nous pourrions finalement louer cela à quelque famille riche qui viendrait passer la belle saison à la campagne.

— Oui; mais je n'ai pas les deux mille francs, objecta Marc.

— Tu les trouveras facilement, si je m'en mêle.

— Oh! si vous voulez bien me cautionner, tout est dit.

— Te cautionner? Non, répondit froidement Baptiste; mais, sur ma demande, on te prêtera deux mille francs par simple billet, chez quelqu'un qui les a dans ce moment et qui me les a offerts.

La chose fut ainsi décidée, et ils allèrent annoncer à Madelon que, voulant faire venir les *maîtres* pour réparer la maison, il faudrait qu'elle se cherchât un logement le plus tôt possible; qu'en attendant,

si elle se trouvait dans l'embarras, elle pourrait venir à l'auberge, où on lui trouverait de l'occupation.

Madelon répondit qu'elle s'occuperait sans retard d'un petit appartement, et qu'elle irait en parler le jour même à son conseiller.

— Qui est votre conseiller ? demanda Baptiste.

— C'est M. Rectal.

— C'est singulier; vous avez été demander un étranger pour conseiller, pendant que vous aviez mon gendre qui aurait pu l'être tout aussi bien que lui ?

— Ce n'est pas moi qui l'ai demandé; M. Rectal a consenti à soigner mes petites affaires (hélas! je n'ai pas grand'chose à soigner!), d'après ce que lui a dit M. André Duparc.

— Enfin, puisque c'est fait, c'est fait, dit Marc. J'aurai soin de vous payer l'intérêt de ce que mon oncle vous devait.

— Oh! je ne suis pas en souci de ça. Vous vous arrangerez avec M. Rectal.

— Je n'ai pas besoin de M. Rectal; je vous apporterai votre intérêt quand il sera échu.

— Enfin, Monsieur Marc, il ne faut pas vous fâcher : M. Rectal arrangera cela avec vous. Je lui dirai de vous en parler, et ce qu'il fera sera bien fait.

Dans la soirée, Madelon se rendit en effet chez son conseiller. Elle l'attendit à la cuisine, près du feu, où la domestique la fit asseoir. Bientôt Amélie vint à passer, apportant une lampe.

— Bonsoir, Mademoiselle, dit Madelon, en se levant.

— Ah! c'est vous, Madelon; je suis bien aise de vous voir ici : c'est la première fois, si je ne me trompe ?

— Oui, Mademoiselle, c'est la première fois.

— Vous voudriez parler à M. Rectal ?

— Oui, Mademoiselle, s'il a la bonté de me recevoir.

— Je vais lui dire que vous êtes là; mais ne restez pas debout. Je tâcherai bien d'aller vous voir dimanche.

— Je serai bien heureuse de vous voir, Mademoiselle; mais je ne serai peut-être plus chez M. Imbert.

— Et chez qui, je vous prie ?

— Hélas! je ne sais pas.

Madelon raconta en peu de mots qu'elle avait son congé pour le plus tôt possible.

Amélie alla chercher M. Rectal, avec qui elle parla un moment. Ce dernier vint dire à Madelon d'entrer dans son cabinet. Il la fit asseoir et lui demanda de répéter en peu de mots ce que lui avait dit M. Imbert.

— C'est bien, dit-il, quand elle eut fini. Il faut donc trouver un

appartement. M. Duparc vous a parlé de son jardin : voulez-vous le soigner convenablement ?

— Si l'on veut me le confier, je serai trop heureuse; mais, pour cela, il faut que je trouve une chambre dans le village.

— J'y ai pensé; ou plutôt nous y avons pensé, car il faut dire les choses comme elles sont : M. Duparc a donc pensé qu'avec le jardin, il vous louerait aussi la cuisine et une chambre. Il n'exige aucun loyer en argent; il vous demande seulement de tenir sa maison propre et son jardin en bon état. Cela vous va-t-il ?

Madelon se leva et vint prendre une main de M. Rectal : elle fut sur le point de la porter à ses lèvres.

— Allons donc, ma pauvre fille, qu'est-ce que vous voulez faire là ? dit M. Rectal, en retirant vivement sa main. Répondez-moi donc si cela vous va.

— Monsieur, dit-elle enfin, avec une émotion croissante, je ne puis pas vous répondre; je suis trop heureuse...

— Eh bien ! tant mieux. Nous parlerons plus tard du jardin et de ce qu'il y faudra faire. Pour le moment, et dès demain, vous allez mettre en ordre la chambre occupée dernièrement par M. André, et vous vous occuperez de vous installer dans la petite chambre qui a un poêle, à côté de la cuisine. Je serai bien aise que vous soyez établie là le plus tôt possible ; je tiens aussi à ce que vous ne parliez de nos arrangements à personne. Maintenant, une autre chose : combien est-ce que M. Imbert vous doit ?

— Huit cents francs de gages, et deux cents francs de legs.

— J'entends qu'il vous paie. Que voulez-vous faire de votre argent ?

— Ce que Monsieur voudra.

— Nous le mettrons à la Caisse d'épargne. Allons, bonsoir, Madelon; portez-vous bien. Si vous avez froid, allez vous chauffer à la cuisine.

Madelon revint donc prendre place auprès du foyer. On voyait évidemment à son air qu'elle désirait voir encore une fois M^{lle} Amélie avant de s'en aller. Elle regardait constamment du côté de la porte ouvrant sur le corridor. Enfin, son vœu fut accompli. Amélie entr'ouvrit la porte et appela la domestique; au même instant, Madelon se leva et se dirigea vers elle pour la saluer. Comme elles étaient seules, Madelon lui prit la main, la posa sur son cœur et l'arrosa de ses larmes en la couvrant de baisers : tout cela sans rien dire. Enfin, elle s'en alla lestement, comme toute rajeunie, malgré ses cinquante-quatre ans bien comptés.

— Comme elle *l'aime* ! se dit Amélie avec joie : au reste, comment ne *l'aimerait-on pas* ?

CHAPITRE XXX

M. RECTAL ET MARC IMBERT AUX PRISES.



Deux mois se passèrent sans événements de grande importance. Madelon ne pouvait dire assez combien elle se trouvait heureuse dans sa nouvelle condition. Elle allait en journée pour travailler à la campagne ou pour faire ce qu'on lui demandait dans les maisons, mais elle refusait absolument de laver les lessives aux fontaines. Nous supposons qu'elle redoutait les indiscretes questions des commères qu'elle n'aurait pas manqué d'y rencontrer, et comme elle avait un secret à garder, elle agissait prudemment en se tenant sur la réserve. Marc n'avait point encore payé ce qu'il lui devait, mais elle s'en inquiétait assez peu. Son jardin était d'une propreté admirable; dès qu'elle voyait poindre une mauvaise herbe, elle se dépêchait de l'arracher, lors même que la saison se trouvait déjà fort avancée; ce serait, disait-elle, toujours une plante de moins à ôter au printemps.

Chez M. Rectal, rien de nouveau non plus. Les lettres d'André pour Amélie arrivaient toutes sous le couvert de M. Rectal, qui, à son tour, expédiait les réponses. André s'était remis au travail avec ardeur: un travail régulier n'est-il pas toujours un véritable bienfait pour l'homme heureux, comme pour celui que l'épreuve a frappé?

Guillaume Presson continuait à parler de ses fonds de terre et de tout ce qu'il avait fait durant sa vie pour les gagner; il s'inquiétait un peu en voyant Marc Imbert réparer sa maison, démolir l'intérieur, percer des fenêtres, dépenser de l'argent et faire beaucoup de poussière. Il ne se sentait rassuré sur le cautionnement souscrit qu'en pensant à la fortune de Baptiste Clouet.

Chez ce dernier, depuis le mariage d'Ester, tout avait repris le train accoutumé de l'auberge. Marc s'occupait de sa maison en réparation, de ses champs, qu'il fallait faire cultiver et semer. Baptiste surveillait

sa cave, faisait ses petits achats et ses ventes ordinaires, et sa fille vaquait aux divers soins du ménage avec une cuisinière sous ses ordres. Ester voyait peu son mari. Depuis son mariage, elle n'était retournée qu'une seule fois à l'église avec Marc, De temps en temps, elle ouvrait un des livres qu'André lui avait donnés, mais son mari ne les regardait même pas. Quant à Baptiste, il se bornait à parcourir la *Gazette de Lausanne*, qui paraissait alors deux fois par semaine. Au moyen de la recommandation de son beau-père, Marc avait trouvé facilement à emprunter les deux mille francs pour réparer sa maison. Les dépenses allaient si vite de ce côté-là, qu'il prévoyait que cette somme ne serait pas suffisante; il ne lui en restait plus que la moitié, et son ouvrage n'était encore guère avancé. Il est vrai qu'il avait fallu payer le droit de mutation dû à l'État sur la succession de son oncle.

Un jour, il vit arriver M. Rectal devant chez lui, au moment où il discutait avec le charpentier sur la manière de placer une galerie en bois devant les deux fenêtres de l'étage:

— Je suis bien aise de-vous rencontrer ici, Monsieur Imbert, lui dit-il, car j'allais vous demander à l'auberge. Avez-vous le temps de faire quelques pas avec moi ?

— Très volontiers, Monsieur.

— Vous avez appris, sans doute, que j'ai été nommé conseil judiciaire de Madelon Pencras; je voudrais donc vous prier de régler avec moi ce qui lui est dû par la succession de votre oncle.

— Rien de plus juste, Monsieur. Je dois huit cents francs de gages arriérés et deux cents francs de legs. J'ai dit à Madelon que j'aurai soin de lui payer l'intérêt de cette somme.

— C'est très bien, Monsieur. Comme il est d'usage que les legs se paient dans les trois mois dès le décès du testateur, et que les gages auraient dû l'être déjà du vivant de M. votre oncle, je demanderai, non pas un billet seulement, mais le paiement réel et intégral de la somme. Cela ne doit pas vous causer de dérangement ?

— Pas précisément. Cependant, j'aurais préféré garder les mille francs de Madelon encore une année ou deux.

— Êtes-vous en mesure de les assurer par hypothèque en premier rang ?

— Sans doute, et mieux que cela; mais je préfère donner une caution, si l'on n'a pas confiance en ma simple signature.

— La caution serait inutile; je n'en accepte jamais. Ainsi, choisissez: ou une hypothèque en premier rang pour une valeur double de la somme, intérêt au cinq pour cent payable le jour de l'échéance; ou bien le remboursement immédiat. Il ne m'appartient pas de me mêler de vos affaires; je vois cependant que vous faites des réparations

assez coûteuses; par conséquent vous ne devez point être embarrassé de payer Madelon.

Marc Imbert était vaniteux: mis au pied du mur par l'inflexible conseiller, il réfléchit un moment et se dit que, renvoyant au printemps la fin de ses réparations, il pourrait bien payer Madelon avec le reste de sa somme et faire le fier devant M. Rectal.

— Au fait, dit-il, pas tant de discours pour une misère pareille! On dirait vraiment que je ne sais où prendre mille francs. Je serai bien aise de n'avoir plus rien à faire avec cette vieille *mômière*: quand vous voudrez votre argent, Monsieur, il sera prêt.

— Tout de suite, monsieur Imbert; ce sera pour le mieux: nous n'aurons plus à nous en occuper ni l'un ni l'autre.

Ainsi pris au mot, Marc se dirigea du côté de l'auberge avec M. Rectal. Il fit entrer ce dernier dans sa chambre, et lui compta mille francs en échange desquels il reçut une quittance déjà toute préparée.

— Peut-on vous offrir un verre de vin avant de partir, monsieur Rectal?

— Je vous remercie infiniment monsieur Imbert; avant le dîner je ne prends jamais de vin.

Tout réjoui d'avoir reçu l'argent de Madelon, M. Rectal passa chez elle en rentrant, afin de la prévenir de ce qui s'était passé et pour lui recommander de ne rien répondre de blessant à Marc, dans le cas où ce dernier lui dirait quelque injure. Car, ajouta-t-il en lui-même, il est évident qu'il n'a payé ce qu'il devait que pour éviter une hypothèque sur ses fonds de terre. Il n'y a rien qui choque un homme de la campagne comme une demande de remboursement, et pourtant, pour peu qu'on veuille y réfléchir, on trouvera que c'est une chose juste et parfaitement naturelle.

Quant à Marc, il était entré à la cuisine pour y allumer un cigare. Il y trouva sa femme occupée aux soins du ménage. Elle lui demanda ce qu'il avait eu à traiter avec M. Rectal. Marc répondit d'un ton assez ennuyé qu'il avait réglé quelque chose pour Madelon.

— Comme tu me réponds, Marc! ce n'est pas joli de me parler de cette manière.

— Eh bien donc! qu'est-ce qu'il y a de mauvais à te répondre ainsi? tiens-tu à ce que je t'ennuie de toutes mes affaires? Ce serait amusant pour toi, n'est-ce pas?

— Ce qui l'est beaucoup moins, Marc, c'est la manière dont tu me réponds. Tu n'aurais pas pris ce ton il y a trois mois. Mais, c'est bon; n'en parlons plus. Je ne te ferai pas de questions une autre fois.

— Tout comme tu voudras, ma chère.

Et là-dessus M. Marc prit la porte, descendit rapidement l'escalier,

puis retourna vers son charpentier.

Ester s'assit, essuya quelques larmes en faisant d'amères, mais trop tardives réflexions.

CHAPITRE XXXI

TOUIT CE QUI BRILLE N'EST PAS OR.



L'hiver fut rude dans la contrée. Baptiste Clouet sortait peu de chez lui. Il servait son monde et faisait la conversation dans la journée, prenant volontiers un verre de vin avec les habitués. Marc le remplaçait en bien des choses, surtout dans celles qui exigeaient de bonnes jambes et une certaine activité de corps. Baptiste avait la mauvaise habitude de boire du vin dans sa chambre à coucher, tout seul, avant de se mettre au lit. Cela était devenu un tel besoin pour lui, qu'il ne pouvait plus s'en passer; il ne s'enivrait pas, mais buvait régulièrement chaque soir sa bouteille de vin vieux. C'était sans doute à une telle habitude qu'il devait son teint rouge et luisant, ainsi que son embonpoint trop considérable pour un homme de son âge. Cette forte corpulence ne fit qu'augmenter pendant l'hiver. Au retour du printemps, Baptiste eut un coup de sang si prompt et si violent, que lorsque le médecin arriva, il jugea le malade en grand danger de mort. En effet, dans la journée même, le docteur déclara qu'il ne conservait plus d'espoir. Le surlendemain de l'attaque, Baptiste Clouet rendit le dernier soupir.

Que devint son âme? C'est ici le secret du Seigneur et nous n'avons pas à le sonder; mais l'Écriture sainte déclare que c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, sans s'y être préparé et sans lui avoir donné son cœur.

Marc Imbert se trouva donc, six mois après son mariage, à la tête de l'établissement créé par son beau-père vingt ans auparavant. Ester était dans un état de grossesse pénible; à peine put-elle revoir son père, qui mourut sans prononcer une parole et sans même reconnaître sa fille. Antoinette vint faire un peu compagnie à Ester; M^{me} Rectal et Amélie la visitèrent aussi plusieurs fois. Puis, peu à peu, Ester reprit courage et se remit aux affaires de sa maison. Son mari

prit un ton plus doux, plus affectueux avec elle; il cherchait à lui rendre la vie agréable, matériellement parlant. Ainsi, il échangea l'ancien char à banc de Baptiste, contre un char léger, sur ressorts, avec une capote en cuir de chèvre; et chaque fois que cela faisait plaisir à Ester, il la menait promener dans les environs, ou à la ville pour y faire les emplettes de son ménage. Les gens qui les connaissaient, disaient en les voyant passer dans leur joli et frais équipage : «Voilà pourtant un homme heureux : en six mois il épouse une jolie femme et fait deux héritages. Il était né pour le bonheur.»

Hélas ! s'ils avaient pu lire un peu au fond des cœurs ou seulement une année dans l'avenir, ces gens-là se seraient fait de tout autres idées à l'égard des jeunes mariés dont ils enviaient le sort brillant. D'ailleurs tout n'était pas couleur de rose pour Marc, déjà dans le moment actuel. Malgré la belle apparence de sa position, il devait s'occuper nécessairement d'une chose désagréable.

Le billet à ordre souscrit à l'usurier était échu; on pouvait le lui présenter d'un jour à l'autre, et s'il voulait achever en automne les réparations commencées dans la maison de feu Jacques-César, il fallait trouver encore au moins un millier de francs pour ce dernier objet. On sait assez que les *maîtres d'état* qu'on occupe dans les villages ont besoin de leur argent dès que l'ouvrage est terminé; c'est d'ailleurs chose juste et convenable, qui devrait se régler ainsi partout. Mais en beaucoup d'endroits, et surtout dans les grands centres de population, il paraît bien qu'on ne se fait aucun scrupule de renvoyer une année, si ce n'est davantage encore, le paiement de fournitures ou d'ouvrages pour lesquels de pauvres artisans se trouvent souvent dans une gêne considérable. Et si l'on va au fond des choses, on verra parfois que celui qui doit réellement payer, est quelque millionnaire qui, sans se douter du mal qu'il fait (car s'il s'en doutait ce serait un monstre), économise ainsi sur ses revenus placés en comptes-courants, pendant que le sous-entrepreneur en souffrance ne peut payer ses ouvriers, ni faire sa provision de bois, ni même solder son compte chez le boulanger. Alors, qu'importe qu'on donne des centaines, des milliers de francs pour des oeuvres philanthropiques et même chrétiennes, si, d'un autre côté, par une coupable négligence ou par un calcul odieux, on force l'épicier, le cordonnier, tout fournisseur quelconque, à poursuivre juridiquement de pauvres misérables qui n'ont pas le sou ! Ô vous, riches, vous qui le pouvez, payez donc tout de suite ce que vous devez ! Ce n'est pas pour rien qu'il est écrit : *Le salaire des ouvriers crie*. Prenez garde au mauvais trésor amassé pour les derniers jours (JACQUES V, 1 à 5).

Marc Imbert cherchait donc à emprunter trois mille francs. Il aurait

voulu trouver une caution, mais ce n'était guère chose faisable d'en demander une, dans un moment où il venait d'entrer en possession de l'établissement de son beau-père : on devait le supposer au contraire tout cousu d'or et d'argent. D'autre part, il ne connaissait personne qui pût facilement ou qui voulût lui prêter cette somme; il se rendit donc chez un notaire, auquel il demanda s'il pourrait lui procurer une somme de six mille francs à un intérêt moyen; qu'il donnerait des immeubles en premier rang pour hypothèques. Le notaire ayant pris connaissance de l'extrait du cadastre des fonds de Marc, dit qu'oui. L'argent étant prêt, on passa une lettre de rente pour le capital ci-dessus, au cinq pour cent, reçu à quatre pour cent dans les trois mois dès l'échéance, sous l'hypothèque de tous les immeubles provenant de la succession de Jaques-César Tétuan. Le notaire garda par devers lui la somme nécessaire au remboursement des hypothèques antérieures, savoir quinze cents francs, pour les remettre lui-même au créancier et faire opérer ensuite la radiation légale au contrôle des charges immobilières. Marc Imbert emporta chez lui tes quatre mille cinq cents francs de surplus. Il paya le billet à ordre à présentation, convint avec le menuisier et le gypsier pour l'achèvement de ses réparations, paya les comptes relatifs aux frais d'ensevelissement de son beau-père; — ses habits de noce, qu'il devait encore; la différence du char à ressorts; et enfin, de son emprunt, il lui resta entre les mains environ deux mille francs. — Il se félicita d'avoir réglé aussi promptement ces comptes; et plusieurs personnes qui en entendirent parler, ne manquèrent pas de dire que, pour avoir pu payer tout cela aussi vite, il fallait que Baptiste eût laissé un fameux magot. On exagéra d'une manière fabuleuse la fortune de sa fille: Guillaume Presson avait parlé de cinquante mille francs; d'autres ne pensèrent pas aller au delà de la vérité en disant quatre-vingt mille. Nous verrons exactement, un peu plus tard, ce qu'on devait penser de ces diverses appréciations. Pour le moment, nous voulons raconter ce que Marc Imbert fit des deux mille francs qu'il venait de mettre dans le tiroir secret de son bureau, sans en rien dire à sa femme.

CHAPITRE XXXII

LA BELLE JUMENT NOIRE.



Le capital resta pendant tout l'été dans sa cachette. Marc livra des à-comptes à ses maîtres d'état en se servant de l'argent courant de l'auberge, dont il disposait; et quand vint la fin du mois d'août, il annonça à Ester que son intention était d'aller à la foire d'Erlenbach dans le canton de Berne, pour y acheter un cheval en place du gris pommelé qui se faisait vieux; puis, qu'il profiterait d'une si bonne occasion pour amener aussi du jeune bétail et le revendre avec bénéfice dans les environs. De cette manière, le nouveau cheval ne coûterait pas grand'chose.

— Car, dit-il, il faut bien faire un peu de commerce à côté de notre petit train; je préfère ce genre de marchés à ceux de ton père: je n'entends rien à ces bois, et je ne me soucie d'acheter ni ces peaux de *cabri* ni ces écorces de chêne. Les tanneurs sont des ravaudeurs finis; ils ne veulent recevoir l'écorce qu'au grand poids de dix-huit onces, tandis qu'ils revendent toujours leur marchandise au poids de seize: je n'ai que des ennuis avec eux.

— Et où prendras-tu l'argent pour aller à cette foire et acheter tout ce bétail?

— Que cela ne t'inquiète pas, Ester; l'argent est prêt.

— Mais tu ne penses donc pas à ce qui peut arriver d'un jour à l'autre, Marc?

Un soupir s'échappa de la poitrine d'Ester; elle continua:

— Est-ce que tu songerais à me quitter dans un pareil moment?

— C'est bien sûr que non: j'attendrai le petit garçon, et aussitôt que tu seras sur pied, je partirai.

Les yeux de la jeune femme se remplirent de larmes, puis elle ajouta d'un ton assez sérieux:

— Je ne suis guère bien disposée intérieurement, mon pauvre ami;

je sens que la moindre chose me donne sur les nerfs et me contrarie. Je me sens mauvaise et j'ai peur de mourir. Tu me parais bien léger de caractère, quand je te vois ainsi rire et folâtrer, ou avoir l'idée d'aller si loin pour acheter un cheval.

— Allons donc, Ester, pourquoi me dis-tu cela ? je n'irai pas du tout, si ce voyage t'inquiète. Ce que j'en fais, c'est dans notre intérêt, mais nullement pour m'amuser. N'en parlons plus jusqu'à ce que je te voie tout à fait remise; et si tu veux me faire un plaisir, tu ne liras plus dans ces livres d'André, car c'est ce qui *te donne* sur les nerfs.

— Tu te trompes complètement, Marc; ce que je lis (hélas ! je n'ai guère le temps de lire) au contraire, me calme et me fait du bien. Tu t'en convaincras aussi toi-même, si tu voulais essayer.

— Ah ! j'ai bien autre chose à faire qu'à lire des inventions pareilles.

Les deux époux se séparèrent, et, le lendemain, Ester accoucha heureusement d'une grosse et belle fille, blonde comme elle. Aussitôt qu'elle fut relevée, c'est-à-dire, quinze jours après, Marc lui dit qu'il était tout de bon décidé à partir pour Erlenbach avec le tisserand du village, bernois d'origine, qui s'y rendait aussi pour affaires de famille et qui lui offrait de ramener son bétail, pour sa dépense personnelle uniquement. Cet homme sachant l'allemand, l'occasion était unique; il fallait se dépêcher de la saisir. Ester voyant qu'il était inutile de retenir son mari, le laissa partir.

Marc versa donc son sac de deux mille francs dans une ceinture de cuir que le tisserand passa en bandoulière sur sa veste de voyage et recouvrit d'une blouse. Ils se rendirent à la ville voisine et y prirent la diligence jusqu'à Berne, où ils arrivèrent le lendemain matin. À Berne, ils s'arrangèrent avec un voiturier pour aller jusqu'à Thoune; de là, faisant la route à pied et laissant la Kander à gauche, ils entrèrent dans le Simmenthal. Ils atteignirent bientôt Erlenbach, où tout se préparait pour la foire du jour suivant. Le tisserand alla régler ses affaires le soir même, pendant que Marc s'entretenait avec le principal hôtelier de l'endroit, lequel, en qualité de collègue, le reçut fort bien. Dès le point du jour, on vit arriver, descendant de toutes parts les hauts pâturages, le bétail conduit par les propriétaires ou par les bergers. À mesure qu'un troupeau de jeunes bœufs ou de génisses était arrivé au village, on le faisait entrer dans un des nombreux vergers entourés de palissades, où les acheteurs pénétraient ensuite et faisaient leurs marchés. Il faut dire à la louange de Marc que, s'il paya un peu cher quatre génisses portantes et un nombre égal de petits bœufs de deux ans, il sut au moins les bien choisir. Son paquet de bétail fut admiré par les connaisseurs en sortant du village, et le tisserand paraissait fier d'emmener de telles bêtes. On acheta aussi

deux sonnettes neuves, pour donner de la physionomie au troupeau. Quant à Marc, il sortit d'Erlenbach monté sur une magnifique jument noire de quatre ans, qui lui coutait vingt-neuf louis, prix énorme pour l'époque, puisqu'on pouvait, ce jour-là (l'auteur s'en souvient fort bien), acheter de jolis et bons chevaux de trois ans pour dix-sept louis.

La jument noire était certainement la plus belle bête de toute la foire; elle fit l'admiration de plusieurs marchands bâlois; un de ces derniers allait même l'acheter avant que Marc terminât; mais il se retira tout à coup du marché, comme si quelque idée subite lui eût traversé l'esprit. Cette idée, nous pouvons bien la confier au lecteur aujourd'hui, à vingt années de distance, sans que le maquignon bâlois nous accuse de ne pas dire la vérité: c'est que la jument — le vendeur le sût-il ou non — se trouvait dans une *position intéressante*. Marc, infiniment moins connaisseur de chevaux, ne s'en douta même pas. Il enfourcha la bête et arriva chez lui deux jours avant le tisserand. Ce dernier cheminait à petites journées, afin de ne pas fatiguer les génisses.

Guillaume Presson et les autres voisins admirèrent beaucoup ces jeunes bêtes; elles avaient de bonnes marques à lait; de jolies cornes; les petits bœufs, bien établis, de grande venue; on en ferait certainement deux belles paires dans un an, mais il faudrait les mettre encore un été à la montagne avant de les faire travailler. Il y en avait deux surtout, qui ressemblaient trait pour trait à ceux que Guillaume était allé acheter à la foire d'Yverdon, l'an dix-neuf.

Marc Imbert revendit ce jeune bétail, sauf deux génisses qu'il voulut garder. Il ne gagna pas un centime, et même il fut obligé d'accepter un terme de trois mois pour une somme de quatre cent soixante francs qui ne lui fut jamais payée.

Avec la belle jument noire, ce fut encore plus lamentable: on la fit courir, galoper; Marc se donna le plaisir de la monter de temps en temps. Un jour, elle prit froid après avoir eu extrêmement chaud; elle mangea beaucoup en arrivant le soir, eut une indigestion, avorta, et finalement périt vers les quatre heures du matin en se frappant la tête elle-même contre le pavé de son écurie.

Ainsi, le résultat de ce voyage à Erlenbach, qui paraissait devoir être si magnifique, ne fut en réalité qu'une assez grande dépense de temps, d'argent, et une perte considérable. Marc en fut péniblement affecté. Quant à Ester, elle se borna à lui dire avec douceur: « Il eût mieux valu m'écouter que d'en vouloir faire à ta tête. »

CHAPITRE XXXIII

LA FAMILLE AFFLIÉE.



Pendant le voyage de Marc Imbert à la foire d'Erlenbach, M. Rectal sortait un jour de chez lui, dans l'après-midi, pour aller examiner un regain d'esparcette qu'il voulait faire faucher le lendemain. Il rencontra devant sa porte une jeune femme en deuil, tenant par la main un petit garçon d'environ six ans, aussi tout en deuil comme elle. Les souliers et les vêtements de ces voyageurs à pied étaient couverts de poussière; leurs visages empreints d'une profonde tristesse et leurs fronts ruisse-lants de sueur.

— Est-ce ici la maison de Monsieur Rectal? demanda la jeune femme.

— Oui, madame; je suis M. Rectal, si c'est à lui que vous voulez parler?

Sans répondre, l'étrangère prit, dans un petit panier de paille qu'elle portait au bras, une grosse lettre avec cette adresse: *À Monsieur Rectal, de la part du pasteur de * * **

C'est de l'ancien ami d'André, se dit tout de suite M. Rectal; il faut que ce soit quelque chose de pressant.

— Entrez, Madame, dit-il à l'étrangère. Vous devez avoir besoin de prendre un peu de nourriture, et votre enfant... Est-ce votre enfant?

— Oui, Monsieur.

— ... est bien fatigué. Venez; on vous servira quelque chose pendant que je lirai la lettre.

La femme le suivit sans se faire presser; une fois entrée, elle donna un libre cours à ses larmes jusqu'ici contenues. Madame Rectal la fit asseoir et lui servit elle-même, ainsi qu'à l'enfant, de la viande froide, du pain, du vin et de l'eau. Puis elle revint auprès de son mari, qu'elle trouva profondément absorbé par la lecture de la lettre du pasteur.

Pour ne pas raconter nous-même l'histoire lamentable de cette pauvre femme, nous transcrivons ici la lettre tout entière.

« * *, le ... 18..

» Monsieur et très honoré frère en Christ,

» Si mon ancien ami André Duparc était encore auprès de vous, je m'adresserais directement à lui dans le cas actuel, mais comme j'ai appris qu'il est reparti une seconde fois, c'est à vous, Monsieur, que je prends la liberté d'écrire.

La jeune femme qui vous porte cette lettre se trouve plongée dans le deuil et dans la misère la plus complète, par suite d'un cautionnement de peu d'importance, semblait-il d'abord, mais dont les suites ont été funestes. Son mari vivait dans ma paroisse comme ouvrier, mais ouvrier à son aise, en ce sens qu'il possédait une maison et une demi-pose de terrain sur lesquels il ne devait rien. On ne pouvait lui reprocher qu'un seul défaut grave, celui de ne pas savoir refuser un verre de vin quand on le pressait de l'accepter. À part cela, on m'assure ici que son petit ménage cheminait fort bien: sa femme est une personne pieuse. — Cet homme fut invité un jour à souper dans une auberge, et là, quand il eut assez bu pour ne plus savoir exactement ce qu'il faisait, on lui fit signer un cautionnement dont il est inutile de vous expliquer la nature Il y a peu de temps, le principal débiteur étant mort insolvable, on s'est adressé à notre ouvrier pour le paiement du reste de la dette, savoir de dix huit cents francs. Il s'en est suivi des exploits de saisie, et le jour où ils ont dû être exécutés, ce pauvre malheureux, déjà malade, a perdu la tête, de dépit et de chagrin. Dans un accès de colère et de rage, il a frappé l'homme de loi qui se présentait à son domicile; ce dernier, voyant sa vie en danger, s'est défendu: l'un de ses coups portant à la tempe gauche du mari de cette femme, l'a jeté mort par terre, dans la grange même où se passait ce drame affreux. »

» Aujourd'hui, la maison et le terrain sont vendus, la veuve et l'enfant expropriés et mis à la rue.

» Je sollicite en leur faveur quelque charitable » secours, et je vous prie, Monsieur et très honoré frère, d'agréer, etc. »

— Ah! quelle affreuse position! s'écria madame Rectal lorsqu'elle eut lu la lettre. Que faire pour ces infortunés?

Amélie vint aussi s'associer à la sympathie commune; elle offrit tout de suite de contribuer pour mettre le petit garçon dans une pension. Quant à la mère, il faudrait lui procurer une place le plus tôt possible, disait-elle.

M. Rectal allait et venait dans la chambre sans se prononcer. À la fin, il ne put s'empêcher de dire à haute voix :

— Les misérables ! les scélérats ! Ils sont pourtant la cause infâme de la mort de cet homme !... Il faut, ma chère, comme tu le dis, placer cet enfant chez le régent de *** pour un an, à nos frais. Je donne cent francs ; toi, Amélie, combien ?

— Cinquante pour moi et cinquante pour André.

— Deux cents francs suffiront peut-être, et si ce n'est pas assez, nous trouverons ailleurs. Il me vient une idée pour la mère : Amélie, mets ton chapeau ; nous irons demander à madame Imbert si elle connaîtrait une place pour cette femme.

— J'y pensais aussi, dit madame Rectal. Amélie et son oncle s'en allèrent donc au Jean le-blanc, où Ester les reçut avec affection. Quand ils lui eurent tout expliqué, Ester leur dit qu'elle avait précisément besoin d'une aide dans sa maison pendant qu'elle était encore si faible, et qu'elle prendrait volontiers cette jeune veuve à l'essai, dès le soir même.

Quelques jours après, le petit garçon en deuil fut conduit par M. Rectal chez le régent en question, où il trouva deux camarades qui l'accueillirent avec amitié et avec joie.

Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir, dit le Seigneur Jésus-Christ.

CHAPITRE XXXIV

UNE ANCIENNE CONNAISSANCE.



Il y avait juste un an que Jacques-César était mort, lorsque Marc vit arriver au Jean-le-blanc un étranger qui sortit d'un char de côté et appela le garçon d'écurie :

— Mettez seulement une couverture sur mon cheval, lui dit-il, et gardez-le un instant. Je ne compte pas m'arrêter.

— Votre maître est-il chez lui ?

— Le voici, Monsieur, dit Marc Imbert en s'approchant : votre serviteur !

— Je vous salue, Monsieur. C'est à M. Marc Imbert, héritier de M. Jacques-César Têtuan, que j'ai l'honneur de parler ?

— À lui-même, Monsieur. Qu'y a-t-il de bon pour votre service ?

— Il y a que je suis désolé de vous ennuyer d'une sottie affaire. J'ai vendu, il y a un an, une paire de bœufs au boucher Nathan Visterlog, qui demeurait alors ici et qui est allé se fixer à... à... bref ! je suis brouillé avec les noms, mais peu importe. Monsieur votre oncle l'a cautionné pour la valeur de mes bœufs ; je ne puis me faire payer ; Visterlog me renvoie toujours et a l'air de se moquer de moi ; cela ne me convient pas du tout. Je viens donc, Monsieur, vous remettre mon titre et vous demander le paiement de mes neuf cents francs, en vertu de la signature de votre oncle : vous agirez ensuite contre le boucher comme vous l'entendrez.

Marc Imbert demanda à voir le cautionnement ; l'étranger le sortit de son portefeuille. La signature de Jacques-César, ainsi que celle de Nathan Visterlog, étaient légalisées par le juge de paix, en sorte qu'il n'y avait rien à objecter : le papier même était visé pour timbre extraordinaire.

— En voici bien d'une autre ! s'écria Marc. Où voulez-vous que j'aille courir après cet animal de boucher ?

— Ah! cela vous regarde: où vous voudrez. Le mieux sera de remettre le papier à Jugurtha.

— Qui est ce Jugurtha?

— Mais, c'est le procureur sans pitié: Jugurtha. Voyons, Monsieur, je suis un peu pressé: me payez-vous aujourd'hui?

— Il faut au moins rabattre quelque chose.

— Je ne rabattrais pas un centime. Si Nathan Visterlog ne paie pas, vous avez la ressource de prendre de la viande à sa boucherie: moi, je ne me sers pas chez lui.

Le pauvre Marc finit par comprendre que le mieux serait de s'exécuter, afin de se rattraper le plus vite possible avec Nathan. Il paya donc les neuf cents francs, mais non sans beaucoup de regret, et bien décidé du reste à poursuivre immédiatement le débiteur. Le même jour, il se rendit en conséquence au nouveau domicile de Nathan; il trouva ce dernier qui venait d'assommer une vache et qui se disposait à l'écorcher. Il affilait son horrible couteau en le passant rapidement sur un bâton d'acier qu'il portait à la ceinture.

— Eh! voilà monsieur Marc Imbert, dit-il en voyant entrer ce dernier dans l'abattoir. Quel bon *nouveau*?

— C'est du nouveau, en effet, qui m'amène, M. Visterlog. Lisez ces deux lignes.

— Ah! fort bien: c'est pour les deux bœufs du St. Gallois? tout ça s'arrangera, tout ça s'arrangera, monsieur Imbert. Vous êtes une bonne pratique. Dans peu de temps je vous aurai payé avec de la viande.

— Je veux être payé aujourd'hui même, sinon...

— Sinon quoi?

— Je porte le titre à Jugurtha!

— Portez le titre au procureur. Ça m'est égal, si vous aimez mieux que je paie chez lui.

— Mais, payez-moi aujourd'hui!

— Aujourd'hui je ne peux pas vous payer le tout: je vous donnerai la moitié.

Marc se grattait l'oreille: fallait-il prendre cette moitié, ou pas? il était embarrassé.

— Vais-je vous chercher quatre cent cinquante francs, avant d'écorcher cette vache? c'est tout ce que j'ai à la maison.

— Allez donc vite, finit par dire Marc.

Le boucher l'engagea à entrer chez lui et lui remit la somme.

— À présent, pour le reste, dit Marc?

— Pour le reste, tout ça s'arrangera! Je vous fournirai de la viande. Voyez-vous, monsieur Marc, nous sommes bien obligés aussi d'at-

tendre souvent nos pratiques. Il m'est dû plus de deux cents louis que je donnerais pour peu de chose. Et il y a des personnes très riches qui ne me paient jamais qu'au bout d'un an; ça va même quelquefois jusqu'à dix-huit mois. Tenez, vous avez, entre autres M. *** qui me doit quarante-deux louis. Si je les avais eus, j'aurais pu payer le St. Gallois : mais, patience ! tout s'arrangera.

— Eh bien, dit Marc, donnez-moi à tirer sur ce monsieur qui vous doit.

— Je n'oserais jamais : il prendrait cela pour un manque de procédés et me quitterait. Non, voyez-vous, avec un peu de patience, tout finit par s'arranger.

Ainsi se termina la visite de Marc Imbert au boucher Nathan Visterlog.

CHAPITRE XXXV

UN TERRIBLE SECRET.



ous avons dit, dans un chapitre précédent, que nous mettrions le lecteur au courant de la véritable fortune laissée par Baptiste Clouet. Le moment est venu maintenant de porter la lumière dans cette partie, encore obscure, de notre histoire. Pour cela, nous sommes forcé de reprendre les choses d'un peu loin.

Dans sa jeunesse, Baptiste Clouet avait servi comme domestique, pendant une dizaine d'années, dans une famille de négociants français. Il épousa la cuisinière de la maison, réunit ce qu'elle possédait à ses propres économies, et se trouva ainsi en possession d'une somme de dix mille francs. Il vint se fixer au village où nous l'avons vu, y acheta un terrain sur la voie publique et y bâtit la petite auberge du Jean-le-blanc. Mais à peine son bâtiment fut-il construit jusqu'à l'étage, qu'il se vit dans un très grand embarras. Comme il avait fait quelques changements aux plans primitifs, les entrepreneurs en profitèrent pour une foule de dépenses nouvelles, si bien que Baptiste put se dire que le bâtiment resterait inachevé s'il ne trouvait promptement dix autres mille francs. Étranger dans la contrée, mal vu de beaucoup de gens, surtout de l'aubergiste du Corbeau-Noir, il ne savait à qui s'adresser. Il se ressouvint alors d'un parent éloigné, riche négociant d'Anvers, qu'il avait rencontré plusieurs fois chez ses anciens maîtres et auquel il s'était fait connaître en particulier. Il lui écrivit pour lui expliquer nettement sa position. Cet homme généreux, mais sans grand jugement, lui répondit par l'envoi d'une somme de dix mille francs en papier sur Genève, ne lui demandant en retour que sa simple signature et la promesse de ne pas hypothéquer sa maison à d'autres qu'à lui, quand elle serait bâtie. Ainsi, Baptiste se trouva en mesure d'achever son bâtiment. Pendant les quinze années qui

suivirent, il affranchit sa dette, pour l'intérêt de laquelle son parent s'était contenté du trois pour cent, ne demandant jamais d'hypothèque. Ce dernier vit soudain la chance tourner contre lui par suite d'événements politiques dans les pays étrangers, et par des sinistres en mer; il fit des pertes considérables et se trouva à son tour bien près d'un écroulement général. Sans dire tout à Baptiste, il lui demanda un service pour un temps qui ne serait point long, service que lui seul pouvait lui rendre et pour lequel il engageait sa parole d'homme d'honneur de ne lui occasionner aucune perte : c'était de le cautionner pour une somme de trente mille francs¹⁰. Cette somme, la crise une fois passée, le négociant serait en mesure de la rembourser; il s'empresserait de le faire, pour délier Baptiste de son engagement. La femme de Baptiste était morte; celui-ci ne prit conseil de personne, et, soit qu'il n'osât refuser, soit que même il ne le voulût pas, il donna sa signature. Le prêteur livra la somme en question. À dater de ce moment-là, Baptiste perdit son entrain bien connu; il ne dit pas un mot à sa fille de ce qui s'était passé et commença à se mettre à boire dans sa chambre, avant de s'endormir, ou pour s'endormir. Plus tard, le négociant passa chez lui étant en voyage, l'assura que ses affaires prenaient une bonne tournure, qu'avant peu il rembourserait, et qu'ainsi il ne devait avoir aucune inquiétude. Lorsque Baptiste fut surpris par la mort, le cautionnement subsistait encore, mais ni Ester ni son mari n'en soupçonnaient l'existence. Ainsi, la position réelle était celle-ci : Baptiste Clouet laissait à sa fille une maison qui valait certainement bien vingt mille francs; plus un mobilier d'environ dix mille, c'est-à-dire en tout une somme équivalente à celle que, comme héritière, Ester pouvait être appelée à payer. On voit maintenant combien étaient exagérées les suppositions que l'on faisait sur sa fortune. Mais si la jeune femme avait ainsi, sans qu'elle s'en doutât, une épée suspendue sur sa tête et capable de briser d'un seul coup tout son avenir terrestre, elle entraînait peu à peu en possession d'un trésor mille fois préférable à tous les biens du monde: elle commençait à goûter cette paix que le monde ne peut ni donner ni ôter, mais qui vient de Dieu. La simple lecture de la Parole de Dieu, le livre servant au culte de famille qu'André lui avait donné, faisait son bonheur quand, seule et tranquille dans sa chambre, elle nourrissait sa petite Albertine ou la berçait doucement. Certainement il s'était opéré un grand développement, même intellectuel, chez Ester Imbert, tandis que son mari, beau parleur de village, s'encroûtait toujours plus dans la matière de son auberge et de son terrain. Il aimait le jeu, les

10 - Si quelques personnes pensaient que ce cautionnement de 30,000 fr. est une charge gratuite, nous répondrions par un seul mot : *historique*.

cartes, le bruit des quilles, les longues soirées dans la chambre à boire: mais c'était perdre son temps que de lui proposer d'aller à l'église, ou simplement de lire un chapitre du Nouveau Testament. Il n'éprouvait pas le moindre besoin religieux et traitait tout ce qui a rapport aux choses de l'âme, de bêtises ou d'inventions humaines, dès que sa femme voulait essayer de lui en parler sérieusement. De son chef et par besoin de moquerie, il n'aurait point pris la parole le premier dans son auberge ou ailleurs, comme le font ces incrédules de profession desquels il a été prédit qu'*aux derniers jours il viendra des moqueurs qui se conduiront d'après leurs propres convoitises et qui diront: Où est la promesse de son avènement?* Marc Imbert, au contraire, parlant avec un pasteur pieux, n'eût jamais dit un mot déplacé: seulement il ne croyait à rien, ni pour lui, ni pour les autres.

— Non, vois-tu, disait-il à Ester, non, c'est bel et bon pour toi, puisque ça te fait plaisir; et si ça te fait du bien de lire et de prier, tant mieux. Pour moi, c'est du temps perdu. Ne m'ennuie plus avec tes livres.

Un jour, Ester ne put s'empêcher de lui répondre.

— Ah! mon pauvre ami, tu refuses de donner ton cœur à Dieu, prends garde qu'il n'aille à ta rencontre d'une terrible manière! Quand Il a assez averti avec douceur, quand on l'a constamment repoussé, il frappe alors, et il ne sert de rien de regimber contre ses aiguillons. Il m'a frappée, moi, par la mort de mon père, puis par cet endurcissement dans lequel je te vois plongé et qui me rend si triste. Je t'attends donc pour le moment où tu comprendras qu'il y a réellement un Dieu juste et saint, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. — En attendant, Marc, je t'aimerai toujours beaucoup et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour te rendre heureux.

— Mais je sais bien que tu es une bonne femme, et moi aussi je t'aime bien! Seulement, ne me parle plus de ces singeries. Je ne sais pas quelle idée André a eue en te donnant ces vieux bouquins.

— Écoute encore, Marc. Ne dis pas du mal de ton cousin, car tu lui dois plus que tu ne penses.

— Moi! je ne lui dois pas un sou.

— Tu lui dois, mon cher ami, tu lui dois, après Dieu, d'avoir une femme qui comprend le plus sacré de ses devoirs, celui de t'avertir sérieusement que tu as une âme à sauver. Je n'oublierai jamais cette simple parole qu'il nous a dite le soir de nos noces: «Permettez-moi de placer entre vous deux le saint Livre de Dieu; vous serez heureux si vous le prenez pour votre guide et pour votre lumière.» Pour moi, dit Ester en finissant, je suis bien décidée à ne plus m'en séparer; j'ai

trop besoin de ce pain céleste qui nourrit pour la vie éternelle.

— André, André, reprit Marc, — il aurait tout aussi bien fait d'épouser ma cousine Antoinette que de repartir comme un fou qu'il est.

— André n'est point fou, Marc: Antoinette est une bonne fille, mais elle ne conviendrait pas à ton cousin André; rappelle-toi seulement qu'il ne l'épousera jamais.

— Ça m'est bien égal, qu'il l'épouse ou non, dit Marc avec sa légèreté ordinaire, mais satisfait, au fond, d'avoir donné un autre tour à la conversation.

CHAPITRE XXXVI

ÉCROULEMENT.



ers la fin de l'année, par un jour de froide bise, Ester fit subitement demander à M^{lle} Lorm de venir chez elle. La demande était instante, comme une prière. Amélie s'y rendit sur le champ. Elle trouva Ester extrêmement pâle, donnant des soins à son mari, qui avait l'air d'un mourant.

Appuyé dans un fauteuil, à peine donnait-il un signe de vie. La douleur et l'angoisse se peignaient sur tous ses traits.

— Chère Mademoiselle, dit Ester en l'emmenant dans une autre chambre, venez consoler des affligés; venez prier pour eux et avec eux. — Nous sommes ruinés, complètement ruinés; mais si seulement mon mari peut s'humilier devant le Seigneur, tout sera bien.

Ester raconta alors à Amélie qu'un avocat et un autre homme de loi étaient venus dans la matinée leur annoncer qu'il existait un cautionnement de trente mille francs sur leur auberge; que le débiteur principal était mort à Anvers et qu'il ne laissait que juste de quoi payer ses créanciers dans cette ville; que, par conséquent, la personne à qui cette somme de trente mille francs était due, en demandait le paiement, à défaut de quoi l'auberge serait saisie et vendue. Mais ce n'était pas tout encore: ils apprenaient en même temps que leur cousin Gabriel Suzelin faisait *discussion*; or, comme leur oncle Jacques César l'avait cautionné pour une assez forte somme, Marc se trouvait quasi ruiné aussi de son côté. — Ester voulait demander à M. Rectal de venir donner un conseil à son mari, dans ces affreuses circonstances. — Amélie témoigna la plus vive sympathie à Ester, pria avec elle et courut avertir son oncle, qui s'empressa aussitôt de se rendre à l'auberge.

Ester lui expliqua tout en présence de Marc, ce dernier étant incapable de prononcer autre chose que des gémissements. — M. Rectal

écouta le récit d'Ester avec une extrême attention et avec sa bonté bien connue. Il prit Marc par la main, l'engagea non-seulement à avoir confiance en Dieu, mais à se montrer un vrai père de famille. — «Jeunes et forts tous les deux, leur dit-il, il vous reste un trésor. Monsieur Imbert, le moment est venu de rentrer sérieusement en vous-même; tâchez de voir ici la main d'un Père Céleste qui vous aime et qui sait bien ce qu'il fait quand il afflige ses enfants. Je veux réfléchir une heure ou deux à votre position, puis je reviendrai. Si vous vouliez venir jusque chez moi tous les deux ce soir, madame Ester prendrait sa petite fille, nous causerions de vos affaires plus à notre aise dans mon cabinet.» Ester promit qu'ils iraient, dès que la nuit serait venue.

Madame Rectal et Amélie reçurent la jeune femme à bras ouverts, et M. Rectal fit aussi un accueil très affectueux à l'infortuné Marc Imbert.

— Voici, leur dit-il, ce que je ferais si j'étais à votre place: 1° Je céderais au créancier qui fait la réclamation l'auberge avec son mobilier, sans attendre la saisie, et en échange de son titre contre le négociant d'Anvers. — 2° Je vendrais la succession de Jacques-César, la maison non comprise, jusqu'à concurrence de toutes les dettes de M. Imbert. — Après cela, j'aviserais au moyen le plus simple et le plus honnête de gagner ma vie.

Je ne vois pas d'autre manière de vous sortir promptement et honorablement du cercle dans lequel vous êtes enfermés tous les deux.

Ester répondit que, pour ce qui la concernait, elle était prête à suivre le conseil de M. Rectal; qu'au point où en étaient les choses, elle le désirait même vivement.

Marc, de plus en plus accablé et comme écrasé, dit qu'il n'avait plus de volonté, pour quoi que ce fût; qu'il reconnaissait s'être conduit en bien des choses comme un insensé; qu'il n'était plus bon à rien; qu'il désirait mourir le plus tôt possible, afin que tout fût dit et fini.

— Mourir! mon pauvre ami, lui répondit M. Rectal: mourir! Y avez-vous bien pensé? Êtes-vous prêt à paraître devant Dieu? Mourir! Savez-vous que, pour un homme, mourir, c'est tout! Il y a un homme qui a pu désirer la mort, mais cet homme était le fils de Dieu. Si vous voulez mourir, apprendre à mourir, regardez à Jésus-Christ attaché sur sa croix. En fait de mort, comme en toutes choses, voilà notre modèle! — Mais vous, mon cher Imbert, vous avez bien plutôt à apprendre à vivre, pour vous et votre famille, qu'à mourir comme vous l'entendriez aujourd'hui.

À mesure que M. Rectal parlait, Ester priait en son âme: Marc se leva tout à coup et se jeta dans les bras de sa femme: — Oh! je veux

t'écouter maintenant, Ester ; je veux lire avec toi la Parole de Dieu; je veux prier avec toi; je ferai tout ce qu'on voudra: conduisez-moi et que Dieu ait pitié de moi!

Depuis son mariage, Ester n'avait pas encore goûté un bonheur pareil. Elle ne possédait plus rien, mais on pouvait bien dire d'elle en ce moment, ce que St. Paul disait de lui et de ses compagnons de service: *N'ayant plus rien et toutefois possédant toutes choses.*

Cette scène attendrissante eût touché le cœur le plus dur; M. Rectal lui-même en fut vivement affecté. À la fin il leur dit:

— Eh bien, mes amis, j'ai bonne espérance; disposez de moi pour le règlement de l'affaire de la maison, si cela vous convient. Quant à la vente des terrains de Marc, il faut commencer par établir la liste exacte des dettes et des cautionnements, puis, vendre au mieux, jusqu'à ce que tout soit payé. Si la maison et le jardin vous restent, ce sera déjà quelque chose. — Voulez-vous réfléchir encore demain à tout cela ?

— Non, non, dit Ester; tout est décidé. Faites au plus vite et dès demain si cela vous est possible, cher Monsieur. Je sens que nous sommes dans le vrai sur ce point: c'est le cas de marcher dans la lumière, pendant que nous avons la lumière.

— Eh bien donc, à demain. Et que Dieu nous garde tous en sa sainte protection! dit M. Rectal.

CHAPITRE XXXVII

NOUVELLES BASES.



Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la fatale nouvelle, que déjà les principales affaires de Marc Imbert et de sa femme étaient réglées et terminées, grâce à l'activité et à l'énergie extraordinaires de M. Rectal.

La maison, mobilier compris, fut cédée en paiement au créancier. Ce dernier l'eut bientôt revendue pour vingt-six mille francs, à un riche paysan qui vint s'y établir tout de suite. Ester et Marc s'étaient réservé les meubles nécessaires à leur petit ménage et des provisions de bouche pour six mois.

Tous les fonds de terre provenant de la succession de Jacques-César, se vendirent facilement; plusieurs paysans trouvèrent à placer ainsi, d'une manière qui leur convenait, les économies qu'ils amassaient péniblement depuis bien des années. Comme l'affaire de Marc prenait la tournure d'une prompte liquidation, la plupart des créanciers consentirent à recevoir leur argent sans exiger le terme de trois mois que la loi leur accorde. Quelques acheteurs se mirent en lieu et place du débiteur. Marc fut obligé de vendre aussi le terrain qu'il possédait avant la mort de son oncle, afin de pouvoir conserver sa maison entièrement libre de charges: il n'hésita pas. Une fois entré dans la voie ferme et droite du devoir, rompant avec tout un passé vaniteux, mensonger, il manquait souvent de mesure. Aussi M. Rectal était-il en quelque sorte forcé de le retenir par moments. S'il l'eût fallu, Marc vendait sa maison avec le grand jardin de demi-pose, comme tout le reste; mais M. Rectal s'y opposa, dès qu'il fut à peu près certain que Marc pourrait les garder.

—La maison est bonne, disait-il, bien réparée; s'il faut la vendre, elle trouvera toujours des amateurs. Dans un village, ce n'est pas comme dans une ville, les maisons en bon état ont toujours de la valeur, lors

même qu'elles ne sont pas très bien situées. S'il faut, d'ailleurs, une avance de mille ou deux mille francs pour que vous puissiez la garder, je la ferai.

Le cautionnement de Gabriel Suzelin dut être payé en entier à l'usurier; il n'en fut pas de même de celui de mille francs qu'il avait aussi extorqué à Jacques-César. Cette dernière somme était due à un ancien militaire. Marc Imbert se présenta donc chez lui pour lui demander de fixer le mode du remboursement et la quotité de la somme, intérêts compris.

— Fixez cela vous-même, Monsieur; je sais que vous n'êtes pas dans l'aisance. Moi, je ne suis guère en mesure de perdre non plus, mais c'est égal, je vous dis d'avance que je suis décidé à faire un sacrifice.

— Monsieur, reprit Marc, je voudrais oser vous offrir de partager la perte avec moi...

— J'accepte, répondit immédiatement le brave et loyal officier. J'aime les gens qui vont droit leur chemin, et vous me paraissez être du nombre¹¹.

Il fallut aussi payer les mises de bois de ce misérable Suzelin; le receveur avait pris patience pendant dix-huit mois, fort mal à propos pour l'héritier du répondant. Ici, non-seulement on réclama la somme, mais les intérêts à cinq pour cent: point de miséricorde!

Quand donc tout fut terminé, Marc possédait pour toute chose sa maison avec le grand jardin: l'immeuble entier valait bien cinq mille francs. Il paraissait maintenant clair comme le jour, aux uns et aux autres, que si l'on eût attendu seulement deux années avant de faire la liquidation, il ne serait pas resté un sou à Marc après le paiement de ses dettes.

Celui-ci se sentait fortement humilié, cela va sans dire, mais son cœur était au large; il avait fait son devoir: et le petit dîner préparé par Ester dans leur maisonnette, lui paraissait infiniment supérieur à tout ce qu'il pouvait se représenter sur la grande table du Jean-le-blanc pour un somptueux repas.

Guillaume Presson pouvait maintenant dormir sur les deux oreilles, puisque son cautionnement n'existait plus; quant au sien propre, M. Rectal lui signifia poliment que Marc voulait être libéré de toute responsabilité dans l'espace d'un mois, quoiqu'on sache fût bien, s'empressa-t-il d'ajouter, qu'il ne court aucun risque.

Nous devons aussi, pour être exact et n'oublier personne, enregistrer un fait touchant. Madelon vint dire à M. Rectal qu'elle était toute

11 - Fait réel.

disposée à prêter son argent à Marc, si l'on pensait qu'elle dût le faire : « J'en ai tant pitié en voyant vendre tout ce terrain du pauvre défunt, » disait-elle.

M. Rectal la remercia, tout en lui disant que ce n'était pas nécessaire pour le moment.

Il s'agissait maintenant de savoir ce que ferait Marc pour gagner sa vie et fournir aux besoins de sa famille. À quoi était-il propre et que pensait leur protecteur sur ce sujet ? Marc se défiait tellement de lui-même, que réellement il ne se croyait plus bon à rien aujourd'hui ; et c'était tout le contraire, puisqu'il se portait bien, qu'il avait trouvé le calme de l'âme et qu'il se sentait heureux sous son toit.

— Il faut seulement vous reposer un peu, pendant quelque temps, lui disait M. Rectal ; vous en avez besoin après de pareilles secousses. S'il plaît à Dieu, nous tâcherons de trouver quelque occupation qui puisse vous convenir, à l'un et à l'autre.

Un jour, il vint chez eux et leur dit :

— Voici à quoi j'ai pensé pour notre amie Ester. Elle ne peut évidemment pas se mettre au travail de la campagne, n'ayant point été élevée pour cela. Mais j'ai pensé qu'un petit magasin de toutes sortes d'objets et d'épicerie aurait ici probablement encore assez de débit, si l'on ne vendait pas plus cher qu'à la ville. Vous le tiendriez dans votre chambre du rez-de-chaussée, qui a précisément une porte vitrée ouvrant sur la rue, et c'est Ester qui en aurait la direction. Il ne faudra pas plus d'un ou deux milliers de francs pour commencer le fonds ; je vous avancerai cette somme sans intérêt pour cette année-ci ; nous verrons ensuite à fixer quelque chose pour plus tard. Qu'en pensez-vous ?

Ester et son mari lui répondirent qu'ils trouvaient l'idée excellente et qu'ils étaient touchés de sa bonté.

— Mais, dit Ester, toute souriante, il y aurait peut-être un moyen de ne pas emprunter de M. Rectal ; j'ai encore mes présents de noce : je vais les chercher.

Ester apporta la montre, la chaîne et la broche. M. Rectal examina ces objets, puis il dit à Ester :

— Ma chère enfant, il faut tâcher de ne pas vous défaire de ces objets ; en les revendant à un orfèvre, vous perdriez plus de la moitié de leur prix d'achat, quoiqu'ils soient presque comme neufs. Peut-être une bonne occasion se présentera-t-elle ; alors, profitez-en. Pour le moment, je vous demande de les garder et de me laisser faire l'avance du magasin.

— Quel temps ces présents me rappellent ! dit encore Ester. Dieu a été un tendre Père pour nous, car nous avons mérité de bien plus

rudes châtiments.

— À présent, dit M. Rectal, pour vous, Marc, ceci est plus difficile. Voudriez-vous retourner chez vos anciens patrons ? — Qu'en penses-tu, Ester ? dit Marc.

— Ah ! non, Monsieur ; je suis décidé à ne pas me séparer de ma femme. Je ferai ici tout ce qu'on voudra plutôt que de m'en aller.

— Allons, j'aime cela, et je vous approuve ; car, se marier pour se séparer ensuite, cela ne vaut rien. Que penseriez-vous d'une place de messenger de la poste ? On dit que l'administration va remplacer les messagères des villages par des facteurs spéciaux, ayant chacun un rayon déterminé à parcourir trois ou quatre fois par semaine. Vous remettriez les lettres et les paquets de la poste à domicile, dans la campagne, et reviendriez chez vous le soir, de bonne heure encore. Si vous le voulez, je pourrais demander une de ces places pour vous ; elle rapporterait environ vingt-cinq louis. Avec le magasin de votre femme, et votre jardin, que vous cultiveriez les jours où vous ne seriez pas en course, vous donneriez le tour encore assez joliment. Il n'y a qu'une chose qui embarrasse ; c'est que les postes demanderont une caution, car vous pouvez être dépositaire de valeurs considérables. Mais je pense que si je faisais le dépôt de papiers pour une valeur équivalente au cautionnement, l'administration s'en contenterait. Voulez-vous que nous essayions ?

— Je trouve l'idée bonne, mais je ne voudrais pas trop te presser, si tu trouves que ce soit humiliant pour toi.

— Pour moi ? du tout, ma chère ; mais pour toi.

— Va seulement, je serai trop heureuse ; mais c'est le dépôt dont parle M. Rectal...

— Ainsi, vous pensez que je dois faire la démarche, interrompit ce dernier ; le dépôt ne doit pas vous inquiéter ; cela ne me gênera en aucune manière, puisque je continuerai à percevoir les intérêts.

CHAPITRE XXXVIII

DÉSOLATION.



Le lecteur est prié de se transporter avec nous dans une autre partie du pays, à huit ou dix lieues du village habité par nos amis. Sur la grande route poudreuse, un cheval aveugle, conduit à la main, traîne péniblement un char qui paraît extrêmement lourd et élevé. Ce sont de vieux meubles: deux bois de lit en sapin; une armoire de noyer qui n'a que trois pieds, et dont la corniche manque; quelques ustensiles de cuisine, en fer-blanc ou en fonte de fer, suspendus aux échelons du char. En dehors, d'autres objets: deux gerbes de paille et quelques vieilles caisses. Sur l'une de ces dernières, une femme est assise. Hélas! triste siège: la moindre secousse imprimée au char se fait durement sentir; il semble à la pauvre créature qu'on lui brise les entrailles. Non loin d'elle sont deux enfants d'environ dix à douze ans, garçon et fille, qui se trouvent aussi bien fatigués et ne savent pas où ils vont. À côté du conducteur qui tient le cheval chemine un homme qui paraît encore dans la force de l'âge, mais dont l'air sombre, le regard inquiet ou éteint, indiquent assez les tortures morales, sans que nous lui demandions ce qu'il a fait et ce qu'il éprouve.

Cet homme est Gabriel Suzelin; sa femme et ses deux enfants cadets sont sur le char. Ces vieux meubles vermoulus et ces deux gerbes de paille sont tout ce qui lui reste, et encore les doit-il à la générosité de voisins presque aussi pauvres que lui; ils en ont eu pitié. — Et, il y a dix-huit ans tout au plus, à l'époque de son mariage, Suzelin passait sinon pour être riche, du moins pour avoir de quoi donner largement le tour. Sa femme avait eu huit mille cinq cents francs, qu'il aurait pu assurer sur son bien particulier; il n'en fit rien, et cette somme a pris le chemin de tant d'autres.

Aujourd'hui, cette famille, ruinée et perdue, se rend dans sa

commune d'origine, car ordre lui a été donné de déguerpir; la municipalité de l'endroit qu'elle quitte ne saurait où la loger, ni ne le voudrait non plus. Hélas! nous devons le dire encore, Suzelin sort de prison. La cession de biens qu'il a faite à ses créanciers n'est rien moins que régulière; il est clair comme le jour que, depuis huit ans, cet homme vivait d'emprunts, comme s'il eût dépensé ses propres revenus. Il ne se passait ni de cheval, ni de char à banc, ni de viande chaque dimanche; ni de vin toute l'année, ni de tabac chaque jour. Il allait beaucoup aux foires, achetait, vendait, cautionnait, bâtissait, jetant de la poudre aux yeux des simples, et attrapant de temps en temps même les habiles. Il s'était arrangé récemment un appartement neuf après avoir démoli l'ancien; car il voulait aussi avoir une pinte dans sa maison. Mais la mesure était comble; elle se répandit; la voix publique s'en mêla, et, en fort peu de temps, les demandes de remboursements, les subhastations et les saisies vinrent l'écraser. Ne pouvant plus se retourner, il prit le chemin du tribunal et se déclara en faillite. Son terrain et ses autres immeubles suffirent au paiement des dettes privilégiées, mais tout ce qu'il devait autrement retomba sur ceux qui l'avaient cautionné. Marc Imbert ne fut pas le seul; une quinzaine d'autres personnes payèrent entre elles toutes plus de vingt-huit mille francs; et plus d'un père de famille dut se priver de pain, parce que monsieur Suzelin ne s'était privé ni de chars, ni de parties de plaisir. Mais, laissons ce qui est passé, et voyons un peu ce que cette famille va devenir.

En arrivant dans sa commune, Suzelin se rendit d'abord chez le syndic. Ce dernier était un homme probe, laborieux, mais dur et sans pitié pour les mendiants et les vagabonds. La vue de cette charrette, de ce cheval aveugle et de ces débris accumulés les uns sur les autres, tout cela l'indisposa contre le nouveau combourgeois. Le syndic, d'ailleurs, partait pour le labourage avec deux intrépides chevaux noirs, gras et luisants, tout ornés de plaques jaunes à leurs colliers et à leurs brides.

— Qui êtes-vous, et que demandez-vous? dit-il à Suzelin, qui lui parlait le chapeau sur la tête. Il me semble que vous pourriez bien saluer les gens, surtout quand vous parlez au syndic de la commune. Voyons, dépêchez-vous un peu; je n'ai pas le temps de laisser mes chevaux là, sur le pavé.

— Monsieur le syndic, dit enfin Suzelin, je suis un de vos combourgeois; un père de famille qui a eu de bien grands revers.

— Et où allez-vous, maintenant? Je reviens dans ma commune.

— Oui. Avez-vous un acte d'origine?

— Oui, sans doute; le voilà. Le syndic ouvrit le papier:

— Ah! c'est vous qui êtes Suzelin? très bien; la *Feuille des Avis officiels* nous a donné de vos nouvelles. Nous savons ce que c'est que vos revers! Vous arrivez avec femme et enfants? c'est bon. La bourse des pauvres n'a rien, et celle de la commune pas grand'chose. Venez avec moi jusqu'à cette maison.

Le syndic frappa à la porte d'une maison voisine, tout en gardant la longe d'un de ses chevaux à la main:

— Le boursier est-il là? demanda-t-il.

— Non.

— Il faut aller le chercher et lui dire de faire donner de la soupe à ces *pauvres* qui nous arrivent; je ferai *assembler* ce soir; la municipalité verra comment on pourra les loger. Pour moi, je n'attends pas davantage.

— Et comptez-vous me laisser là-dehors tout le jour? demanda fièrement Suzelin.

— Si vous n'êtes pas content, vous pouvez repartir.

Le syndic sauta sur un de ses chevaux et partit au trot pour le labourage.

Pauvre femme, et pauvres enfants! quelle journée! quelle triste et lamentable journée!

Enfin, le soir arriva. La municipalité, prise à l'improviste, ne savait où loger les arrivants; il n'y avait pas de maison de pauvres, ni d'auberge dans ce village retiré. Et personne ne se souciait de recevoir la famille Suzelin dans son écurie: les uns alléguaient le manque de place; d'autres attendaient le veau d'une vache, et ne voulaient pas de bruit; d'autres, enfin, refusaient tout net. On finit par décider qu'on ferait une baraque en *coineaux* de sapin sur un fonds communal, au bord d'un marais, et qu'on y logerait les Suzelin en attendant qu'ils partissent ou qu'ils pussent payer un loyer. Pour le soir même et les jours suivants, ils coucheraient dans la *remise* de la pompe à incendie, et on y déposerait leurs effets provisoirement.

Et que dire? et que faire? Il fallut bien se résigner. Les cœurs durs sont terribles envers ceux qui ont abusé des autres et trompé leur prochain. Suzelin but l'amertume de sa position jusqu'à la lie; ce qui est affreux à dire, c'est qu'il ne s'humilia point. Sa femme était comme une personne qui a perdu l'esprit; elle ne vivait plus que pour ses enfants, et encore ne pouvait-elle les entendre pleurer sans les gronder presque durement.

La baraque achevée, ils allèrent s'y établir. Ils reçurent un peu de bois, des pommes de terre et quelques livres de lard; puis, une sévère invitation de se mettre à travailler. — «Il faudra placer le garçon comme *bouvain*, dit le syndic; la fille gardera la maison pendant que

le père et la mère iront en journée...»

Un soir, Suzelin rentra dans sa cahute, après avoir arraché des pommes de terre depuis les six heures du matin, pour un homme du village; il mourait presque de faim, car on ne le nourrissait pas dans la maison où il travaillait; il recevait ce qu'on appelle le prix d'une journée *de ville*, savoir, un franc cinquante centimes de notre monnaie actuelle, au lieu de la moitié de cette valeur quand on lui donnait ses repas. En arrivant, il ne trouva pas sa soupe prête; ce fut là un sujet de dispute avec sa femme; celle-ci ne voulant pas lui laisser le dernier mot, Suzelin s'emporta au point de lui jeter une assiette à la tête; il brisa ensuite tout ce qui se trouva sous sa main, et sortit de la maison comme un vrai furieux. Le lendemain matin, son corps fut trouvé arrêté près de l'écluse d'un moulin, où le courant de la rivière voisine l'avait amené pendant la nuit...

Nous aurions bien voulu n'avoir pas à enregistrer ce qui précède; mais, en le cachant à nos lecteurs, nous aurions laissé dans l'ombre un sujet sur lequel on ne réfléchit pas assez dans les campagnes, et qui contient d'ailleurs de bien graves enseignements; nous n'en avons pas le droit. — Suzelin n'était point d'abord un méchant dans le sens rigoureux du mot; c'était un homme léger, un beau parleur, diseur de bons mots, un habitué des lieux publics et des cabarets, quoique point ivrogne. Il n'aimait pas le travail régulier; il se plaisait à la ville. Cautionner et se faire cautionner était pour lui presque un badinage; mentir, une habitude prise à la longue. En suivant peu à peu une telle pente, il fit beaucoup de victimes autour de lui, rendit sa famille malheureuse au dernier point, et se précipita lui-même dans l'abîme.

Lecteur, telle fut la fin d'un homme sans principes, sans conscience et sans crainte de Dieu.

CHAPITRE XXXIX

UN PRÉTENDANT.



ncore quelques semaines d'attente, et André Duparc sera de retour. Quel bonheur! pour lui d'abord, pour Amélie, pour le ménage Imbert, pour M. et M^{me} Rectal, et pour Madelon!

Qu'ils ont été longs pour André, ces deux ans et demi! Mais la correspondance a été active: des deux parts, on s'est écrit des volumes, et, malgré les distances, les lettres sont toutes arrivées à destination. Les fiancés se sentent maintenant l'un et l'autre bien plus forts, plus capables de marcher dans le monde sous le regard de leur Père céleste; ils ont été éprouvés, ils ont souffert, ils ont appris à renoncer à leur propre volonté. André n'a point été malade; Amélie se porte fort bien aussi; elle a encore considérablement embelli, au dire de gens qui s'y connaissent. Le secret n'a nullement percé, mais cela ne peut durer bien longtemps encore; voici pourquoi.

Nous avons dit que l'auberge du Jean-le-blanc est devenue la propriété d'un riche paysan qui n'est pas de la contrée. Ce personnage, nommé monsieur Anthoine, a un fils aîné d'environ vingt-quatre ans, beau garçon, du reste, et *bon enfant*. M. Anthoine fils a rencontré par hasard M^{lle} Lorm chez Ester, et, comme beaucoup d'autres, il a trouvé que M^{lle} Lorm vaut bien la peine qu'on lui offre son cœur et sa main, quoiqu'elle n'ait pas de fortune. Autorisé par son père, M. Anthoine fils s'est donc adressé à M. Rectal et a demandé en mariage M^{lle} Lorm, sans en avoir, du reste, parlé à la personne la plus directement intéressée, afin, pense-t-il, qu'elle en ait une plus grande et plus agréable surprise. Or, voici ce que M. Rectal a répondu à M. Anthoine:

- Je respecte infiniment vos intentions, qui sont louables et droites, monsieur Anthoine; mais vous arrivez trop tard: M^{lle} Lorm est fiancée.
- Avec qui? demanda le malheureux prétendant, tout désolé.
- Avec un bon et brave garçon comme vous. Si vous tenez beau-

coup à vous marier, vous-trouverez facilement une bonne et honnête fille dans le village, ou dans les environs.

— Oui, c'est possible; mais point comme M^{lle} Lorm.

— Je ne vous dis pas le contraire; tout comme aussi M^{lle} Lorm n'aurait pas pu trouver un second fiancé pareil au sien. Tâchez de vous consoler, monsieur Anthoine, et parlons d'autre chose.

Le lendemain, MM. Anthoine, père et fils, firent une visite à la famille de Guillaume Presson. On parla d'abord des récoltes pendantes et des diverses qualités des vins vieux; puis, tout à coup, M. Anthoine père demanda si l'on connaissait le fiancé de M^{lle} Amélie Lorm, cette jeune personne qui vit avec M. et M^{me} Rectal.

— Est-ce qu'elle se marie? demanda Antoinette.

— M. Rectal en a parlé hier dans ce sens à quelqu'un, répondit M. Anthoine père.

— Ce sera sûrement avec mon cousin André Duparc, dit Guillaume; mais pourtant, non; ce n'est pas possible, vu que cette demoiselle n'a point d'argent.

— Ah! je crois que l'argent *n'y* fait pas grand'chose, dit M^{me} Presson, car le jeune homme n'est pas intéressé comme on en voit tant.

— Enfin, madame Presson, je suis bien aise que vous considérez la chose de cette manière, reprit M. Anthoine père, et si vous vouliez m'accorder un petit moment d'entretien particulier, je vous dirais bien franchement ma façon de penser sur l'article en question.

À ce dernier mot, Antoinette sortit promptement de la cuisine.

Le dimanche suivant, on annonça publiquement le mariage de M^{lle} Antoinette Presson avec M. Anthoine fils.

CHAPITRE XL

LE NOUVEAU FACTEUR.



Q n'était en septembre; l'air, d'une grande douceur encore, agitait pourtant les feuilles des arbres. Dans le village, une louable activité se faisait partout remarquer dès le matin; il s'agit, pour les uns, d'une récolte de pommes de terre, ou d'un dernier pré naturel à faucher avant les rosées tout à fait froides et le travail souterrain des vers; pour d'autres, il faudra rentrer le chanvre suffisamment rouï (*nézé*) dans la dernière herbe d'une esparcette; secouer les noix; cueillir les pommes d'Adam; chauffer le four, afin de le remplir de poires *monétier*, ou de prunes à sécher, qui pressent. François Déjouit passe avec ses bœufs, conduisant sur son char une grosse herse carrée, les dents en l'air; il a glissé sous les traverses sa charrue belge, couchée sur le côté; le soc, noirci à la pointe, est fraîchement allégé. Un sac de froment, étendu dans le char, s'appuie contre la charrue. François Déjouit va labourer le champ d'Abram Fitinge; ce dernier suit le char, ayant sur l'épaule un *maillet* pour casser les mottes, et un fossoir pour nettoyer l'herbe autour des arbres, là où la charrue ne peut fonctionner elle-même. À la main, il porte un panier recouvert d'un linge roux, tout neuf, marqué A. S. F. 48, ce qui veut dire qu'Abram-Salomon Fitinge possède quarante-huit de ces linges neufs. Si toute sa garde-robe est à l'avenant, le vieux garçon doit avoir des masses considérables de draps de lit, de nappes, de serviettes, d'essuie-mains et de tabliers *de berger*. Il n'a pas de bœufs dans ce moment; voilà pourquoi il se sert de ceux de son voisin pour labourer son champ. La semaine prochaine, il en achètera deux paires, et alors il rendra la journée de charrue. Le panier contient, outre une bouteille de vin, la moitié d'un pain aussi blanc que la neige; une livre de vieux fromage de montagne, sec, pas trop fort, un peu *cironné au talon*, mais excellent, du reste, pour

aiguiser l'appétit et faire trouver le vin bon. Tout cela est pour les *neuf heures*, pendant que les bœufs *souffleront* un moment.

C'est Abram-Salomon Fitinge qui sèmera le blé, à mesure que Déjouit hersera. Le jour est bien choisi, car la terre est fraîche et la lune *va se faire pleine*; mais si cette dernière était *tendre*, ou tout à fait *dure*, alors il vaudrait mieux laisser le froment dans le sac!...¹² Ils parleront de toutes sortes de choses dans la journée : des mécaniques à battre le blé, qu'on introduit peu à peu dans la contrée, sur les cours d'eau; ces machines font bien de l'ouvrage en un jour, mais elles cassent le bout du grain, et, sur trente qu'on sème, il n'en lève guère que vingt, vingt-deux au plus; tandis que, si c'était du blé battu à la *grange*, il en serait sorti vingt-sept à vingt-huit. Donc, pour mettre en terre, il faut battre au fléau.¹³

Pendant que nos deux compères travaillent tant et plus, ou mangent leurs provisions tranquillement assis sur la flèche de la charrue, M^{lle} Amélie Lorm sort de chez M. Rectal, fraîche comme une rose. Où s'en va-t-elle? Pas bien loin; car elle n'a sur ses beaux cheveux noirs qu'un léger chapeau d'été, rond, de paille blanche. Le vent étant un peu fort dans ce moment, Amélie tient dans sa main gauche les rubans bleus de son chapeau, afin que le vent ne l'emporte pas. Nous supposons qu'elle se rend chez son amie Ester. Bientôt elle rencontre un grand gaillard, vêtu d'un bon feutre gris, et d'une veste de drap noisette clair, avec un col vert relevé d'un liséré blanc. C'est le nouveau facteur qui fait sa première course, un sac de cuir en bandoulière et un grand portefeuille à la main; c'est notre ami Marc Imbert lui-même, qui la salue gracieusement:

— J'ai des lettres pour M. Rectal, Mademoiselle, voulez-vous les prendre?

— Oui, sans doute.

— Les voici: une du Havre, et l'autre de Marseille. Je souhaite qu'elles lui apportent de bonnes nouvelles de ses enfants et de mon cousin André, dit-il, en appuyant sur ce dernier mot et en saluant de nouveau.

Au moment où il donna les lettres, il ne put s'empêcher de remarquer un anneau brillant au troisième doigt de la main qui serrait les attaches du chapeau, et il vit en même temps que la jeune personne rougissait beaucoup. Marc continua sa tournée. Amélie rentra promptement chez son oncle, qui lui remit bientôt deux grandes feuilles de papier pelure, couvertes d'une fine écriture serrée, mais où il n'y avait

12 - Superstition, pour ce qui tient à l'influence de la lune.

13 - Vérité.

ni croisements de lignes, ni la moindre éclaboussure d'encre.

André était arrivé à Marseille; dans cinq jours, au plus tard, il serait à ***.

M. et M^{me} Rectal étaient aussi, de leur côté, fort heureux; la lettre du Havre leur apportait d'excellentes nouvelles de leurs enfants et petits-enfants.

Bientôt Amélie sortit de nouveau, mais cette fois-ci, elle arriva sans arrêt chez Ester. Cette dernière avait vu son mari un petit moment, en passant, quand il eut remis toutes ses lettres au village et avant de partir pour une autre station. Ester lui avait vite préparé une soupe chaude et nourrissante. Pour quelqu'un qui eût connu Marc Imbert dans le temps de ses folies et de son incrédulité, c'eût été un spectacle touchant de le voir aujourd'hui ôter son chapeau et se recueillir un instant avant de manger sa soupe. Il rendait grâce à Dieu et lui demandait la continuation de son secours. Ester s'était assise un instant devant son mari, et, tout heureuse, le regardait manger avec appétit.

— Tu ne sais pas, ma chère, lui dit-il tout à coup, ce que j'ai vu, il y a une demi-heure? quelque chose qui m'a fait un extrême plaisir.

— Et quoi donc?

— M^{lle} Amélie...

— Ah! je crois bien!

— Oui, mais ce n'est pas tout; M^{lle} Amélie qui porte une *alliance*. Nous verrons bien qu'André en aura une pareille à son retour. Adieu, Ester; je pars.

Lorsqu'Amélie entra chez Ester, elle la trouva dans son petit magasin, pesant deux livres de café et deux livres de sucre pour M^{me} Presson, sa cousine.

— Bonjour, Mesdames, dit Amélie en entrant. Ester lui fit un signe de tête amical.

— Bonjour, mademoiselle Amélie, répondit madame Presson. Ça me fait bien plaisir de vous voir. Vous vous portez bien? Au reste, on y voit assez. Savez-vous si M. Rectal a des nouvelles de mon cousin André?

— Oui, Madame; il en a eu de bonnes ce matin, répondit Amélie avec timidité. On espère que monsieur votre cousin sera ici à la fin de la semaine.

— Eh! tant mieux! Bonjour, cousine Ester. Quand vous aurez des petits *fidés* jaunes, vous m'en garderez; je prendrai aussi dix livres de *cassonade* blonde. Bonjour, mademoiselle Amélie.

Quand les deux amies furent seules, Ester vint embrasser Amélie et la presser sur son cœur.

— Il y a trois ans que je désire ardemment ce que je viens d'apprendre aujourd'hui, lui dit-elle; pourquoi ne me l'avez-vous pas annoncé plus tôt, chère, chère amie? vous m'auriez fait tant de plaisir!

— Je n'étais pas libre d'en parler, chère Ester.

— Montrez-moi donc cet anneau; que je lise de mes yeux ce qu'il contient.

Amélie ouvrit la simple bague, et Ester put y lire: *André et Amélie, 14 oct. 18...*

— Que le Seigneur vous bénisse de toutes ses bénédictions, dit Ester, en remettant l'alliance à sa place.

CHAPITRE XLI

RETOUR.



Nous n'avons pas communiqué au lecteur les lettres d'André Duparc pendant son dernier voyage en Orient et en Asie. Nous n'avons, de même, nullement parlé des théories de M. Dixter en géologie; ces théories, maintenant connues et développées, chacun peut en prendre connaissance dans les ouvrages de ce savant distingué, ainsi que dans ceux d'autres auteurs non moins illustres; et quant aux lettres de notre ami André, comme elles étaient la propriété d'Amélie, nous n'avons pas voulu y toucher, non plus qu'aux réponses fort intéressantes qu'elles provoquaient. Il est de ces choses qui n'appartiennent ni à un auteur, ni au public, et qui ne sont d'ailleurs pas d'une nécessité absolue dans un récit aussi simple que celui au terme duquel nous touchons. Ce point éclairci, nous allons continuer.

André est donc arrivé un samedi au soir. Son teint bruni, ses joues légèrement creuses, ont un instant alarmé M^{me} Rectal et surtout Amélie. Mais ce n'est que fatigue; on a bientôt retrouvé sur cette franche et droite physionomie, malgré un peu de maigreur, l'assurance d'une forte et robuste santé. Ce n'est pas peu de chose qu'un voyage de trois années en des climats si différents! Et quand il faut écrire beaucoup, copier, classer, etc., tout cela devient un travail éternel qui fatigue le corps infiniment plus que le commun des gens ne se l'imaginent. Quatre gros volumes in-octavo de huit cents pages ont été écrits deux fois en entier par André, pendant ces trois années; n'y a-t-il pas là de quoi faire frémir? Quoi qu'il en soit, notre ami revient avec des souvenirs précieux et instructifs: il apporte aussi de fort beaux présents à Amélie, de la part de M. Dixter; c'est une boîte en ivoire d'un seul morceau, contenant tout un assortiment de dés, de ciseaux, de poinçons, etc., en or massif, et une pièce d'étoffe pour sa

robe de noce. M. Dixter a voulu en même temps assurer le paiement du travail d'André; il lui a donc remis une somme ronde de trois cents livres sterling pour l'achèvement de son ouvrage.

M. et M^{me} Rectal, Amélie et André, se rendirent tous ensemble le dimanche matin à l'église. Ce fut leur première sortie. Au retour, les fiancés allèrent embrasser Ester et son mari, dont André savait toute l'histoire dans les moindres détails. Ils virent ensuite les Presson et la bonne Antoinette Anthoine, qui ne craignit point de serrer la main de son ancien chevalier aux fameuses noces du Jean le-blanc. Quant à Madelon, comme elle était déjà venue la veille chez M. Rectal, on lui rendit sa visite dans la cuisine d'André, où la brave et excellente fille n'avait pas laissé entrer une seule mouche de tout l'été.

Le lundi matin, en sortant de déjeuner, M. Rectal présenta aux fiancés deux feuilles de papier.

— Vous savez que je n'aime pas les affaires qui traînent, quand il est possible de faire autrement, leur dit-il; et comme c'est moi qui ai tenu ferme pour le second voyage d'André, c'est encore moi qui vous demande aujourd'hui d'accélérer votre mariage. Voici vos *promesses*, que j'ai écrites en présence du pasteur. Vous allez les signer, et dimanche prochain on les publie. Le trousseau d'Amélie est achevé dès longtemps; quant à toi, mon cher, je pense que tu sauras bien t'acheter un habit sans que je te le dise, si, du reste, tu en as besoin. Dès la deuxième publication, je demande une dispense pour la troisième, et vous vous mariez dans quinze jours. Est-ce assez clair ?

— Très clair, et c'est tout ce que je désire, si Amélie est d'accord, dit André; mais...

— Point de *mais*; je sais ce que tu veux dire: tu voudrais avoir le temps de mettre des papiers neufs à ta maison, des vernis, que sais-je? J'ai pensé à tout cela, et voici comment.

Ici, M. Rectal eut une émotion visible, mais il se remit promptement:

— Mon cher André, j'ai été ton tuteur pendant dix années; je vais maintenant te demander une chose qui te paraîtra bien extraordinaire: c'est d'être le mien pendant sept ou huit mois. C'est un grand service que je te demande, et personne ne peut me le rendre ici que toi. Je veux aller, nous voulons aller voir nos enfants là-bas, passer l'hiver avec eux, puis, nous reviendrons l'été suivant. Pendant ce temps, vous habiterez ma maison, dont vous serez absolument les maîtres, ainsi que des provisions qui s'y trouvent. Tu conduiras mes petites affaires de campagne, et tu seras dépositaire de mes papiers. Tu auras ainsi tout le temps nécessaire pour tes réparations, et rien ne s'oppose plus à votre mariage dans quinze jours. Le lendemain, je pars avec M^{me} Rectal; nos passeports sont prêts; je veux profiter du

reste de l'automne pour traverser l'Atlantique. Maintenant, mes chers amis, vous savez tout. On pourra passer le contrat dans quelques jours; j'ai déjà parlé à un notaire, qui sera à notre disposition quand on voudra.

Que répondre à d'aussi aimables propositions? Dire oui à tout, remercier l'excellent tuteur; c'est ce que firent Amélie et André.

Guillaume Presson et son gendre Anthoine furent invités au contrat, ainsi que Marc et sa femme. On eut soin de choisir un jour libre pour Marc, afin qu'il pût y assister. Comme on ne ferait pas d'invitations pour le jour du mariage, à cause du départ de M. Rectal, on profita de la circonstance actuelle pour réunir les amis et connaissances d'André, le pasteur de la paroisse, le syndic de la commune, le jeune pasteur dont nous connaissons une lettre, et la sœur de ce dernier, laquelle tenait son ménage, et serait l'amie de noce d'Amélie.

Guillaume ouvrit de grands yeux, en apprenant que la jeune épouse apportait à son mari dix-huit mille francs secs et sonnants; M. Rectal, voulant que la somme fût ronde, avait complété généreusement ce qu'il y manquait, savoir, trois cent quarante-cinq francs. Mais ce fut bien autre chose, lorsqu'il dit:

— Peut-être est-il convenable que les parents et amis qui sont ici présents sachent que mon ancien pupille, André Duparc, est en mesure d'assurer la dot de sa femme. Ce portefeuille, que je dépose en votre présence, Messieurs, contient pour trente mille francs de titres, qui sont sa propriété pleine et entière, et qu'il a loyalement gagnés par son travail.

Pour le coup, Guillaume crut rêver; il regardait à droite et à gauche, boutonnait son grand habit bleu de travers et toussait du fond du gosier.

— Allons, allons! compère Guillaume, lui dit le malicieux syndic: buvons donc à la santé du brave garçon qui a si bien employé sa jeunesse! Pareille chose ne se voit pas souvent: qu'en dites-vous?

— Je dis, ami syndic, que c'est une belle chose que l'instruction. Ah! est-il possible? la belle chose que l'instruction! C'est une fortune colossale!

M. Rectal exigea qu'Amélie fût reconnue mère tutrice de ses enfants si Dieu lui en donnait, et pour le cas où André viendrait à mourir avant leur majorité.

En retournant chez lui avec son gendre, Guillaume s'arrêta tout à coup dans la rue.

— C'est singulier, dit-il, c'est bien singulier! on n'avait jamais aperçu que cette demoiselle eût de l'argent. Il paraîtrait bien que M. Rectal la gardait depuis longtemps pour mon cousin. Savez-vous, mon gendre,

qu'il n'y a pas beaucoup de *jeunes hommes* qui aient autant de bonheur que lui ! Ah ! la belle chose que l'instruction ! Si vous avez des garçons, il ne faudra pas manquer d'en faire instruire un, mais rien qu'un, *vu* que deux à la fois dans les études, ça coûte trop d'argent. Tout de même, j'aurais été curieux de voir les papiers du grand portefeuille : on en apercevait des bleus, et aussi deux ou trois jaunes. C'est sûrement du papier timbré des pays étrangers ?

— Probablement, répondit d'un air distrait le gendre Anthoine.

André reçut aussi, comme autrefois Marc, la visite des chefs de la jeunesse; il les reçut dans sa maison:

— Vous venez me féliciter à l'occasion de mon mariage, leur dit-il; je suis très sensible à cette marque d'amitié. Voulez-vous accepter un dîner que je vous offrirai au Jean-le-blanc ? je vous invite tous, garçons et filles, depuis l'âge de dix-sept ans. Vous danserez après, si cela vous fait plaisir, mais ce n'est pas mon affaire. En même temps je veux que toutes les familles pauvres de la commune fassent aussi un bon repas ce jour-là, à mes frais : je ferai donc porter de la viande et du vin dans toutes les maisons qui me seront indiquées par la municipalité. — Dites-moi ce que vous pensez de mes propositions.

Le président répondit que pareille chose ne s'était pas encore vue au village et qu'elle pourrait bien paraître un peu extraordinaire, mais que pour lui, personnellement, il l'acceptait avec reconnaissance. Les autres, plus jeunes, dirent que pourvu qu'on pût bien s'amuser, c'était tout ce qu'ils demandaient.

Ainsi fut résolue cette grave et importante question.

CHAPITRE XLII

NOUVELLES DE M. RECTAL.



Le mariage d'André et d'Amélie se fit d'une manière fort simple. Point de bruit dans le village; pas un seul coup de mortier ne fut tiré. Le jeune pasteur prononça la bénédiction; c'était un véritable ami d'André et son ancien camarade de collège. M. Dixter voulut accompagner le jeune couple à l'église; il vint tout exprès de Genève, où il s'était arrêté, mais il repartit immédiatement après la cérémonie. Son intention, du reste, formellement annoncée, était de venir passer l'été suivant dans le voisinage d'André.

M. et M^{me} Rectal partant le lendemain, on ne fit donc pas d'invitation. M. Rectal trouvait d'ailleurs qu'il était bon de se recueillir dans un acte aussi sérieux; lui-même sentait le besoin de se placer autant que possible en présence de Dieu, au moment d'entreprendre un grand voyage. Tout se passa donc, ce jour-là, comme à l'ordinaire, et le pasteur une fois parti avec sa sœur, M. Rectal dit à André de le suivre un moment dans son cabinet, où il avait plusieurs choses à lui expliquer. Il lui montra les divers endroits où ses papiers étaient arrangés et classés; les tiroirs secrets pour l'argent et les objets de prix; ici, son testament et celui de sa femme; là, des dépôts qui lui étaient confiés. Il ferma son secrétaire, en remit la clef à André, puis il lui dit:

— Appelle ta femme, s'il te plaît.

André fut bientôt de retour avec Amélie à son bras.

— Mes chers enfants, leur dit M. Rectal, je ne vous quitte pas sans vous donner encore un dernier conseil. Vous m'aviez remis l'un et l'autre vos testaments il y a trois ans; les voici, je vous les rends. Mais promettez-moi de ne pas tarder à en refaire un nouveau, comme vous l'entendrez (cela vous regarde); vous trouverez que je prends bien mal mon temps pour vous parler d'un sujet pareil: ne voyez là

que mon désir de vous épargner tout souci inutile; je sais d'ailleurs que plus on recule devant ces sortes de devoirs, moins on se sent disposé à les remplir.

André et Amélie sourirent un peu à l'idée de testament:

— Non, voyez-vous, je ne ris pas : c'est une chose bonne, qui vous laissera plus de calme et de repos d'esprit que vous ne pensez.

— Eh bien ! nous le ferons, mon cher oncle, je vous le promets, dit Amélie.

— Pour moi, reprit André, je n'ai qu'un seul mot à changer au mien; ainsi je suis sans souci à cet égard.

— Il ne faut pas se borner à ce mot, mon cher; quand tu y auras réfléchi, tu verras qu'il faut un acte entièrement neuf. Mais n'en parlons plus.

Trois mois s'écoulèrent; puis, un matin, par un bon pied de neige, Marc Imbert arriva sur le seuil de la maison. Il secouait les flocons attachés aux frisures de ses guêtres de ratine et ne pouvait s'en débarrasser. André se mit à la fenêtre:

— C'est toi, Marc; monte un moment pour prendre un verre de vin.

— Non, merci : je suis un peu en retard et j'ai d'ailleurs trop chaud pour m'arrêter; envoie-moi vite la domestique. Il y a une lettre d'Amérique. En quatre sauts André arriva lui-même.

— Tiens, lui dit Marc, si tu as de bonnes nouvelles, fais-en part à Ester, qui me les donnera dans une heure. C'est une vilaine corvée que j'ai aujourd'hui; la neige est accumulée dans les chemins creux; il faut aller à travers champs et c'est fatigant.

— Ne prendrais-tu pas quelque chose de chaud ?

— Non, merci: j'ai un tas de dépêches, des lettres du receveur pour les mises de bois non payées et pour les retardataires de l'impôt; si je m'arrête, je manquerai le courrier. Amélie va bien, j'espère ?

— Très bien, Dieu merci.

— Et Madelon ? je ne l'ai pas vue depuis quinze jours.

— Elle rajeunit.

— Fais-lui mes amitiés. Adieu.

Le robuste facteur reprit son bâton, tourna son gros sac derrière le dos et s'en alla frapper à une autre porte. André remonta vers sa jeune et gentille femme pour lire à haute voix la lettre suivante:

« *Néoptolémie*, ce 24 novembre 18..

» Mon cher André et ma chère Amélie,

» Je vous confirme ma première lettre du 30 octobre, dans laquelle je vous ai mis au courant de notre voyage, lequel, Dieu soit béni, s'est fait rapidement, mais non sans fatigue, pour M^{me} Rectal surtout. À

notre âge, il vaut mieux, je crois, ne plus sortir de chez soi. Ici, les deux familles se portent à merveille. Enfants et petits-enfants, chacun vous envoie des amitiés. Les affaires continuent à prospérer; les terres prennent de la valeur, en sorte que mes fils commencent à avoir l'idée de revendre leurs propriétés. Je ne suis plus assez au courant des affaires de ce pays pour leur donner un conseil; ils feront eux-mêmes pour le mieux. C'est de chez Constant que je vous écris : j'y ai fait une rencontre extraordinaire, ou plutôt providentielle, dont vous serez tout étonnés et bien réjouis. La voici :

» Je ne sais comment je me suis laissé aller à raconter l'histoire du père d'Ester et de son cautionnement : je, n'ai pourtant pas l'habitude de parler des affaires d'autrui quand cela n'est pas nécessaire, mais, ce jour-là, j'avoue que j'ai cédé à la tentation. Il y avait ici un monsieur à tête grisonnante encore plus que la mienne, qui ne perdait pas un mot de ce que je disais. Sans m'inquiéter du résultat de mon récit, je désignai à plusieurs reprises le négociant d'Anvers par son nom. Voilà tout à coup ce monsieur qui m'interrompt :

» — Êtes-vous parfaitement sûr de l'exactitude de ce que vous avancez, me dit-il ?

» — Aussi assuré que de ma propre existence,» Monsieur, lui répondis-je, puisque j'ai réglé moi-même toute cette affaire, qui a ruiné à fond une jeune famille à laquelle je m'intéresse vivement.

» — Pourriez-vous m'en fournir la preuve par des titres ? je vous dirai ensuite pourquoi. — Oui, Monsieur. — Sachant que le négociant d'Anvers avait eu des parents en Amérique, j'ai pris avec moi, dans ce voyage, l'acte qui constitue M^{me} Ester Imbert, femme de Marc-Etienne-Salomon Imbert, propriétaire de la créance due par le dit négociant. Et si vous êtes curieux d'en prendre connaissance, je l'ai dans mon portefeuille.

» J'allai donc chercher le papier en question, que j'avais apporté dans le but de faire quelques recherches sans doute inutiles. Quand cet inconnu vit la signature, il s'écria :

» — C'est celle de mon frère ! pauvre Adrien, combien il a dû souffrir !

» Enfin, mes très chers, le résultat final de cette rencontre providentielle, c'est que, le lendemain, le dit monsieur est revenu me prier de faire parvenir à Ester la somme de quinze cents francs, non pas comme un don de sa part, dit-il, mais comme le paiement d'une dette bien réelle et bien positive, son frère d'Anvers lui ayant prêté autrefois cette valeur quand il s'est établi dans ce pays. Vous comprenez que j'ai accepté sans hésitation, et vous trouverez ici une lettre de change de M. Rotschild que vous encaisserez à Genève par le canal de mon

ami Galfriédo. Si Ester veut attendre mon retour pour toucher cette somme, elle pourrait la laisser en dépôt chez le dit ami, qui paie le 4 % dès le jour du versement. Je ne puis vous dire à quel point j'estime cet excellent Américain; je sens que je me lierais bien vite avec lui. Comme nos amis Imbert vont être réjouis! Ester pourra faire marcher son petit magasin sans mon aide, ou tout au moins d'une manière plus profitable. Dites lui, ainsi qu'à son mari, que je pense beaucoup à eux. Ils feront bien d'acheter quelques sacs de café sans trop tarder, car je tiens de bonne source qu'il va hausser prochainement.

» Vous ne serez pas surpris de nous voir revenir avec un garçon et une petite fille de dix ans, qui ne savent ni lire ni écrire. Je compte sur vous deux pour nous aider à leur apprendre quelque chose, et surtout pour leur donner de bonnes directions. Ma chère femme vous embrasse de tout son cœur. À propos, vous n'avez pas oublié *ma dernière recommandation* ?

Sur ce, je demeure, mes très chers, votre ami,
ET. RECTAL. »

Et nous aussi, lecteur, nous prenons congé de vous.